

BAROMÈTRE SOLITUDE ET ISOLEMENT : **QUAND ON A PLUS DE 60 ANS EN FRANCE EN 2021**

RAPPORT PETITS FRÈRES DES PAUVRES #6
SEPTEMBRE 2021



**PETITS FRÈRES
DES PAUVRES**

Non à l'isolement de nos aînés



BAROMÈTRE 2021 SOLITUDE ET ISOLEMENT : QUAND ON A PLUS DE 60 ANS EN FRANCE EN 2021

RAPPORT PETITS FRÈRES DES PAUVRES #6

septembre 2021

Réalisé à partir de l'étude CSA Research

**Avec le soutien financier de la Fondation des Petits Frères des Pauvres
et de la CNAV (Caisse nationale d'Assurance Vieillesse)**

Toute publication totale ou partielle doit impérativement utiliser la mention complémentaire suivante : « *Baromètre 2021 Petits Frères des Pauvres Solitude et isolement, quand on a plus de 60 ans en France* » et aucune reprise des données de l'étude ne pourra être dissociée de cet intitulé.

CONTACTS

Isabelle Sénécal,

responsable du Pôle plaidoyer/relations presse
des Petits Frères des Pauvres

isabelle.senecal@petitsfreresdespauvres.fr

07 71 91 59 29

Meryl Le Breton,

attachée de presse

meryl.lebreton@petitsfreresdespauvres.fr

07 71 92 87 87

Retrouvez les Petits Frères des Pauvres sur



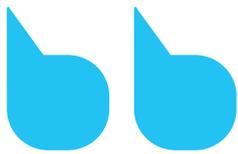
@lesPetitsFreresdesPauvres



@PFPauvres



@pfpauvres



ÉDITO

Alain Villez,
Président Petits Frères des Pauvres

530 000 personnes âgées en situation de mort sociale en 2021 alors qu'elles étaient 300 000 en 2017. 2 millions d'aînés isolés des cercles familiaux et amicaux en 2021, ils étaient 900 000 en 2017.

Cette aggravation significative de l'isolement social en quatre ans, avec certains indicateurs qui vont jusqu'à doubler, est alarmante. Bien sûr, nous savons que le contexte hors-norme de la crise qui nous a privés brutalement d'interactions sociales indispensables à notre vie a eu un impact direct sur l'augmentation des situations de solitude et d'isolement. Le risque de non-retour à la normale



aux solutions à apporter, avec une vigilance à privilégier les solutions de proximité, au plus près du quotidien des aînés et doit nous amener à considérer que la prévention de l'isolement relationnel est à construire tout au long du parcours de vie.

À quelques mois de l'élection présidentielle, le 1^{er} octobre, Journée internationale des personnes âgées, est une nouvelle fois pour les Petits Frères des Pauvres l'occasion d'alerter sur l'impérieuse nécessité de faire de la lutte contre l'isolement des personnes âgées un axe majeur dans la construction des politiques publiques de prévention de la perte d'autonomie.

pour les plus fragilisés est important et la rapidité de la bascule de milliers de personnes âgées dans l'isolement, ses conséquences délétères et son fort impact sur la santé mentale, ne font que confirmer que la faiblesse des liens sociaux conjuguée à une forte transition démographique va devenir un des fléaux sociétaux de demain. Le panorama complet que nous donnons avec cette 2^e édition de notre Baromètre doit nous permettre de réfléchir collectivement

La crise a aussi mis en exergue les failles d'une société qui n'a pas su répondre depuis une vingtaine d'années aux conséquences du vieillissement de la population pourtant annoncé. Aucune réforme déterminante n'a été mise en œuvre. Certes Brigitte Bourguignon, ministre déléguée en charge de l'Autonomie a permis quelques avancées, comme la création d'un comité stratégique de lutte contre l'isolement des personnes âgées. Mais l'abandon dans le cadre de cette mandature du projet de loi consacrée à la perte d'autonomie, remplacé par quelques mesures dans le futur

PLFSS (projet de loi de financement de la Sécurité sociale), est une profonde désillusion face aux enjeux liés à la transition démographique. À quelques mois de l'élection présidentielle, le 1^{er} octobre, Journée internationale des personnes âgées, est une nouvelle fois pour les Petits Frères des Pauvres l'occasion d'alerter sur l'impérieuse nécessité de faire de la lutte contre l'isolement des personnes âgées un axe majeur dans la construction des politiques publiques de prévention de la perte d'autonomie et de proposer des solutions pérennes pour répondre aux attentes des aînés d'aujourd'hui comme ceux de demain, tout particulièrement les plus fragilisés économiquement et socialement. ■

SOMMAIRE

Le point de vue de Brigitte Bourguignon, ministre déléguée auprès du ministre des Solidarités et de la Santé, chargée de l'Autonomie.....8

SOLITUDE ET ISOLEMENT DES PERSONNES ÂGÉES : DE QUOI PARLE-T-ON ?11

L'éclairage de CSA Research.....19

LES ENSEIGNEMENTS DE L'ÉTUDE21

LES ENSEIGNEMENTS DE L'ÉTUDE QUANTITATIVE22

SYNTHÈSE DES ENSEIGNEMENTS23

L'éclairage de **Jean Dionis**, maire d'Agen.....27

L'éclairage de **Sophie Buhnik**, chercheuse à l'Institut français de recherche sur le Japon à la Maison franco-japonaise.....28

L'éclairage de **Isabelle Mallon**, professeure de sociologie, Université Lumière Lyon 2, directrice adjointe du Centre Max Weber.....36

Parole de bénévole : Jean-Pierre, 85 ans, bénévole d'accompagnement en Île-de-France.....39

L'éclairage de **Claire Thoury**, présidente du Mouvement associatif.....41

L'éclairage de **Mélanie Rossi**, cheffe de projet en téléphonie sociale Petits Frères des Pauvres.....48

L'éclairage de **Cécilia Guinet**, pilote de Paris en Compagnie53

L'éclairage de **Clément Boisseuil**, chercheur associé Sciences Po - Centre d'Études Européennes et de Politique Comparée.....62

L'éclairage de **Boris Cyrulnik**, psychiatre.....67

L'éclairage de **Dominique Argoud**, Maître de conférences en sciences de l'éducation, Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC).....71

L'éclairage de **Fabrice Talandier**, directeur de la Fraternité régionale Hauts-de-France Petits Frères des Pauvres et représentant de l'Association au sein du comité d'orientation Service Civique Solidarité Seniors...74

L'éclairage de **Bernard Ennuyer**, sociologue78

LES ENSEIGNEMENTS DE L'ÉTUDE QUALITATIVE80

SYNTHÈSE DES ENSEIGNEMENTS QUALITATIFS.....81

LES PRÉCONISATIONS DES PETITS FRÈRES DES PAUVRES 95

Le point de vue de Yann Lasnier, délégué général Petits Frères des Pauvres96

SYNTHÈSE DES PRÉCONISATIONS.....98

LES CHIFFRES CLÉS DES PETITS FRÈRES DES PAUVRES 105

BIBLIOGRAPHIE.....106

REMERCIEMENTS.....108



Le point de vue de...

Brigitte Bourguignon,
ministre déléguée auprès du
ministre des Solidarités et de la
Santé, chargée de l'Autonomie

Que reprenez-vous des résultats de notre baromètre ?

Nous le savons tous, cette crise a été difficile, particulièrement pour les plus fragiles. Votre enquête a le mérite de mettre en lumière à la fois les difficultés quotidiennes que peuvent rencontrer nos aînés, et l'isolement auquel ils doivent faire face. Plus d'une personne âgée sur 10 ne voit quasiment plus un membre de sa famille, ce chiffre est effrayant, mais l'exclusion sociale est réelle, et nous devons la regarder en face. Votre étude permet également de montrer à quel point les inégalités économiques et sociales favorisent l'isolement et le sentiment d'exclusion. L'absence de vie culturelle, sociale, associative, va souvent de pair avec de faibles revenus, et peut insidieusement, conduire à une forme de mort sociale. J'observe également, sans surprise, que la crise sanitaire et les différents confinements ont eu un impact fort sur les visites familiales et amicales, moins fréquentes, malgré des contacts à distance. On le voit dans votre enquête, les différents outils numériques ont heureusement permis le maintien de ces liens, et si la fracture numérique persiste, notamment dans les territoires ruraux, depuis 2017, l'utilisation d'Internet progresse chez les aînés. Ce chiffre est encourageant et montre comment, grâce à la mobilisation des proches eux-mêmes, grâce aux solidarités de voisinage, grâce à l'action des plus jeunes qui se sont montrés sensibles à la solitude des plus âgés, nous pouvons déjouer la fatalité de l'isolement des aînés dans notre société, et même inventer une société de la longévité aux liens intergénérationnels resserrés.

Y-a-t-il des données ou résultats qui vous surprennent ?

Dans votre enquête, j'ai évidemment été alertée par le nombre de personnes âgées de plus de 60 ans isolées des quatre cercles de sociabilités, que sont la famille, les amis, les voisins et les réseaux associatifs. Ce sont 530



000 personnes qui sont actuellement en situation de mort sociale dans notre pays, en situation d'isolement totale. Nous ne pouvons pas l'accepter, c'est indigne de notre pays. Mais je veux que ces chiffres nous donnent aussi l'occasion de parler des personnes âgées en dehors des périodes de canicule ou des crises sanitaires, nous permettent de leur redonner leur juste place.

Votre enquête met également l'accent sur le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus qui sont isolées des cercles familiaux et amicaux depuis le début de la crise sanitaire. En moins de quatre ans, ce chiffre a doublé et représente désormais 2 millions de personnes, soit l'équivalent d'une ville comme Paris. L'urgence démographique nous pousse à agir. Nous sommes entrés dans la société de la longévité, elle ne doit pas être celle de la solitude.

Quels sont les travaux déjà menés dans la lutte contre l'isolement ?

Indéniablement, le bilan d'une année de confinement et de distanciation sociale a eu un impact bien réel sur le quotidien de nos aînés. Si les constats sont durs, nous devons nous armer d'optimisme. Les chantiers que nous avons entamés sont déjà nombreux. Je suis notamment très heureuse d'avoir pu lancer le comité stratégique de lutte contre l'isolement en février dernier et de travailler depuis

L'urgence démographique nous pousse à agir. Nous sommes entrés dans la société de la longévité, elle ne doit pas être celle de la solitude.



à la réalisation de la feuille de route que nous nous sommes fixée et qui s'articule autour de quatre grandes ambitions : la prévention et le repérage des personnes isolées, la sensibilisation du grand public sur la place des personnes âgées dans la société, le maillage territorial, et évidemment le renforcement des solidarités intergénérationnelles.

L'expérience du confinement nous l'a montré, la solidarité intergénérationnelle existe. Elle est bien vivante et elle n'attendra jamais un décret signé dans un ministère pour tisser chaque jour des liens entre les jeunes et les anciens. Chaque génération peut apprendre de l'autre. Je suis convaincue que c'est en valorisant l'engagement des jeunes auprès de nos aînés que nous pourrons tenir ensemble et continuer de faire société.

Depuis mon arrivée au Gouvernement, lutter contre l'isolement des personnes âgées est un des fils rouges de mon action : il nous faut faire émerger de nouvelles

solidarités, et bâtir une société dans laquelle les personnes âgées prennent toute leur place. La parole de nos aînés est précieuse et indispensable, et ce moment si particulier doit nous donner l'opportunité de penser une société qui place la citoyenneté et la fraternité au même rang que la liberté ou l'égalité.

Que les Petits Frères des Pauvres soient remerciés de leur engagement de longue date pour identifier et combattre ce phénomène de société. Je serai à leur côté pour faire de cette cause une fête des solidarités intergénérationnelles réinventées. ●





SOLITUDE ET ISOLEMENT DES PERSONNES ÂGÉES : **DE QUOI PARLE-T-ON ?**

SOLITUDE ET ISOLEMENT DES PERSONNES AGEES : **DE QUOI PARLE-T-ON ?**

La solitude et l'isolement des personnes ont été très peu documentés pendant de nombreuses années. Les enjeux liés à la transition démographique ont été trop longtemps sous-estimés voire ignorés. Les politiques publiques se sont centrées essentiellement sur des réponses médico-sociales. La mesure statistique des situations de solitude et d'isolement est complexe. La solitude se caractérise par le ressenti subjectif des personnes. L'isolement dont la définition plus objectivée par l'analyse de la fréquence des contacts auprès de réseaux de sociabilité reste encore un indicateur flou, souvent mal interprété et largement perfectible.

Des statistiques officielles peu fournies

En 1996, l'Insee propose, dans une note « *Aisance à 60 ans, dépendance et isolement à 80 ans* », un focus sur l'isolement relationnel des plus âgés : « *le degré d'isolement augmente nettement avec l'âge : à 80 ans, plus de 11 % des personnes sont très isolées en ce sens qu'elles ne participent à aucune activité collective, ne séjournent pas chez des amis ou des parents, n'ont pas de contact personnel ou téléphonique avec leur famille, ou bien avec des amis, ne fréquentent pas leurs voisins. Cet isolement est particulièrement fréquent pour les célibataires (23 %) qui n'ont pas, comme les veuves, d'enfants pour les entourer* ».

En 1999, le sociologue Jean-Louis Pan Ké Shon s'intéresse aux effets de la solitude et l'isolement relationnel dans une note Insee « *Vivre seul, sentiment de solitude et isolement relationnel* ». Il y précise que « *vivre seul n'est pas forcément synonyme d'isolement relationnel et ce dernier ne se conjugue pas obligatoirement avec le sentiment de solitude* » et selon lui « *les personnes âgées acceptent plus aisément l'isolement relationnel que les plus jeunes* ». Il fait également référence à un indicateur d'isolement relationnel, basé sur une fréquence de contacts, qui est « *obtenu conventionnellement à partir des personnes*

n'ayant parlé qu'à quatre interlocuteurs ou moins (hors ménage) au cours d'une semaine, signale une certaine pauvreté relationnelle ». Il réalise, toujours en 1999, avec la statisticienne Nathalie Blanpain une autre note Insee « *La sociabilité des personnes âgées* » qui s'attache à étudier l'évolution des réseaux de sociabilité des personnes âgées au fur et à mesure de l'avancée en âge en recensant « *la fréquence des conversations et les différents types d'interlocuteurs mais ne renseigne pas sur la « qualité » de ces relations, c'est-à-dire la nature des sujets abordés, la durée effective de celles-ci, le contenu affectif* ». Sa note Insee « *Isolement relationnel et mal-être* » réalisée en 2003, complète les critères mesurant l'isolement relationnel. « *L'indicateur d'isolement relationnel est obtenu conventionnellement en dénombrant les personnes n'ayant eu que quatre contacts ou moins d'ordre privé avec des personnes différentes, de visu ou par téléphone (hors ménage) au cours d'une semaine donnée. Ce nombre de quatre a été retenu par convention : il correspond au premier décile de la distribution du nombre de contacts* ». Si Pan Ké Shon a étudié globalement la population des 15 ans et plus, il remarque que « *deux groupes sociaux sont particulièrement touchés : les personnes âgées et les personnes socialement défavorisées, en particulier les titulaires de faibles revenus et les non-diplômés* ».

Depuis les années 2000, l'Insee produit peu de données sur l'isolement relationnel, hormis dans le cadre de l'enquête « *Statistiques sur les ressources et les conditions de vie (SRCV)* » menée au niveau européen, qui pose quatre questions « *sur la fréquence des contacts distants et des rencontres d'une part avec l'entourage (défini au sens large : amis, voisins, collègues) et d'autre part avec la famille (hors ménage) à l'aide d'une échelle allant de « jamais » à « chaque jour ou pratiquement* ». La dernière note qui date de septembre 2019 titrée « *3 % des individus isolés de leur famille et de leur entourage : un cumul de difficultés socioéconomiques et de mal-être* » reste très globale et n'accorde aucune place spécifique aux personnes âgées.

Nul doute que le manque de statistiques nationales officielles récurrentes et détaillées sur



l'isolement des personnes âgées, alors que l'Insee édite régulièrement des données sur le vieillissement de la population ou la perte d'autonomie, n'a pas facilité jusqu'à présent à sa juste mesure, sa prise en compte par les pouvoirs publics alors que les aînés isolés étaient de plus en plus nombreux, avec une hausse corrélée à l'augmentation constante de la population âgée et tout particulièrement de celle du grand âge.

Les solitudes en France

À partir de 2010, la **Fondation de France** publie de façon régulière des rapports sur les solitudes se basant sur les indicateurs déterminés par Pan Ké Shon tout en privilégiant les contacts de visu pour construire leur définition de l'isolement : « *Sont considérées comme étant en situation d'isolement objectif les personnes qui n'ont aucune relations sociales significatives au sein des cinq grands réseaux de sociabilité : réseau familial, réseau professionnel, réseau associatif, réseau amical, réseau de voisinage.* » L'édition de 2010 relève que « *les plus de*

75 ans sont nettement plus touchés par ce phénomène que les autres catégories d'âge (16 % des plus de 75 ans sont en situation d'isolement objectif contre 9 % en moyenne) ». L'édition 2014 propose un focus sur les plus de 75 ans et pointe que « 27 % des 75 ans et plus sont en situation d'isolement relationnel, soit 15 points de plus qu'en moyenne. Le pourcentage de seniors exposés à l'isolement a par ailleurs progressé de 11 points depuis 2010. »

Le changement de méthodologie opéré en 2016 par la Fondation de France, optant pour une étude réalisée en ligne et non plus par téléphone, n'a plus permis de produire des données précises sur les aînés les plus touchés par l'isolement, compte-tenu du taux conséquent d'exclusion numérique des personnes les plus âgées.

Les rapports des Petits Frères des Pauvres

Depuis 2017, les Petits Frères des Pauvres proposent chaque année, et ils sont les seuls, un rapport lié à la solitude et l'isolement des personnes âgées, avec une méthodologie permettant de ne surtout pas exclure les personnes âgées qui n'ont pas ou qui ne sont pas à l'aise avec Internet. Le rapport barométrique publié en 2017 a permis de donner une vision globale de la situation et chaque rapport intermédiaire a apporté des éléments significatifs sur l'exclusion numérique, les différences territoriales et les impacts immédiats des premiers mois de crise sanitaire.

Les Petits Frères des Pauvres qualifient l'isolement par rapport à la fréquence des contacts physiques avec quatre grands cercles de sociabilité : famille, amis, voisins, réseau associatif et s'attachent à analyser la qualité de la relation. Afin de mieux comprendre les conditions de vie des personnes âgées, les relations avec des professionnels comme les commerçants ou les professionnels de santé sont également étudiées car ces derniers sont souvent très présents dans les liens du quotidien des aînés. Enfin, afin d'intégrer au mieux les évolutions sociétales, les Petits Frères des Pauvres ont décidé d'étudier également les contacts numériques dans le champ des interactions sociales.

Les grands enseignements des précédents rapports des Petits Frères des Pauvres

— Baromètre 2017 Solitude et isolement, quand on a 60 ans et plus en France

300 000 personnes de 60 ans et plus en situation de « mort sociale », c'est-à-dire sans ou quasiment sans contacts avec les différents cercles de sociabilité (cercle familial, amical, voisinage et réseaux associatifs). **900 000 personnes de 60 ans et plus isolées des cercles familiaux et amicaux.**

Indicateurs 2017 d'isolement relationnel décliné par cercle de sociabilité

Auprès de la population française métropolitaine âgée de 60 ans et plus

Les isolés du cercle familial
22%



Les isolés du cercle amical
28%



Les isolés du cercle « voisinage »
21%



Les isolés des réseaux associatifs
55%



Sont considérées comme isolées les personnes ne rencontrant jamais physiquement les membres d'un réseau de sociabilité (familles, amis, voisins, acteurs associatifs) ou ayant uniquement des contacts très épisodiques avec ces différents réseaux (quelques fois dans l'année ou moins souvent).

Les différents isolés de 60 ans et plus par région en 2017

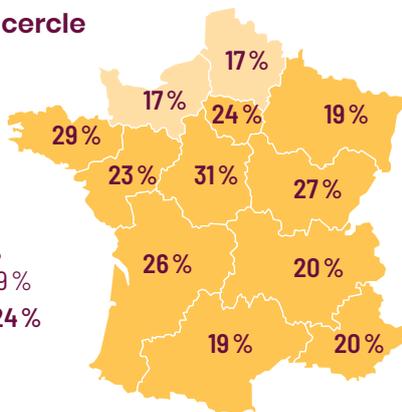


Les isolés du cercle familial

22%

Femmes : 19 %
Hommes : 27 %

60-74 ans : 22 %
75-84 ans : 24 %
85 ans et plus : 19 %
Île-de-France : 24 %
Province : 22 %

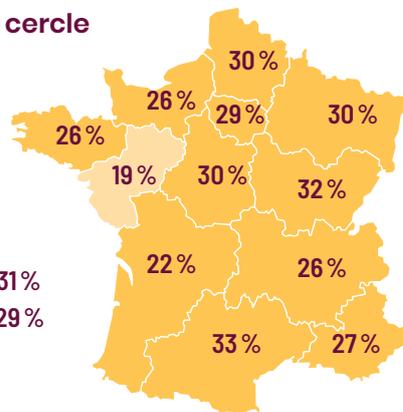


Les isolés du cercle amical

28%

Femmes : 29 %
Hommes : 25 %

60-74 ans : 26 %
75-84 ans : 31 %
85 ans et plus : 31 %
Île-de-France : 29 %
Province : 27 %

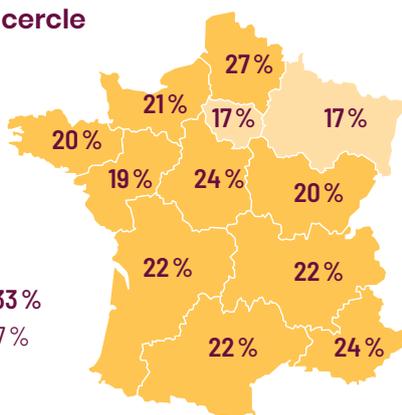


Les isolés du cercle « voisinage »

21%

Femmes : 23 %
Hommes : 19 %

60-74 ans : 19 %
75-84 ans : 22 %
85 ans et plus : 33 %
Île-de-France : 17 %
Province : 22 %

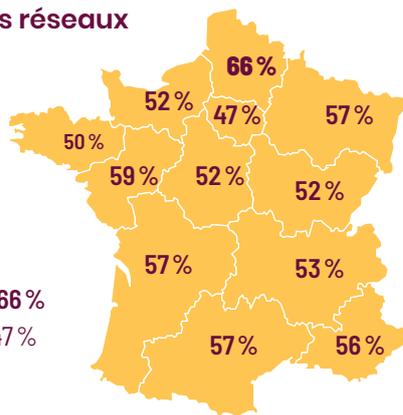


Les isolés des réseaux associatifs

55%

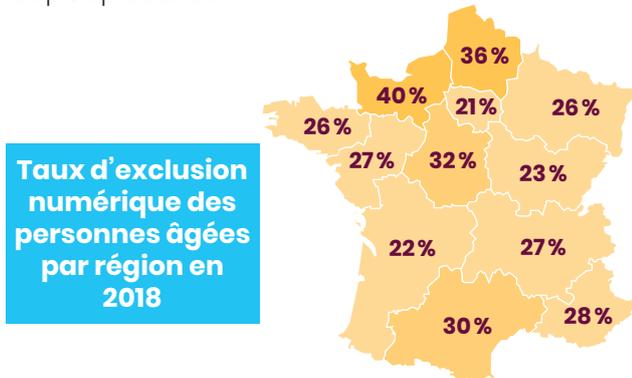
Femmes : 57 %
Hommes : 51 %

60-74 ans : 52 %
75-84 ans : 59 %
85 ans et plus : 66 %
Île-de-France : 47 %
Province : 56 %

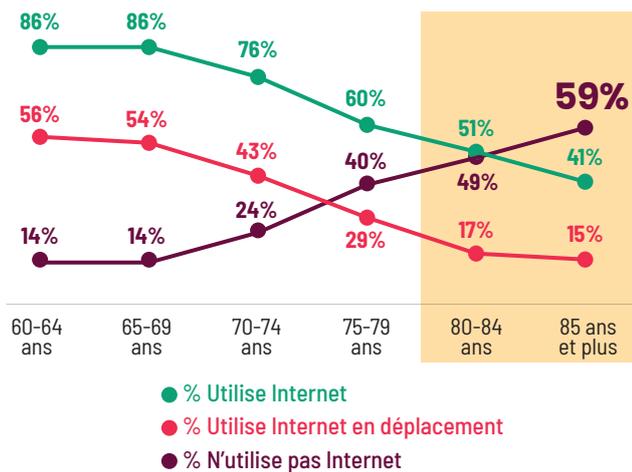


— 2018 : l'exclusion numérique des personnes âgées

27 % des personnes de 60 ans et plus en situation d'exclusion numérique. Une exclusion qui touche particulièrement les plus de 80 ans et les personnes les plus précaires.



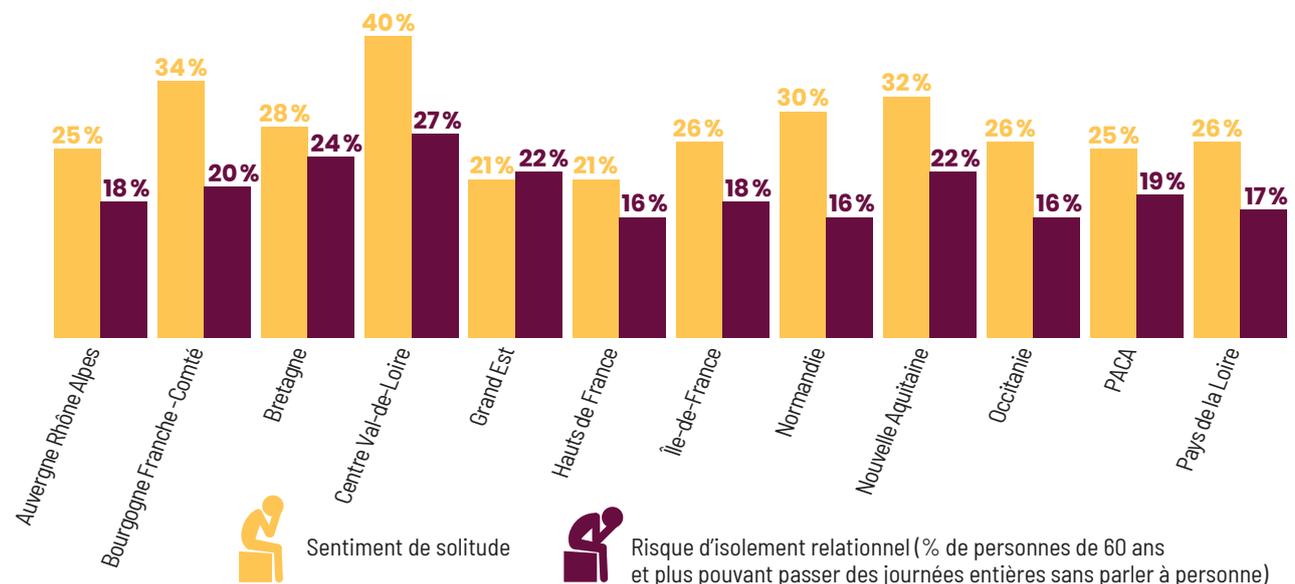
Âge et exclusion numérique



— 2019 : Solitude et isolement des personnes âgées, quels liens avec les territoires ?

En 2019, 27 % des Français de 60 ans et plus (soit 4,6 millions de Français de 60 ans et plus) éprouvaient un sentiment de solitude, dont 9 % de façon régulière (soit 1,5 million de personnes) et 3,2 millions étaient en risque d'isolement relationnel.

Solitude/isolement des personnes âgées et territoires



— 2020 : Solitude et isolement, les impacts du confinement

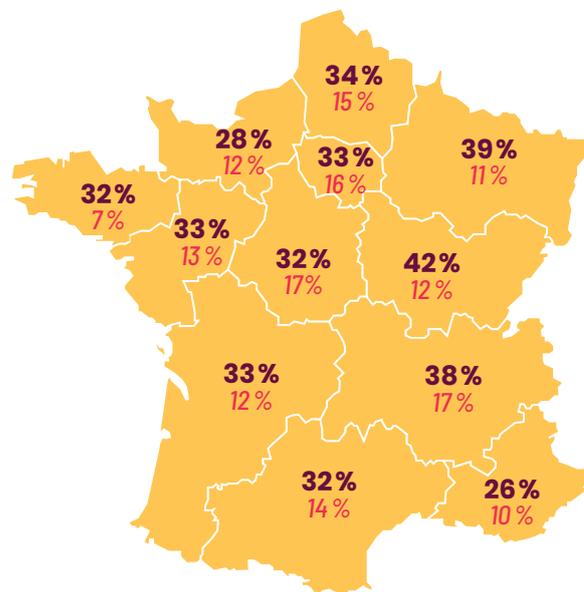
Le premier confinement a entraîné une profonde modification des relations sociales avec une intensification des relations familiales et une baisse d'intensité des relations amicales et de voisinage. Mais **720 000 personnes âgées n'ont eu aucun contact avec leur famille durant le confinement et 650 000 personnes âgées n'ont eu aucun confident.**

32 % des Français de 60 ans et plus ont ressenti de la solitude tous les jours ou souvent, soit 5,7 millions de personnes. **13 % ont ressenti cette solitude de façon régulière.** Le manque le plus important a été de ne pas voir ses proches.

Le rapport « *Solitude et isolement, les impacts du confinement* » a été complété en mars 2021 par une étude sur les impacts de la crise sanitaire avec une approche uniquement qualitative, réalisée en collaboration avec le Cercle Vulnérabilités et Société auprès d'une centaine de personnes âgées, d'aïdants, de bénévoles et de professionnels de santé. Cette étude a permis entre autres de pointer **les risques de fractures inter comme intragénérationnelles et l'importance de la socialisation dans le quotidien des personnes âgées.**

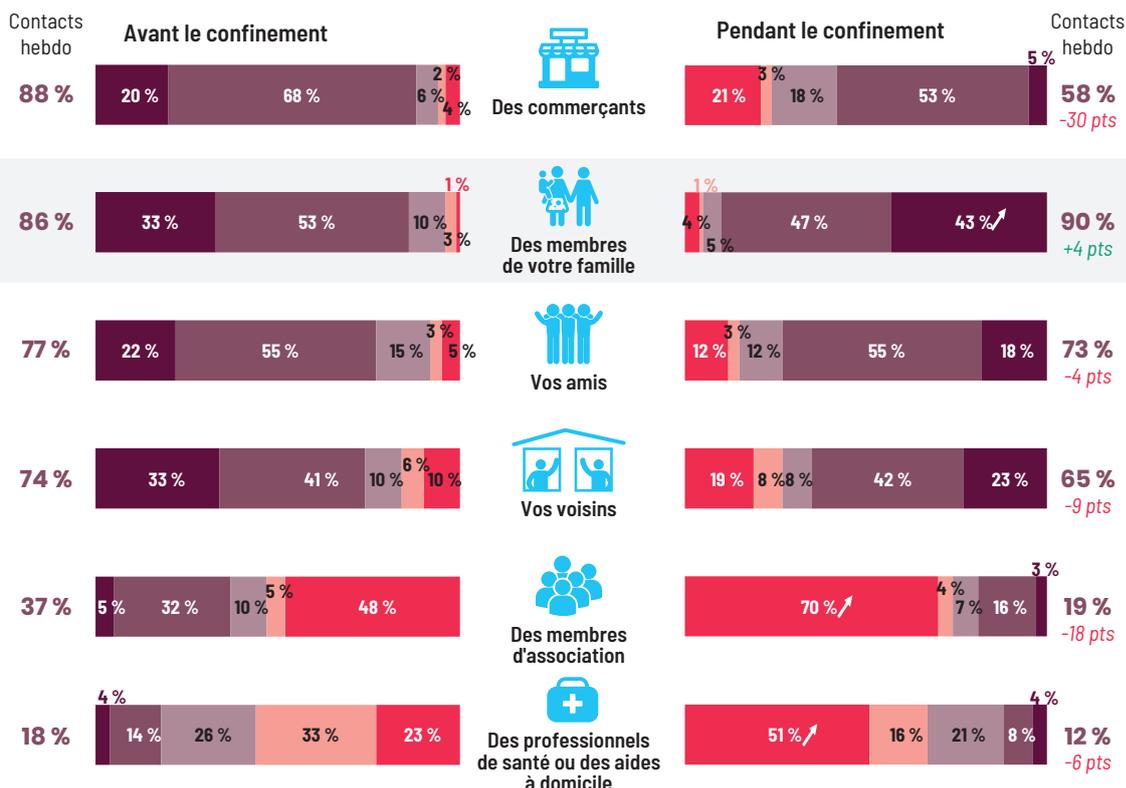
Sentiment de solitude des personnes âgées par région (2020)

% Se sent seul fréquemment
% se sent seul tous les jours ou presque



Le lien social des personnes âgées avant et pendant le 1^{er} confinement

■ Tous les jours ou presque ■ De façon hebdomadaire ■ Entre 1 et 3 fois par mois ■ Moins souvent ■ Jamais



Solitude, isolement des personnes âgées et précarité

Tous les travaux réalisés entre 2017 et 2020 par les Petits Frères des Pauvres, à l'instar des recherches effectuées par d'autres acteurs, confirment le lien entre isolement des personnes âgées et précarité. Plus les revenus sont faibles (inférieurs à 1 000€), moins on a de contacts avec son voisinage et avec les commerçants. Plus les revenus sont faibles, moins on s'investit dans le secteur associatif. Plus les revenus sont faibles, moins on se sent heureux. Plus les revenus sont faibles, plus le sentiment de solitude est exacerbé. Plus les revenus sont faibles, plus l'exclusion numérique est prononcée. Et ce sont les Quartiers politique de la ville (QPV), où la population âgée est de plus en plus importante, qui présentent le plus fort risque d'isolement.

La Drees (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques) a publié en décembre 2020 un dossier sur « l'isolement social des bénéficiaires de minima sociaux et de la prime d'activité ». Dans cette étude, l'isolement vis-à-vis de la famille ne vivant pas avec la personne interrogée. Une personne est considérée comme isolée si elle a moins d'une relation (rencontre ou contact) par mois sur l'année écoulée. Les « rencontres » sont les rencontres physiques. Les « contacts » sont les communications par téléphone, SMS, Internet, courrier, etc. Elle s'est intéressée aux bénéficiaires de l'ASPA (allocation de solidarité aux personnes âgées dit « minimum vieillesse »). Aux 2/3 vivants seuls, ils étaient, en 2018, 11 % à n'avoir jamais vu leur famille au cours des 12 derniers mois (vs 2 % pour l'ensemble de la population) et 17 % à ne pas avoir d'amis (vs 3 % pour l'ensemble de la population).

Isolement en termes de fréquence des relations avec l'entourage des bénéficiaires de revenus minima garantis, selon le type de relations et la prestation perçue, fin 2018. Source DREES décembre 2020

	Ensemble des bénéficiaires de revenus minima garantis	Ensemble des bénéficiaires de minima sociaux	Minimum vieillesse	Ensemble de la population
Pas de famille	1 %	2 %	2 %	1 %
Pas d'amis	7 %	9 %	17 %	3 %
Pas de famille ni d'amis	0 %	0 %	1 %	0 %
Isolement au sens des rencontres seulement				
Uniquement isolé de la famille	19 %	21 %	20 %	15 %
Uniquement isolé des amis	16 %	19 %	23 %	10 %
Isolé de la famille et des amis	11 %	13 %	16 %	5 %
Non isolé de la famille ni des amis	54 %	48 %	41 %	70 %
Isolement au sens des rencontres et contacts				
Uniquement isolé de la famille	7 %	9 %	9 %	4 %
Uniquement isolé des amis	14 %	17 %	25 %	8 %
Isolé de la famille et des amis	3 %	5 %	8 %	1 %
Non isolé de la famille ni des amis	76 %	69 %	59 %	87 %

La Drees s'est aussi intéressée à la qualité de relations avec l'analyse de trois paramètres : compter pour quelqu'un, pouvoir compter sur quelqu'un pour recevoir un soutien moral, ou que quelqu'un puisse compter sur le bénéficiaire pour recevoir un soutien moral. Près de trois bénéficiaires du minimum vieillesse sur dix sont isolés en termes de qualité des relations.



Isolement en termes de qualité des relations avec l'entourage des bénéficiaires de revenus minima garantis, selon la prestation perçue, fin 2018. Source DREES décembre 2020

	Ensemble des bénéficiaires de revenus minima garantis	Ensemble des bénéficiaires de minima sociaux	Minimum vieillesse
La personne peut compter sur l'aide d'un membre de la famille ou d'un proche pour obtenir :			
une aide financière	70 %	66 %	55 %
une autre aide matérielle	71 %	67 %	61 %
un soutien moral	86 %	82 %	79 %
Un membre de la famille ou un proche peut compter sur la personne pour obtenir :			
une aide financière	39 %	30 %	25 %
une autre aide matérielle	67 %	58 %	45 %
un soutien moral	91 %	88 %	83 %
La personne compte pour au moins l'une de ses relations (famille, collègue, ami, etc.) :			
Oui	96 %	95 %	92 %
Non	4 %	5 %	8 %
Indicateur d'isolement en termes de qualité de la relation	19 %	23 %	28 %



L'éclairage de CSA Research...

UNE ÉTUDE QUI FAIT SOCIÉTÉ

Cette 5^e édition de notre étude annuelle pour les Petits Frères des Pauvres est l'occasion de faire le point sur l'état de l'isolement et de la solitude des aînés en France, quatre ans après la première vague du baromètre réalisée en 2017, mais également de faire un premier bilan sur les conséquences de la crise sanitaire de la Covid-19.

Au-delà des ressentis individuels et des premiers constats sur la crise que nous dressions en 2020, la toute dernière étude des Petits Frères des Pauvres menée entre avril et juillet 2021 a été l'occasion d'objectiver et quantifier les conséquences de cette crise (dont nous ne sommes d'ailleurs toujours pas sortis) mais également d'aller à la rencontre de ses victimes collatérales.

Car si la Covid-19 a rempli les services de réanimation, elle a aussi isolé un nombre inédit de personnes âgées. Tout le monde a vu ses relations sociales se raréfier au cours de l'année mais l'étude a démontré que la part des personnes âgées véritablement exclues des principaux cercles sociaux que sont les amis et la famille a très fortement progressé. Ainsi ce sont plus de 40 % des aînés (versus 28% en 2017) qui n'ont presque pas vu d'amis de l'année et plus de 28 % (versus 22% en 2017) qui n'ont eu que de rares contacts (voire aucun) avec un membre de leur famille. À l'intersection de ces deux types d'exclusion, ce sont 12 % des aînés qui n'ont eu aucun ou très peu de contact avec un ami ou de la famille de toute l'année : 12 %, c'est le double de ce que nous mesurions il y a quatre ans, mais c'est surtout environ 2 000 000 de personnes âgées de 60 ans et plus exclues des deux plus importants cercles de socialisation.

Plus préoccupant encore, nous estimons qu'environ 530 000 aînés sont aujourd'hui exclus des quatre principaux cercles sociaux, à savoir familial, amical, mais aussi voisinage et associatif – un chiffre en nette hausse par rapport aux 300 000 que nous mesurions en 2017. En parallèle, le sentiment de solitude est de plus en plus prégnant et atteint son plus haut niveau depuis la 1^{re} mesure de 2017 avec 14 % des personnes de 60 ans et plus qui l'éprouvent quotidiennement ou régulièrement.

Si la crise exceptionnelle que nous traversons avec ses lots de confinements explique en large partie ces tragiques hausses, il serait hasardeux d'imaginer qu'elle en est la seule cause et que ce chiffre rebaissera naturellement lorsque la situation sanitaire redeviendra normale. Seule une nouvelle mesure dans quelques années nous permettra de mesurer l'impact potentiellement durable de cette crise sanitaire sur les conditions de vie de nos aînés.

C'est en effet tout l'intérêt de ce baromètre mené par les Petits Frères des Pauvres que d'observer les évolutions avec suffisamment d'années d'écart pour quantifier avec fiabilité l'isolement et alerter sur l'état d'esprit d'une part

Si la crise exceptionnelle que nous traversons avec ses lots de confinements explique en large partie ces tragiques hausses, il serait hasardeux d'imaginer qu'elle en est la seule cause et que ce chiffre rebaissera naturellement lorsque la situation sanitaire redeviendra normale



oubliée mais croissante de nos aînés. Chaque interview, chaque entretien nous a à nouveau rappelé à quel point le contact humain et les liens intergénérationnels sont essentiels et enrichissants aussi bien pour les personnes exclues que pour nos enquêtrices et enquêteurs mobilisés tout au long de cette étude. Aussi modestes soient-elles, les conversations menées dans ce cadre ont permis, le temps d'un entretien, de sortir de leur isolement ces exclus mais également de fissurer la barrière intergénérationnelle et in fine de faire davantage société. ■



LES ENSEIGNEMENTS DE L'ÉTUDE

LES ENSEIGNEMENTS DE L'ÉTUDE QUANTITATIVE

MÉTHODOLOGIE

Étude quantitative réalisée entre le 6 et le 20 avril 2021 auprès d'un échantillon national représentatif de la population française métropolitaine de 1 503 personnes âgées de 60 ans et plus, constitué selon la méthode des quotas appliquée aux variables suivantes : sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle de l'individu, région et catégorie d'agglomération. Le questionnaire a été administré par téléphone.

Profil des répondants

ÂGE

60-69 ans	48 %
70-79 ans.....	31 %
80 ans et +.....	21 %

TAILLE D'AGGLOMÉRATION

Moins de 2 000 habitants	25 %
De 2 000 à moins de 20 000 hab.	19 %
De 20 000 à moins de 100 000 hab.....	15 %
Plus de 100 000 hab.	28 %
Agglomération parisienne	13 %

RÉGION

Région parisienne.....	15 %
Nord-Est.....	22 %
Nord-Ouest.....	25 %
Sud-Ouest	12 %
Sud-Est	26 %

LIEU D'HABITAT

Maison individuelle	70 %
Appartement individuelle	28 %
Hébergé chez un proche.....	1 %
Maison de retraite médicalisée (EHPAD).....	-
Autre.....	1 %



CSP

Actifs	9 %
Actifs CSP+.....	5 %
Actifs CSP-	4 %
Inactifs	91 %
Retraites ex CSP+	36 %
Retraités ex CSP-	50 %
Autres sans activité professionnelle	5 %

SITUATION FAMILIALE

Seule	38 %
En couple	59 %
Avec (ou chez) un membre de leur famille	3 %

Données Insee au 1^{er} Janvier 2021. 18 090 604 personnes âgées de 60 ans et plus résidaient en France métropolitaine au 1^{er} janvier 2021, dont 6 409 568 âgées de 75 ans et plus et 2 285 689 de 85 ans et plus.

SYNTHÈSE DES ENSEIGNEMENTS

Enseignement n°1

Une nette aggravation de l'isolement social en 4 ans

+ 77 % de personnes âgées en situation de mort sociale, soit 530 000 personnes en 2021 vs 300 000 en 2017 et le nombre d'aînés isolés des cercles familiaux et amicaux a plus que doublé (+ 122 %), passant de 900 000 en 2017 à 2 millions en 2021.

Enseignement n°2

Une hausse du sentiment de solitude

36 % de personnes âgées, soit 6,5 millions de personnes, se sentent seules fréquemment (vs 31 % en 2017).

14 % (vs 11 % en 2017) soit 2,5 millions de personnes, se sentent seules tous les jours ou très souvent.

Enseignement n°3

Un isolement accentué aussi par le manque important de relations de qualité

6,5 millions de personnes âgées de 60 ans (vs 4,7 millions en 2017) et plus n'ont personne à qui parler de choses intimes.

Enseignement n°4

3,6 millions de personnes âgées sont toujours exclues du numérique

même si la fracture numérique se résorbe et qu'Internet a été un outil précieux d'aide au maintien du lien social.

Enseignement n°5

Une nouvelle fois, la confirmation que la précarité est un facteur aggravant d'isolement

Enseignement n°6

Autre confirmation, un isolement bien différencié selon les territoires

Enseignement n°7

Perdre ses proches, toujours la préoccupation première pour plus de 14 millions de personnes âgées

Enseignement n°8

Une forte envie de retrouver un réel lien social avec ses proches

Enseignement n°9

Maintien des commerces et services de proximité et lien entre les générations restent les premiers remparts contre l'isolement

Enseignement n°10

Une volonté farouche de vieillir à domicile quel que soit l'âge mais avec un inquiétant refus des aides au maintien à domicile

Une nette aggravation de l'isolement social en quatre ans

+ 77 % de personnes âgées en situation de mort sociale, soit 530 000 personnes en 2021 vs 300 000 en 2017 et le nombre d'aînés isolés des cercles familiaux et amicaux a plus que doublé (+ 122 %), passant de 900 000 en 2017 à 2 millions en 2021.

530 000 personnes âgées en situation de mort sociale, + 77 % par rapport à 2017

En 2021, 530 000 personnes de 60 ans et plus ne rencontrent jamais ou quasiment jamais d'autres personnes (réseau familial, amical, voisins, réseau associatif). Elles étaient 300 000 en 2017. 530 000 personnes, c'est 3 % (2% en 2017) de la population française des 60 ans et plus, soit l'équivalent de la ville de Lyon, 3^e ville de France ou d'un département comme la Côte d'Or.

Comment expliquer cette hausse ?

Il y a plusieurs explications à la hausse de ces situations de mort sociale. D'une part, une augmentation que l'on peut qualifier de mécanique avec l'augmentation régulière du nombre de personnes âgées en cinq ans (passant de 14,7 millions en 2017 à 18 millions en 2021) et donc une augmentation des personnes sans liens ou des personnes dont le tissu relationnel se réduit. Si on prend en compte les prévisions démographiques pour les années à venir, avec une forte hausse des personnes du grand âge, ces situations de mort sociale sont amenées à s'amplifier.

D'autre part, la crise de la Covid-19, par son fort impact sur la vie des personnes âgées, sa durée et les restrictions sanitaires visant à limiter au maximum les interactions sociales a précipité celles qui avaient déjà un tissu relationnel fragile dans un isolement intense. Les médias ont beaucoup parlé des résidents d'EHPAD dont certains ont fini par lâcher prise car ils ne pouvaient plus voir leur famille ou les voyaient dans des conditions très dégradées mais les personnes vivant à domicile ont été confrontées aux mêmes problématiques de réduction drastique de leur vie sociale. C'est la population que nous avons qualifiée dans notre rapport publié en mars 2021 sur les effets de la crise de « fragilisés » : CSP-, avec un habitat modeste, un isolement préexistant dominé par des liens sociaux distendus, une faible insertion sociale, un faible niveau de revenus et un ressenti très éprouvant de la crise. Ce qui doit nous amener à une réflexion collective sur l'importance essentielle

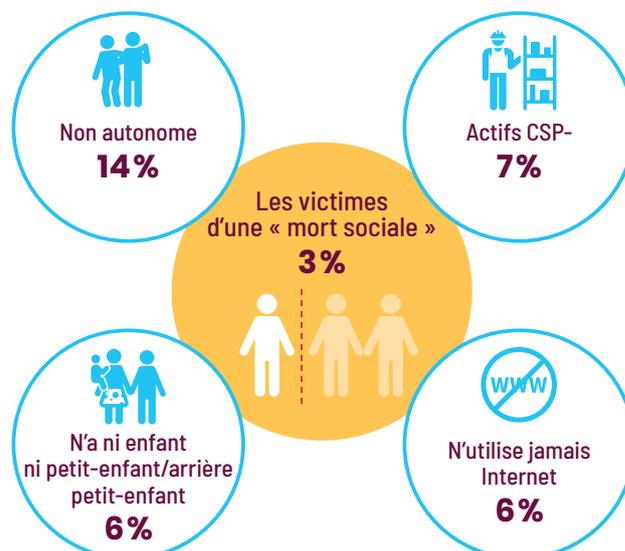
du lien social et la rapidité de la bascule dans l'isolement quand on en est privé. Ces deux constats ne concernent d'ailleurs pas que les plus âgés puisque la privation d'interactions sociales a aussi fortement impacté la jeunesse.

La perte d'autonomie et les faibles revenus sont des facteurs accélérateurs de mort sociale

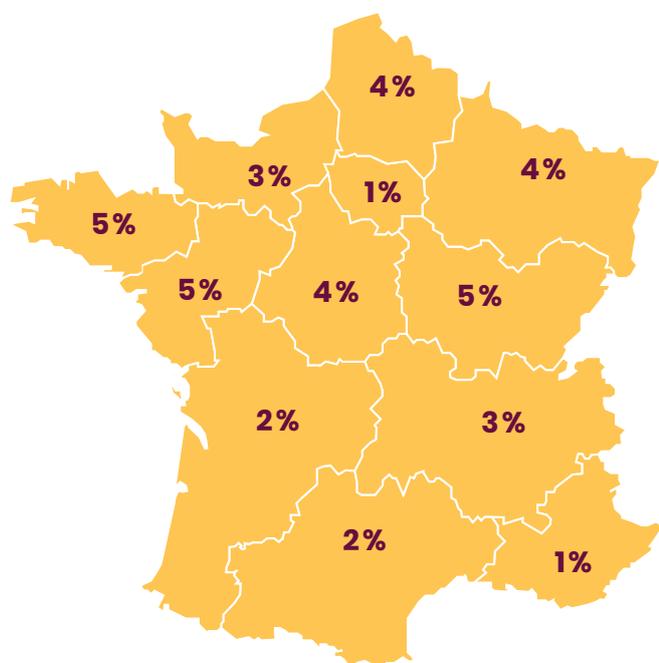
Compte-tenu de l'échantillon restreint concernant les personnes en situation de mort sociale, les données présentées ci-dessous sont des tendances.

La mort sociale frappe désormais autant les femmes que les hommes, c'est d'ailleurs une évolution par rapport à 2017 où elle touchait essentiellement les femmes. Comme en 2017, être sans famille proche, avoir des revenus inférieurs à 1 000 €, être en perte d'autonomie, être en exclusion numérique sont des facteurs déclencheurs d'isolement. Toutes les tranches d'âge sont touchées même si on note une augmentation (4% vs 3% en moyenne nationale) pour les personnes au-delà de 80 ans. Ce sont aussi des personnes qui sortent moins, qui expriment un sentiment important de solitude.

Les victimes d'une mort sociale (isolés des 4 cercles)

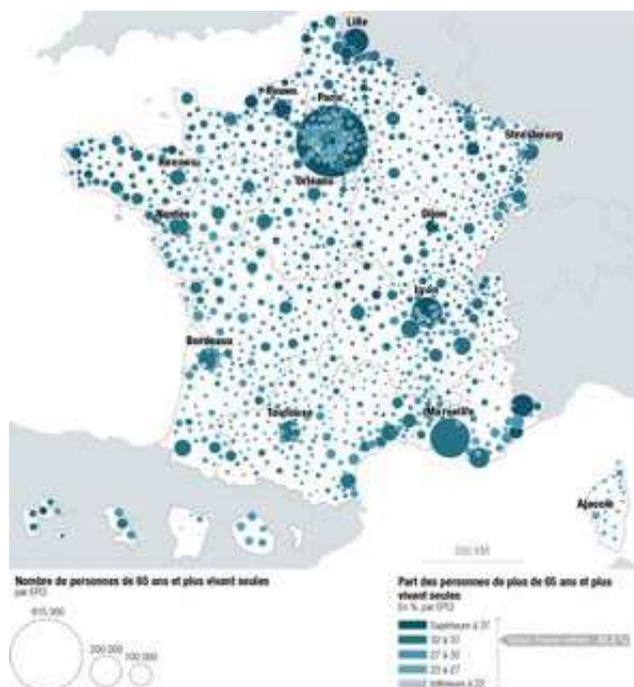


Cartographie des personnes en situation de mort sociale



Part des personnes de plus de 65 ans et plus vivant seules

Source : Insee, RP 2013 ; IGN GéoFla, 2015 - Réalisation : CGET, 2017.



Une analyse territoriale de ces personnes en situation de mort sociale montre que cet isolement extrême varie en fonction des territoires avec des régions plus impactées comme la Bourgogne Franche-Comté, la Bretagne et les Pays-de-Loire et des régions plus faiblement impactées, notamment l'Île-de-France et PACA. Il est intéressant de faire un rapide comparatif avec la carte des personnes âgées vivant seules qui peut parfois servir de base de référence pour déterminer les territoires où l'isolement des aînés est fort. Si la région francilienne est la région qui concentre le plus grand nombre de personnes de plus de 65 ans vivant seules, c'est aussi la région où le taux de personnes âgées en situation de mort sociale est le plus faible. Faire un lien systématique entre solitude résidentielle et isolement est trompeur, même si le fait de vivre seul est un facteur aggravant, tout particulièrement au grand âge. Il est indispensable de tenir compte d'autres paramètres, comme les revenus, l'autonomie, les caractéristiques territoriales, l'aménagement du territoire avec l'accès aux commerces, services et transports et bien entendu affiner les connaissances sur les interactions sociales des personnes.

« Mourir ne me fait pas peur. Ce n'est pas vivre ce que je vis actuellement. Ce n'est pas marrant, je ne vois personne. » Édith, 76 ans, région PACA

« Le confinement n'a rien changé puisque je n'avais personne à voir et ça a continué. Là on est tous rendus au même niveau. » Édmonde, 98 ans, région Pays-de-Loire



GROS PLAN

De la mort sociale à la mort solitaire

Assez régulièrement, la presse régionale, voire nationale, se fait l'écho de personnes âgées, découvertes plusieurs semaines, plusieurs mois, plusieurs années après leur décès sans que personne ne se soit aperçu de leur disparition. Comme cette femme de 68 ans retrouvée décédée chez elle deux ans après son décès à Agen¹. Ce phénomène ne touche pas que la France. En Espagne, une femme de 78 ans a été retrouvée en 2018 dans son appartement 15 ans après son décès. Au Japon, ces morts solitaires portent le nom de *kodokushi* et sont estimés à 30 000 par an². La plupart du temps, il s'agissait de personnes âgées qui n'étaient pas ou peu identifiées par les services sociaux, de personnes en rupture qui pouvaient refuser de l'aide, avec des parcours de vie complexes semés de d'embûches et de fragilités. On peut se demander comment il est possible dans notre société que personne ne remarque le décès d'une personne âgée à son domicile, que ce soit l'entourage, le voisinage ou

bien l'administration ? À notre connaissance, il n'y a aucune statistique officielle sur ce phénomène. Alors que notre pays entame une forte transition démographique, à l'heure où les orientations politiques en faveur des personnes âgées ont décidé de répondre aux attentes en favorisant le maintien à domicile, il nous semble indispensable de s'intéresser à cette conséquence la plus dramatique de la mort sociale et de ne plus accepter que ces décès restent juste relégués aux rubriques faits divers de nos journaux avec le sempiternel titre « encore un drame de la solitude ». L'objectif de ce coup de projecteur est aussi, au-delà des indispensables actions de prévention de l'isolement, de chercher des solutions pour que ces personnes âgées n'aient plus une mort invisible après une vie invisibilisée.

1. <https://france3-regions.francetvinfo.fr/nouvelle-aquitaine/lot-et-garonne/agen/drame-solitude-agen-femme-decouverte-son-appartement-deux-ans-apres-sa-mort-1907716.html>

2. https://www.lemonde.fr/asie-pacifique/article/2018/10/25/au-japon-les-morts-solitaires-deviennent-un-phenomene-de-societe_5374155_3216.html



L'éclairage de...



Jean Dionis,
maire d'Agen¹

**Vous avez été
confronté à un
cas de mort
solitaire dans votre
commune ?**

Oui, et nous avons été extrêmement choqués par le décès de cette dame qui habitait à 100 mètres de la mairie et qui a été retrouvée deux ans après son décès. C'était une dame seule et que nous n'avons pas su, d'une manière ou d'une autre, raccrocher à la vie sociale de notre ville. Elle était en contact avec une assistante sociale qui a été mutée et elle n'avait pas souhaité être suivie par une autre personne. Les personnes âgées peuvent être très marquées par la rupture et ne sont pas forcément en demande d'aides et en capacité d'accepter des changements dans le suivi social. Elle s'est progressivement complètement isolée. Le système de prélèvement automatique sur un certain nombre de charges comme le loyer se passait correctement. Elle ne venait pas aux rendez-vous proposés par son bailleur social, par exemple sur la chaudière, ce qui ne nous a pas alertés car beaucoup de locataires ne répondent pas favorablement à ces rendez-vous. Le voisinage n'avait rien constaté non plus. Une alerte avait été donnée par une entreprise de location de matériel d'assistance respiratoire, nous n'y avons pas été assez attentifs.

Que mettez-vous en place à Agen pour lutter contre l'isolement des personnes âgées ?

Ce drame nous a fait beaucoup réfléchir et nous avons fait de la lutte contre l'isolement un engagement municipal. Jusqu'à présent, l'organisation des municipalités concernant les personnes âgées reposait essentiellement sur des clubs du 3^e âge. À Agen, où nous comptons 33 000 habitants, nous avons plusieurs clubs où les personnes âgées se retrouvaient une ou plusieurs fois par semaine. Nous constatons que ce mode organisationnel est arrivé à son terme car les modes de vie du 3^e et du 4^e âge sont radicalement différents. De 60 à 80 ans, il y a une majorité de personnes âgées en bonne forme et qui sont très en demande d'activités très variées qui leur permettent d'acquérir de nouvelles connaissances, comme une chorale ou des initiations au numérique. Cela signifie que nous

devons, pour cette tranche d'âge, glisser du club d'activités traditionnel à un pôle multi-activités senior. Pour les plus de 80 ans de plus en plus nombreux - à Agen, nous avons plus de 3 000 habitants de plus de 80 ans, nous constatons une cassure nette du désir d'aller vers les autres et de la capacité à le faire seul. Nous devons donc nous réorganiser pour offrir une nouvelle réponse en allant vers eux, avec des visites au domicile et une solidarité de voisinage. Passer des clubs des anciens à des pôles d'activités pour les moins de 80 ans et proposer des visites à domicile pour les plus de 80 ans est un gros chantier de réorganisation, c'est un virage évolutif lourd mais nous devons le prendre. Nous souhaitons également nous appuyer sur les conseils de quartier qui fonctionnent bien depuis leur mise en place en 2008 et qui sont un des points forts de notre ville. Nous sommes convaincus que la lutte contre l'isolement peut être opérationnelle grâce à l'engagement des voisins avec des visites au domicile des personnes âgées. Chaque quartier volontaire aura un Service Civique dont le rôle sera de recenser les personnes de plus de 80 ans, de favoriser la mise en relation entre personnes âgées et citoyens, de piloter le suivi de l'organisation des visites à domicile. Concernant le bailleur social, nous souhaitons mettre en place une visite annuelle pour chaque famille agenaise, c'est aussi un gros chantier.

Pensez-vous que les élus de proximité soient bien outillés pour lutter contre cet isolement ?

Les élus sont démunis concernant les problématiques d'isolement social. N'oublions pas que les élus sont des citoyens qui ont fait le choix de l'engagement et dont le niveau de connaissances de ces sujets est très hétérogène. Pour beaucoup d'entre eux, la prise de responsabilités collectives est aussi quelque chose de nouveau et globalement, il y a un gros travail de sensibilisation et d'amélioration des connaissances des élus sur l'isolement social et ses conséquences. C'est un sujet qui commence à être partagé entre élus même si je constate qu'il est plus une préoccupation urbaine que rurale. À Agen, nous avons organisé en octobre 2020 une conférence-débat intitulée « Rompre l'isolement des personnes âgées » avec Jean-François Serres. Ce que font les Petits Frères des Pauvres, d'un point de vue plus statistique et sociologique est très précieux pour nous. ●

Il y a un gros travail de sensibilisation et d'amélioration des connaissances des élus sur l'isolement social et ses conséquences.

¹ <http://jeandionis.com/blog/fraternite-municipale-comment-progresser>



L'éclairage de...

Sophie Buhnik, chercheuse à l'Institut français de recherche sur le Japon à la Maison franco-japonaise

Associée aux travaux du REIACTIS (Réseau d'Études International sur l'Âge, la Citoyenneté et l'Intégration Socio-économique) sur les droits des personnes âgées en situation de pandémie, ses recherches en géographie et urbanisme portent sur les espaces périurbains japonais vieillissants et décroissants, dont elle étudie les dynamiques résidentielles et les politiques locales de revitalisation dans une perspective comparée avec les cas d'agglomérations françaises en déclin.

Pouvez-vous nous en dire plus sur les *kodokushi*, ces morts solitaires ?

Le mot *kodokushi* a été forgé dans les années 1970, au cours desquelles le vieillissement de la population japonaise a commencé à devenir plus évident. Le terme s'est popularisé après le grand tremblement de terre de Kobe en 1995 : on comptait parmi les victimes de nombreuses personnes âgées vivant seules et en perte d'autonomie, qui n'ont pas réussi à fuir à temps de leur logement. Ensuite, la prise de conscience d'une montée des inégalités socio-économiques et les discussions sur de nouvelles formes d'exclusion ont souligné les risques inhérents au fait de vieillir seul(e) à domicile et sans entretenir de liens fréquents avec sa famille ou son voisinage. Les *kodokushi* (nommées aussi *koritsushi* dans les documents ministériels) concernent ainsi principalement des personnes âgées veuves ou célibataires, en manque de liens, dotées de faibles ressources financières, le système de retraites étant moins protecteur qu'en France, et ce phénomène frappe beaucoup les hommes. Il y a aussi des personnes âgées qui s'isolent volontairement. Selon le ministère des Affaires intérieures et des communications (*Sômuchô*), le nombre de ménages¹ constitués d'une seule personne âgée est passé de 2,72 millions en 1998 à 4,70 millions en 2011. Les personnes âgées forment en outre 42,5 % de l'ensemble des ménages bénéficiaires d'aide publique en 2011, soit 636 000 ménages. Au début des années 2010, un rapport conduit par la chaîne publique NHK avait recensé 32 000 morts solitaires par an sur une population de



Au Japon, il y a aussi des accords passés avec des entreprises privées pour faciliter la détection de seniors fragilisés, par exemple avec les distributeurs d'eau ou d'électricité, qui sont incités à communiquer dès que possible aux collectivités locales des anomalies dans la consommation de leurs clients âgés.



127 millions, sachant qu'avaient été comptabilisées autant les personnes dont le décès se sait au bout d'une journée que les personnes retrouvées décédées après plusieurs années. Il est difficile d'avoir au Japon une définition commune et claire de la mort solitaire car il existe des différences dans les critères de recensement des personnes décédées au niveau des gouvernements locaux, il n'y a pas d'unité statistique stricte : par exemple dans les critères d'âge, de délai entre le décès et son constat, tandis que les suicides peuvent être inclus ou non dans la catégorie *kodokushi* selon les décisions des gouvernements locaux (municipalités et départements). Il y a aussi matière à débat pour savoir si on inclut les personnes qui n'étaient pas isolées socialement car elles avaient une vie communautaire active, même si leurs proches ne se sont pas rendus compte de leur mort immédiatement. Quand on arrive à des cas de mort solitaire très médiatisés, avec les cadavres de personnes retrouvés des années après leur décès, on dit que c'est la faute d'une société sans liens ou *muen shakai* en japonais, expression qui traduit l'idée de perte de relations interpersonnelles et d'activités communautaires. Les morts solitaires sont en général retrouvés en raison d'une accumulation de factures d'eau, d'électricité ou de loyers impayés pour les personnes locataires de leur logement. Elles sont très craintes au Japon pour des raisons socio-économiques car elles ont un impact négatif important sur l'activité immobilière : en effet, les biens où des personnes ont été retrouvées mortes, quelle qu'en soit la cause, sont très difficiles à relouer ou

à vendre pour des raisons de superstition ou de croyances. Ce type d'incident, plus susceptible de se produire dans les quartiers où il y a beaucoup de personnes âgées, peut donc accentuer la vacance résidentielle en dissuadant de potentiels arrivants. Il existe même une application appelée *Oshimaland*, très redoutée des propriétaires et des promoteurs immobiliers, qui recense les logements où les personnes sont décédées de mort accidentelle ou violente².

Qu'est-ce que les autorités japonaises ont mis en place ?

Au Japon, on a l'habitude d'organiser les sociabilités et l'entraide à l'échelle des associations de quartiers, mais aussi beaucoup d'aménagements comme la vérification de l'éclairage des rues, la prévention anti-incendie, l'organisation de processions ou de fêtes ou des opérations pour faire venir les habitants dans les commerces de détail. On attribue ce genre d'initiatives au fait que dans les grandes villes mais aussi dans les villes en décroissance démographique, les personnes âgées ont moins d'activités, moins de liens de voisinage, ce qui accentue les cas de morts solitaires. De 2009 à 2011, un projet destiné à rendre plus sûre la vie quotidienne des seniors (*anshin seikatsu sôzô jigyo*) et à éviter les décès isolés ou les abus sur les personnes âgées, a été mis en œuvre dans 58 municipalités, désignées comme municipalités promouvant le bien-être communautaire (*chiiki fukushi suishin shichôson*) : la municipalité d'Adachi dans l'agglomération de Tokyo a par exemple mené, en collaboration avec des associations de résidents, des enquêtes renforcées sur les conditions de vie des plus de 70 ans entre 2008 et 2021, et elle soutient des activités volontaires d'appel, de visites au porte-à-porte ou de création de lieux de vie, dans le cadre de son programme « *Koristu zero project* ». Les gouvernements locaux incitent aussi à l'autonomie locale et citoyenne, plus structurée et normalisée qu'en France – en invoquant la responsabilité individuelle pour favoriser le bien-être collectif – avec la construction de réseaux d'entraide entre résidents. Les communes japonaises, pour des raisons budgétaires liées à la dépopulation, comptent beaucoup sur l'autogestion dans les quartiers et la coparticipation des habitants pour faire du bénévolat, maintenir des services publics, aider les personnes âgées, mettre en place des taxis communautaires, pour la livraison de courses ou la gestion d'espaces de socialisation. Au Japon, il y a aussi des accords passés avec des entreprises privées pour faciliter la détection de seniors fragilisés, par exemple avec les distributeurs d'eau ou d'électricité, qui sont incités à communiquer dès que possible aux collectivités locales des anomalies dans la consommation de leurs clients âgés. Au niveau des initiatives privées, se développent aussi à destination de jeunes retraités, des habitats collectifs qui

proposent en plus d'un logement au loyer plus élevé, un panel de services de care.

La forte utilisation au Japon d'objets connectés ou de robots sociaux pour personnes âgées, fantasme ou réalité ?

On parle beaucoup du Japon comme le pays des nouvelles technologies mais par exemple, payer par carte bleue au-delà des grandes villes, ce n'est pas si fréquent que ça. Il existe en effet des objets connectés où les proches des personnes âgées sont informés quand elles utilisent des objets considérés comme source de danger domestique, comme une plaque de cuisson. Ces technologies amènent à plusieurs réflexions : le choix d'une société de la surveillance et d'une société à deux vitesses, alors que le Japon est déjà un des pays les plus inégalitaires de l'OCDE, en termes de coefficient de Gini³, même si sa société apparaît très homogène dans ses pratiques, ses comportements ou ses attentes en matière de parcours de vie. Le niveau de vie des personnes âgées est très disparate, ce qui détermine la possibilité de s'offrir des services robotisés ou d'emménager dans ce qu'on appelle les smart cities. Beaucoup d'entreprises qui commercialisaient de l'électroménager ou des automobiles (Panasonic, Toyota par exemple), et ne sont pas de purs opérateurs urbains à l'origine, en viennent à s'intéresser à la production urbaine pour trouver de nouveaux débouchés économiques. Cela aboutit à la proposition de solutions de haute surveillance avec de l'habitat ultra connecté, destiné prioritairement à des classes moyennes supérieures et en arguant que cela contribue au soutien d'une société très âgée. Les Japonais sont consommateurs depuis longtemps de technologies mais cela reste très variable en fonction des revenus et des régions. D'après des enquêtes du cabinet du Premier ministre sur l'illectronisme au Japon, 98,7 % des 20-29 ans utilisent Internet régulièrement, contre 51 % des 70-79 ans. Il y a plein d'endroits, notamment en milieu rural, où l'utilisation de ces technologies demeure très limitée, on se sert encore du fax dans de nombreuses entreprises et une bonne partie des démarches administratives se fait encore par écrit, même dans des grandes villes ! La commercialisation de ces objets connectés a aussi pour but de pallier le manque de personnel infirmier. Si la satisfaction des usagers reste difficile à évaluer, des études conduites dans des maisons de retraite indiquent cependant que les interactions des seniors avec des « robots d'accompagnement » ou conversationnels, ont des effets bénéfiques sur leurs capacités cognitives et leur santé morale. Il faut donc rester prudent quand on annonce que le Japon, grâce à l'utilisation des technologies, arrive, de façon palliative, à mieux entourer les personnes âgées.

1. La population du Japon était en 2019 de 126,3 millions de personnes dont 28,4 % de 65 ans et plus.

2. Lien vers le site *Oshimaland* : <https://www.oshimaland.com/>. Cet article évoque également les facteurs de dépréciations des propriétés à louer ou réinvestir : <https://tokyocheapo.com/living/jiko-bukken-cheapest-apartments-in-tokyo/>

3. L'indice (ou coefficient) de Gini est un indicateur synthétique permettant de rendre compte du niveau d'inégalité pour une variable et sur une population donnée.

— Une hausse de 122 % de l'isolement des cercles familiaux et amicaux avec 2 millions de personnes âgées isolées vs 900 000 en 2017

Autre aggravation inquiétante, le nombre de personnes âgées isolées des cercles familiaux et amicaux est en hausse avec 12 % de personnes de 60 ans et plus qui n'ont pas ou peu de contacts avec leur entourage le plus proche, famille et amis, ce qui représente plus de 2 millions de personnes, l'équivalent d'une ville comme Paris (vs 900 000 personnes en 2017). Cette très forte hausse est à l'évidence une des conséquences immédiate de plus de 15 mois de crise sanitaire qui ont fortement dégradé les possibilités de rencontres avec son entourage le plus proche.

— Un fort affaiblissement des relations sociales

Par rapport à 2017, on constate une hausse de l'isolement dans les quatre cercles de sociabilité qui servent à qualifier les situations d'isolement des personnes âgées : le cercle familial, le cercle amical, le cercle de voisinage, les réseaux associatifs. C'est là aussi une conséquence directe des mois vécus au rythme des différentes phases de confinements et



déconfinements avec le maintien des liens sociaux physiques amplement limité. Ce sont les liens avec les amis (+ 12 % de personnes isolées du cercle amical par rapport à 2017) et les réseaux associatifs (+ 11 % de personnes isolées des réseaux associatifs) qui ont été les plus affectés.

Résultats de 2017 en italique et évolutions par rapport à 2021 indiquées comme suivant ↗

Les isolés du cercle familial ↑ 28 % (22 %)	Les isolés du cercle amical ↑ 40 % (28 %)	Les isolés du cercle « voisinage » ↑ 24 % (21 %)	Les isolés des réseaux associatifs ↑ 66 % (55 %)
 <p>Sont considérés comme « isolés » : Les personnes n'ayant pas d'enfant ou ne les voyant que quelques fois dans l'année, moins souvent ou jamais et les personnes n'ayant pas de petits-enfants ou ne les voyant que quelques fois dans l'année, moins souvent ou jamais. Et les personnes ne voyant que quelques fois dans l'année, moins souvent ou jamais physiquement des membres de leur famille qui ne vivent pas avec eux.</p>	 <p>Sont considérés comme « isolés » : Les personnes ne voyant que quelques fois dans l'année, moins souvent ou jamais physiquement leurs amis ainsi que celles qui n'ont pas d'amis.</p>	 <p>Sont considérés comme « isolés » : Les personnes n'ayant pas de voisins ou ne discutant avec eux au-delà de l'échange de pure politesse (« Bonjour-bonsoir ») que quelques fois dans l'année ou jamais.</p>	 <p>Sont considérés comme « isolés » : Les personnes ne participant pas aux activités d'une association/d'un groupe ou participant moins d'une fois par mois à ces activités.</p>

Le cercle familial : en 2021, 1,3 million de personnes âgées ne voient jamais ou quasiment jamais sa famille proche (enfants et petits-enfants) vs 470 000 en 2017

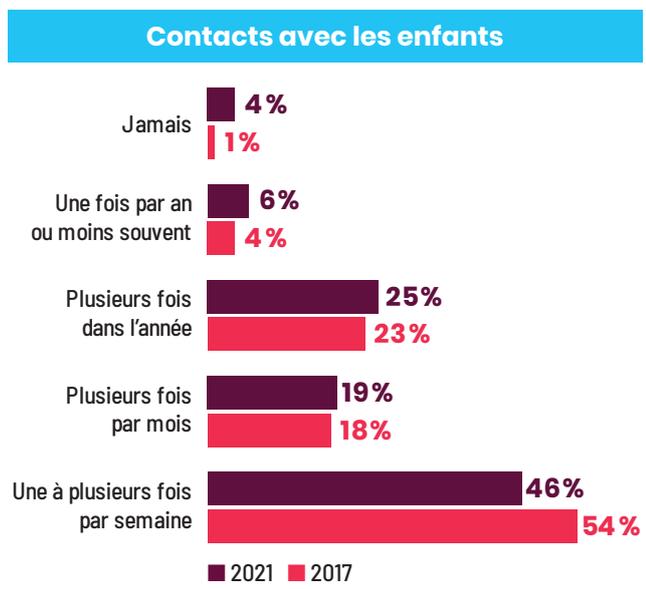
« Je suis toute seule, qu'est-ce que vous voulez faire ? Mon fils il a sa vie. Je suis toute seule. Avant je n'étais jamais seule. » Adèle, 64 ans, région Île-de-France

« Je vois mon fils une fois dans l'année mais on se téléphone souvent. » Aude, 91 ans, région Bourgogne Franche-Comté

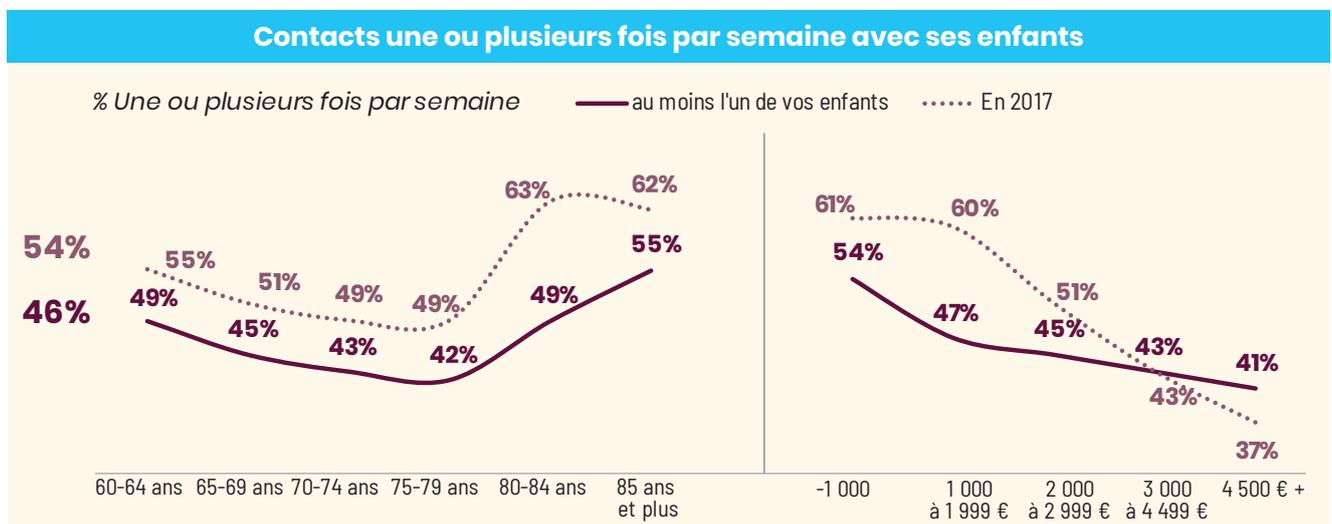
« Si je voyais mes petits-enfants, je serais moins seule. On leur a donné pas mal les petits enfants et ils font comme si on n'existait pas. » Maria, 81 ans, région Auvergne Rhône-Alpes

« J'ai mes deux filles qui m'appellent tous les trois jours. À part ça, elles ne m'appellent pas longtemps, on ne sait pas toujours quoi se raconter. Moi j'aimerais mieux parler un peu plus. Surtout j'aimerais bien qu'on me prenne dans une voiture et qu'on m'emmène faire un tour. Parce que là je ne sors pas du tout. » Denise, 81 ans, région Hauts-de-France

« J'ai dit à mes enfants de ne plus venir me voir. Je ne veux pas qu'ils se dérangent pour moi. Ils habitent loin, c'est compliqué pour eux et je leur dis souvent qu'ils n'ont pas à supporter mes conneries. Je ne veux pas leur imposer des choses. Alors on s'appelle au téléphone, une fois par semaine, je peux échanger avec mon fils et ma fille. Et c'est déjà beaucoup ce qu'ils font pour moi. » Marc, 60 ans, détenu

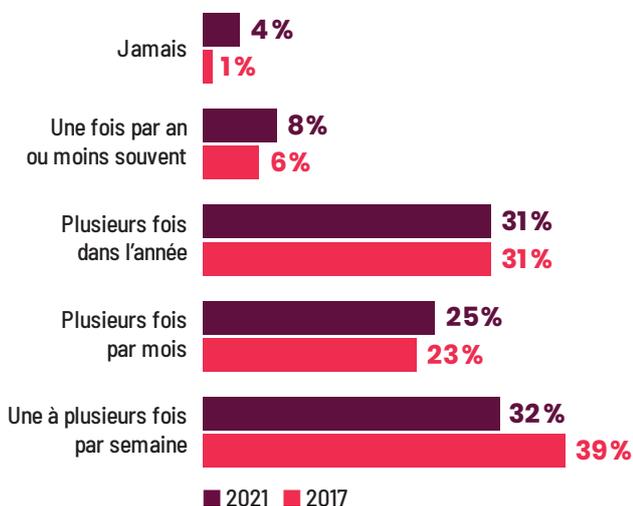


Ce sont les relations régulières qui ont le plus pâti de cette année si particulière sous le signe des gestes barrières et des restrictions de déplacement, même si l'aide aux personnes vulnérables faisait partie des motifs impérieux pour se déplacer. Si les visites plusieurs fois par mois sont restées stables, les visites une à plusieurs fois par semaine sont en baisse de huit points avec une très faible bascule sur des visites pluri-annuelles. Cependant, bonne nouvelle, on constate toujours, comme en 2017, un **resserrement notable des solidarités familiales pour les personnes du grand âge** puisque les visites régulières des enfants, et à niveau plus faible des petits et arrière petits-enfants se renforcent au-delà de 85 ans. Même si la crise sanitaire a eu un impact sur la fréquence des rencontres, 55 % des personnes de 85 ans et plus reçoivent la visite de leurs enfants une ou plusieurs fois par semaine (vs 42 % pour les 75-79 ans).



Les évolutions les plus inquiétantes concernent les contacts rares (+ 2%) et les personnes qui n'ont aucun contact physique avec leur famille la plus proche (+ 3 % par rapport à 2017). En juin 2020, dans notre rapport sorti juste après le premier confinement, nous avions déjà alerté sur les 720 000 personnes âgées qui n'avaient eu aucun contact avec leurs proches pendant les mois de mars et avril. Entre 2017 et 2021, cette situation perdure donc pour un noyau dur d'exclus. **En 2021, 1,3 million de personnes âgées ne voient pas ou quasiment leurs proches. Sans oublier celles et ceux qui n'ont aucune famille, soit 10 % de la population des 60 ans et plus.**

Contacts avec les petits-enfants

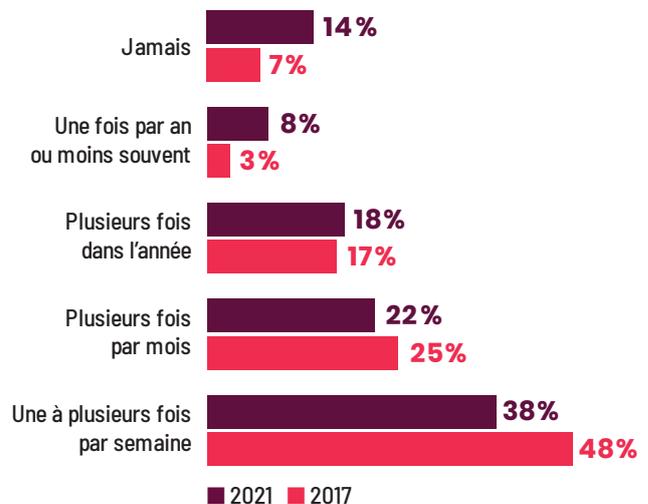


Concernant les rencontres avec les petits-enfants, elles ont aussi diminué sauf pour les personnes âgées qui les voyaient plusieurs fois dans l'année et pour qui le rythme de visites s'est maintenu. Le nombre de personnes âgées ne voyant jamais ou très peu leurs petits-enfants est en hausse. Ceux qui avaient des liens très fréquents, une à plusieurs fois par semaine, ont reçu moins de visites régulières (- 7 % par rapport à 2017), sauf pour la tranche d'âge des 60-64 ans, bien identifiée comme moins à risque et qui a vraisemblablement continué à garder plus facilement les petits-enfants.

Le cercle amical : des relations mises à mal, 3,9 millions de personnes âgées avec pas ou quasiment pas de relations amicales vs 1,5 million en 2017

« J'ai des amies, elles m'appellent de temps en temps, mais je n'ai pas beaucoup de conversation parce que je ne sors pas. Tu es entre quatre murs et pleine de douleurs donc tu n'as pas grand-chose à raconter. » Édith, 76 ans, région PACA

Contacts avec les amis



« Avec le confinement et tout, on s'est un peu perdu de vue, on ne se voit pas. Avant on se voyait davantage, mais maintenant pratiquement plus. La vie est bizarre. Voir un peu de gens, discuter avec eux, ça fait du bien. » Jean, 66 ans, Région Bourgogne Franche-Comté

« Les gens que je côtoyais sont de mon âge et ne se déplacent pas non plus. J'avais aussi une autre amie, mais elle est décédée. » Aude, 91 ans, région Bourgogne Franche-Comté

« J'ai des contacts téléphoniques parce qu'à 84 ans mon horizon est constitué d'amis qui correspondent à mon âge, mais qui sont dans le même état que moi. En particulier avec le Covid, elles ne pouvaient plus se déplacer et ça m'a isolée beaucoup. On a pris l'habitude de se téléphoner déjà une fois par jour pour que chacune surveille les autres. S'il y a un problème et que la personne ne répond pas, on essaye de savoir pourquoi. » Lorraine, 84 ans, région Centre

« J'ai une amie que j'ai rencontrée à l'église, mais c'est une personne âgée qui ne bouge pas seule, qui ne sort pas seule, donc nos rencontres sont rares puisque je ne sors plus. » Nadia, 92 ans, région Hauts-de-France

« J'ai une amie qui me téléphone tous les jours. C'est une relation très virtuelle, elle est très malade. Il y a des fois où je m'ennuie. Je regarde un peu la télé, je pénètre dans le documentaire et là ça me rassure. » Ronan, 96 ans, région Nouvelle-Aquitaine

Le réseau amical a énormément souffert de ces mois de crise sanitaire avec une forte baisse des relations très régulières (- 10 points par rapport à 2017). Ces chiffres confirment d'ailleurs les chiffres des relations

amicales pendant le premier confinement de mars-avril 2020 où nous avons noté que les contacts avec les amis s'étaient espacés. Fait marquant, malgré des épisodes de reconfinement/déconfinement plus souples qu'au printemps 2020 et une campagne vaccinale priorisée vers les personnes les plus âgées depuis le début d'année 2021, la raréfaction des liens avec les amis est en forte hausse avec 8 % de personnes qui voient leurs amis une fois par an ou moins souvent (vs 3 % en 2017 et 3 % en mars-avril 2020) et 14 % qui ne voient jamais d'amis (vs 7 % en 2017 et 11 % pendant le premier confinement). Au total, ce sont **22 % de personnes de 60 ans et plus, soit 3,9 millions de personnes âgées qui n'ont pas ou quasiment pas de lien social avec des amis. Cet isolement touche de plein fouet les 85 ans et plus (48 %), les habitants de la région parisienne (27 %), les femmes (26 %) et les personnes qui vivent seules (25 %).**

Une étude de la Drees publiée en juillet 2021 sur le renoncement au soin pointe que l'isolement social est un facteur de risque de renoncement au soin, tout comme la pauvreté en conditions de vie : « *Les personnes qui ont renoncé à des soins sont moins satisfaites de leurs relations amicales : seulement 74 % déclarent qu'elles sont bonnes, contre 86 % des personnes qui ont pu répondre à l'ensemble de leurs besoins de soins. L'écart est encore plus marqué pour les relations familiales : parmi les personnes ayant eu des besoins de soins, 68 % de celles ayant renoncé à un soin déclarent de bonnes relations, contre 85 % de celles n'ayant pas renoncé. Or le degré de satisfaction à l'égard de ses relations renseigne sur le capital social mobilisable pour accompagner une démarche de soins et contrer les obstacles financiers ou organisationnels dans l'accès à ces soins. Toutes choses égales par ailleurs, plus les relations sociales, et surtout familiales, sont bonnes, plus le risque de renoncer à des soins est réduit. Les personnes qui déclarent avoir des mauvaises relations familiales renoncent ainsi près de 2,3 fois plus que celles qui en ont de bonnes, et les personnes qui déclarent de mauvaises relations amicales ont un risque multiplié par 1,5 par rapport à celles qui en ont de bonnes.* » Même si l'étude souligne que les personnes âgées sont plus suivies médicalement, se préoccupent davantage de leur santé et ont moins de contraintes organisationnelles pour consulter, **il nous semble pertinent d'appeler toutefois à la vigilance pour les personnes âgées qui cumulent isolement des cercles familiaux et amicaux et précarité, qui sont bien identifiées par la Drees comme des facteurs aggravants de renoncement aux soins.**



Voisinage : l'ultra proximité a préservé le maintien des liens

« On se croise de temps en temps. Il n'y en a qu'un seul qui est là depuis longtemps, on se tutoie, on se dit « Bonjour ». Sinon non parce que ça change assez souvent les locataires. On ne se croise pas beaucoup. » Jean, 66 ans, région Bourgogne Franche-Comté

« J'avais deux voisins, mais ils sont partis en EHPAD. Il y avait un monsieur qui habitait la maison juste à côté de la mienne, j'allais le voir de temps en temps et on jouait au Scrabble. C'est une compagnie que je n'ai plus. » Aude, 91 ans, région Bourgogne Franche-Comté

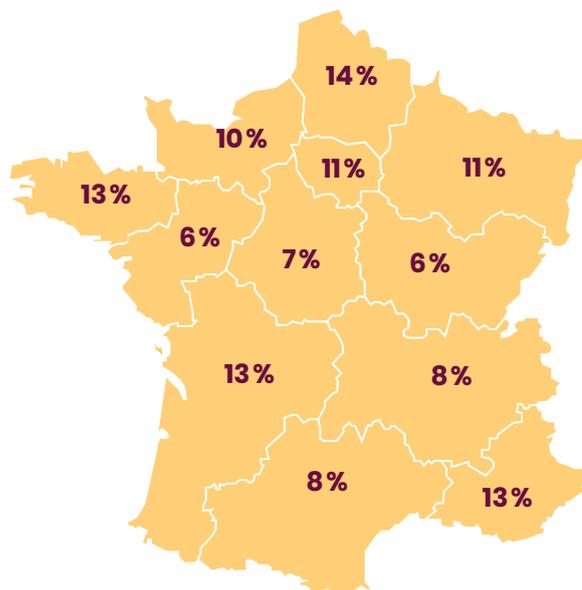
« Depuis le confinement c'est matin et soir qu'on se téléphone avec une ancienne voisine. Il vaut mieux avoir moins d'amis, mais que ce soient des amis. » Édmonde, 98 ans, région Pays-de-Loire

« Je connais mes voisins, mais le premier habite à cinq cents mètres, le deuxième à un kilomètre et le troisième à un kilomètre cinq. Quand on se voit, on se dit « Bonjour », mais ça s'arrête là. Surtout l'hiver. » Denis, 66 ans, région Nouvelle-Aquitaine

« Ma voisine m'appelle tous les soirs. Je ne sais pas rester toute une journée sans parler à quelqu'un. » Denise, 81 ans, région Hauts-de-France

De tous les cercles de sociabilité, dans un contexte qui restreignait la mobilité dans un périmètre de proximité, c'est le cercle de voisinage qui a le moins souffert de la situation et qui reste relativement stable par rapport à 2017, avec des contacts très fréquents qui sont seulement en baisse légère de 2 %. Il y a, comme en 2017, 10 % de personnes âgées qui n'ont jamais de contacts avec leurs voisins. À noter

Les isolés de 60 ans et plus du cercle de voisinage par région

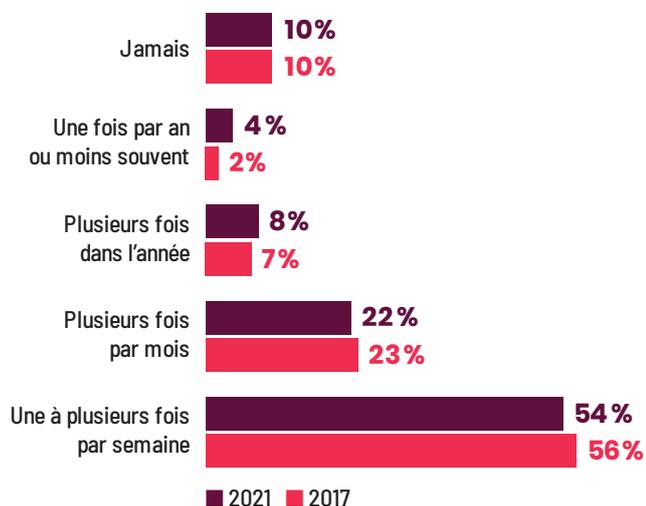


que les liens entre voisins avaient été beaucoup plus impactés au printemps 2020, avec un espacement des visites voire une absence pour 19 % des personnes âgées.

Autre constat, les relations de voisinage sont plus fréquentes dans les foyers les plus aisés. Si 72 % des personnes ayant des revenus inférieurs à 1 000 € entretiennent des relations de voisinage au moins une fois par mois, ils sont 87 % pour les personnes ayant des revenus supérieurs à 4 500 €. L'isolement du cercle de voisinage touche aussi plus fortement les habitants des Quartiers Prioritaires de la Ville (19 % vs 10 % en moyenne nationale).

La stabilité des relations de voisinage et le constat de l'impact des revenus sur la qualité des relations de voisinage rejoignent les conclusions d'une note de l'INED (Institut national d'études démographiques), parue en mai 2021 et qui s'appuie sur les résultats de l'enquête « Mon quartier, mes voisins » réalisée en 2018 avec le Centre Max Weber. En 2018, sur l'ensemble de la population, les visites et les échanges de services entre voisins étaient pratiqués par une part importante, proche de celle observée selon l'INED il y a 35 ans : « 75 % des personnes interrogées dans l'enquête MQMV sont entrées chez un voisin (d'immeuble ou de quartier dans les douze derniers mois et 76 % ont reçu un voisin chez eux (contre 73 % et 74 % dans l'enquête Contacts) ; 68 % ont rendu un service et 63 % en ont reçu (contre 62 % et 62%). Les motifs de visites et les services les moins engageants (une simple discussion, prêter des ingrédients) sont les plus fréquemment cités, mais les deux tiers des enquêtés

Relations avec les voisins



participent à des visites de convivialité (allant du café au repas). » Cette enquête relève aussi que 10 % de la population française n'ont aucune conversation avec leur voisinage. L'INED note également que « les pratiques de voisinage augmentent avec le niveau de diplôme et les revenus : l'absence totale de relations s'observe chez 10 % des personnes sans diplôme et 11 % des membres d'un ménage gagnant moins de 1 000 euros par mois, contre seulement 4 % pour les « bac+5 et plus » et moins de 1 % pour les hauts revenus (plus de 6 000 euros par mois). » Autre constat, l'intensité et la nature des relations de voisinage varient aussi en fonction des contextes résidentiels : « les configurations territoriales influencent également le choix des voisins fréquentés. Par exemple, c'est dans les communes rurales (84 %), les quartiers gentrifiés (79 %) et bourgeois (78 %) qu'on a le plus de chances de fréquenter des voisins nés dans le même pays que soi, du fait de la faible diversité des origines dans ces espaces ; à l'inverse, dans les grands ensembles la proportion s'élève à 46 % – un résultat qui met à mal le mythe des relations de voisinage communautaires dans ce type de quartier. »



Propension à voisiner selon les contextes. Source Enquête Mon quartier, mes voisins 2018 (Centre Max Weber et Ined)

Contexte résidentiel	Quartier*	% des habitants qui participent à des visites de convivialité	% des habitants qui échangent des services
Quartier bourgeois de ville-centre	Auteuil (RP)	76	73
	Ainay (RL)	75	88
Quartier gentrifié de ville-centre	Batignolles (RP)	74	79
	Croix Rousse (RL)	87	88
Quartier populaire de ville-centre	Riquet (RP)	67	80
	Grange Rouge (RL)	58	59
Quartier de mixité sociale programmée	Quartier du Port (RP)	55	80
	ZAC du Bon Lait (RL)	62	87
Grand ensemble en rénovation urbaine	Navigateurs (RP)	57	71
	Armstrong (RL)	62	60
Petite ville périurbaine	Montereau (RP)	57	72
	La Tour-du-Pin (RL)	64	68
Commune rurale périurbaine	Marolles (RP)	84	90
	La Bâtie (RL)	83	85
Ensemble		69	77

Champ : ensemble des habitants des 14 quartiers enquêtés

* : RP = région parisienne - RML = région lyonnaise



L'éclairage de...

Isabelle Mallon,
professeure de sociologie,
Université Lumière Lyon 2,
directrice adjointe du Centre Max
Weber

Spécialiste du vieillissement, Isabelle Mallon participe au collectif Voisinages, qui a réalisé l'enquête *Mon quartier, mes voisins*, sous la direction de Jean-Yves Authier (Centre Max Weber) et Joanie Cayouette-Remblière (INED). 2 572 questionnaires et 200 entretiens qualitatifs sur les relations entretenues (ou non) par les habitants dans sept types de quartier en région lyonnaise et parisienne ont été recueillis et sont en cours d'analyse.

Laboratoire de sociologie généraliste, le Centre Max Weber regroupe un grand nombre de sociologues du site de Lyon-Saint-Étienne, rattachés à l'une de ses quatre tutelles : le CNRS, l'École Normale Supérieure de Lyon, l'Université Jean Monnet Saint-Étienne et l'Université Lumière Lyon 2. Il est membre de la Maison des Sciences de l'Homme Lyon-Saint-Étienne.

Que reprenez-vous des résultats de notre Baromètre ?

La hausse de l'isolement relationnel est liée à un effet de contexte très marqué par la crise sanitaire et les différents confinements. On voit bien les conséquences très fortes de la distanciation physique, notamment sur le cercle amical, pas complètement compensées par la sociabilité à distance. Les effets sont assez forts sur la sociabilité familiale mais ils ont réussi à être mieux compensés par les appels téléphoniques et les contacts par Internet. L'étude montre aussi le frein aux activités associatives et la difficulté, dans des conditions dégradées, de maintenir ou de créer des liens, sinon forts, en tout cas intégrateurs. Ce que le baromètre met également bien en évidence, en termes d'effet de contexte, c'est que la crise a été beaucoup plus mal vécue par les jeunes retraités, les 60-69 ans, des personnes qui ont pu se sentir flouées par rapport à leur retraite et ce qu'elles avaient projeté d'en faire. Le baromètre donne aussi des données très robustes sur le lien entre isolement et précarité. Plus on a un niveau de revenus élevé, moins on a de risque d'être isolé, c'est ce qu'avait déjà mis en évidence le sociologue François Héran. La sociabilité, c'est-à-dire le fait d'entretenir des relations, dépend même davantage du niveau de diplôme, les personnes avec un niveau de diplôme élevé ont plus



de relations et des relations variées. Enfin, le baromètre montre bien l'évolution des usages d'Internet, avec l'effet socialisateur d'Internet pour les moins de 75 ans. La crise a accéléré les usages du numérique avec de forts effets de générations.

Et concernant les relations de voisinage ?

Les relations de voisinage ont moins souffert de cette distanciation physique imposée, tout comme le lien avec ces voisins un peu particuliers que sont les commerçants et tous les professionnels de proximité, ces personnes de la seconde ligne dont on a souligné le rôle économique. On devrait mettre plus en relief qu'ils ont contribué à une vie relationnelle minimale, source de contacts au quotidien, ce qui est très soutenant. Les relations de voisinage sont des liens faibles mais une multitude de liens faibles attachent solidement les gens à leur voisinage, tout aussi sûrement que des liens plus forts. On voit bien dans les résultats du baromètre que les gens qui sont isolés du cercle de voisinage ressentent plus fortement de la solitude et que le manque de confident est plus important auprès des personnes sans relations amicales ou avec leurs voisins. Une relation de voisinage, sans qu'elle soit forte, permet bien de pouvoir se confier à des personnes disponibles en proximité. Une étude faite par Marcel Drulhe, Serge Clément et Monique Membrado montre d'ailleurs l'élection par les personnes âgées d'un voisin privilégié, avec lequel on a un peu plus de relations, où on est à la lisière de l'amitié, qu'on ne fait pas forcément entrer chez soi mais avec qui on peut avoir des activités et des échanges. Les relations de voisinage sont aussi très homophiles, on va voisiner comme on a des amis, préférentiellement avec des gens du même sexe et avec des gens du même âge que soi, avec lesquels on partage des choses.

Est-ce que des initiatives comme la Fête des Voisins ou l'utilisation du numérique via des plateformes de mise en relation de proximité favorisent le voisinage avec les personnes les plus âgées ?

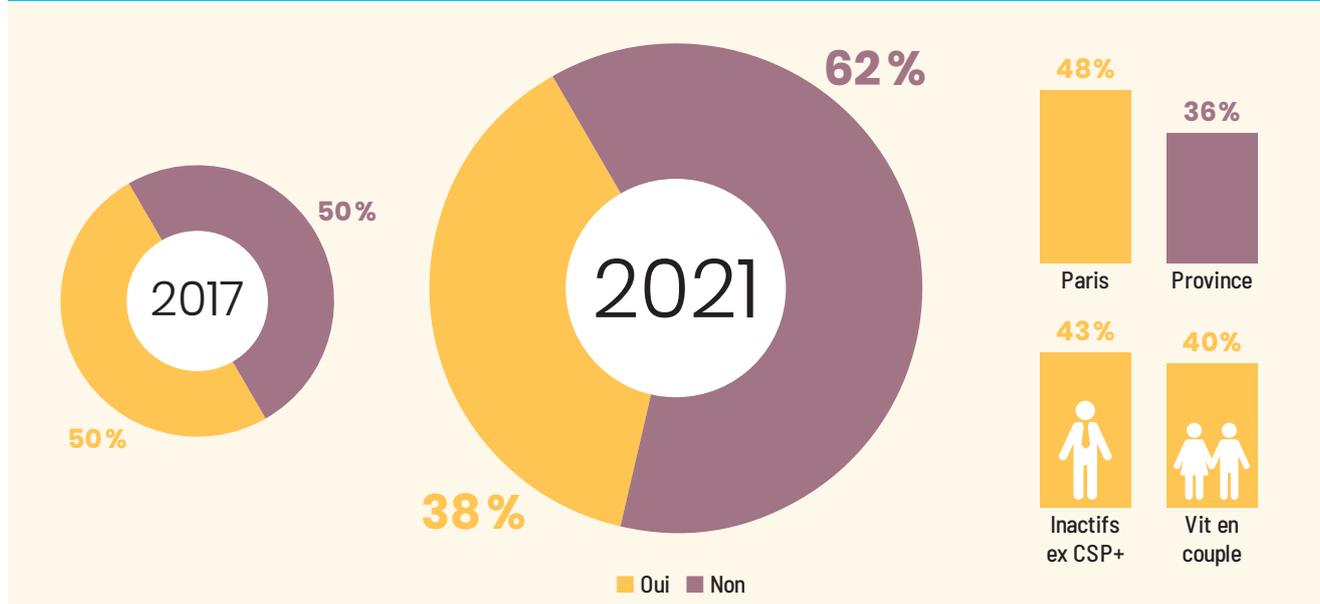
Dans notre étude, nous avons constaté que seulement 24 % des personnes âgées participent à la Fête des Voisins, moins d'une sur 10 y participe chaque année et ce sont les retraités de 60 à 74 ans qui y sont les plus investis et ce sont les jeunes qui y participent le moins. La Fête des Voisins marche d'autant mieux qu'il y a déjà des relations de voisinage préexistantes et peut alors les renforcer. Mais il existe aussi différentes initiatives de voisinage qui se font en dehors de cette fête institutionnalisée. Concernant l'utilisation du numérique pour être en relation avec ses voisins, l'utilisation est faible puisque 43 % des personnes que nous avons interrogés ne les utilisent pas et plus les personnes sont âgées, moins elles ont recours au numérique. Si ces réseaux sont pensés pour favoriser des échanges et des activités communes entre générations en remplissant un peu une fonction de club, il faut savoir que ce genre de pratique est souvent déterminé par l'appartenance sociale. Les projets mis en place par les bailleurs sociaux avec une logique en pied d'immeuble sont intéressants lorsqu'ils s'accompagnent d'un suivi de la relation avec un animateur de la vie relationnelle. Je pense que toutes les initiatives sont pertinentes du moment où on n'en

attend pas trop. Par exemple sur l'intergénérationnel, on arrive parfois à vouloir rapprocher de manière un peu artificielle des générations très éloignées au risque de faire se côtoyer des gens qui risquent de ne pas se comprendre. Or, chez les personnes âgées, il y a déjà au moins deux générations, si ce n'est pas trois. L'intergénérationnel est déjà là. Il faut vraisemblablement proposer des activités accessibles à tous les âges qui ne soient pas forcément estampillées intergénérationnelles et proposer des activités par capacités. Enfin, il faut savoir qu'on vieillit comme on a vécu. Les gens qui étaient anciennement ouvriers ou employés ont une sociabilité centrée sur les liens familiaux et s'investissent moins dans des relations de voisinage. En revanche, les anciens commerçants ou les artisans que l'exercice de leur métier a ancrés dans leur quartier, mais aussi les professions intermédiaires, demeurent investis dans le voisinage. Si on a eu la possibilité de développer pendant sa vie des pratiques de sociabilité, elles perdurent après la retraite. Il me paraît donc essentiel de veiller à ce que les gens puissent acquérir des compétences relationnelles bien avant la retraite et que notre société apprenne à mieux valoriser ces liens faibles qui ont de l'importance. ■

Les relations de voisinage sont des liens faibles mais une multitude de liens faibles attachent solidement les gens à leur voisinage, tout aussi sûrement que des liens plus forts.



Participation à des activités d'une association



Le cercle associatif : une vie associative plus limitée où les liens ont été plus durs à tisser

(afin de correspondre le plus fidèlement possible à l'adaptation du secteur associatif pendant les mois de crise sanitaire, nous avons décidé de prendre en compte également les activités associatives en distanciel menées par de nombreuses associations).

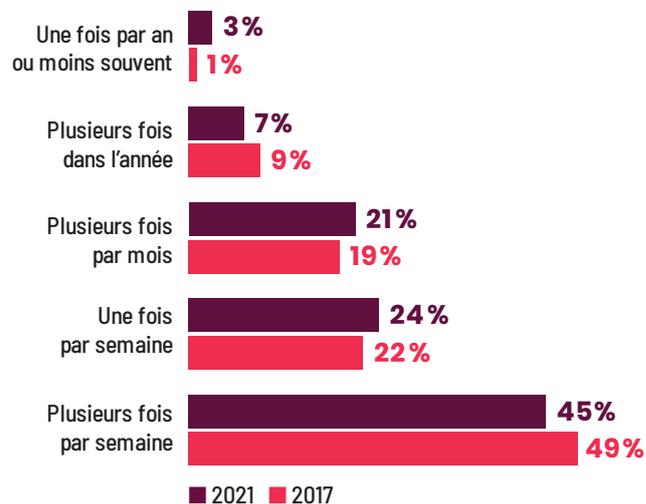
« Je suis allée voir une association mais ils ne sont qu'entre eux. La commune, ils n'ont jamais rendu service. Je remontais à pied, personne ne me prenait dans sa voiture. » Maria, 81 ans, région Auvergne Rhône-Alpes

« Je connais les associations qu'il y a sur ma ville, notamment les clubs du troisième âge, mais même avec des anciens, si c'est pour aller partager la solitude avec des gens qui ont plus de problèmes que vous, ce n'est pas la peine. » Denis, 66 ans, région Nouvelle-Aquitaine

La fréquentation des personnes âgées dans les associations a été fortement impactée par la crise : si 50 % des 60 et plus n'avaient aucune activité associative en 2017, ils sont 62 % en 2021, malgré la forte adaptation de nombreuses associations pour maintenir des activités en distanciel, que ce soit pour les actions de bénévolat ou les participations à des activités. Globalement, la participation à une vie associative est plus fréquente au sein des foyers les plus aisés : 57 % des personnes aux revenus supérieurs à 4 500 € participent à des activités associatives toutes les semaines vs 27 % pour ceux qui ont des revenus inférieurs à 1 000 €. Ce sont les aînés parisiens, aux revenus élevés et qui vivent en couple qui ont le plus maintenu leurs activités associatives.

En revanche, parmi ceux qui ont continué à s'investir, ils sont 7 sur 10 à avoir participé au moins une fois par semaine, soit 26 % de l'ensemble des personnes de 60 ans et plus.

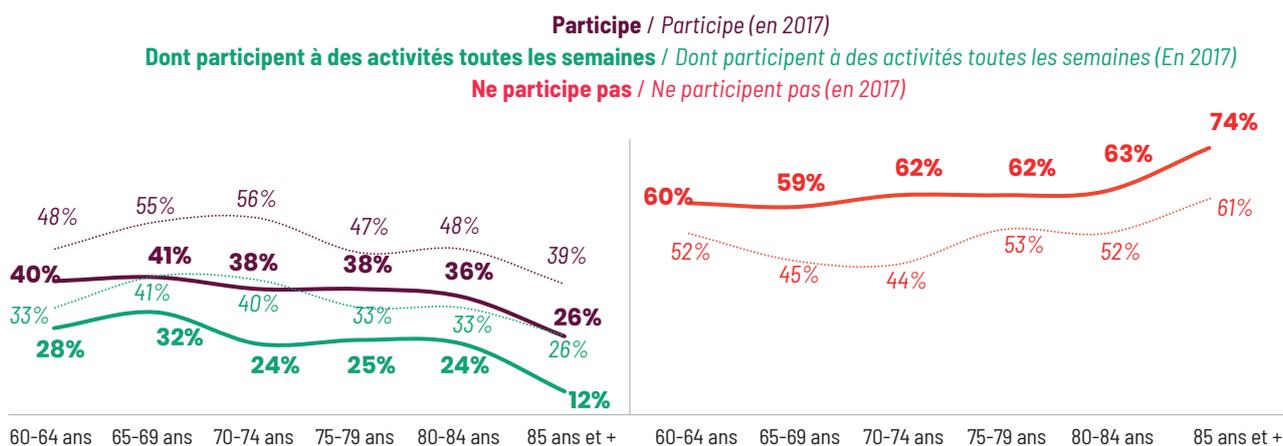
Lien avec le réseau associatif



Une participation très faible des personnes du grand âge à la vie associative

Même si ces derniers mois ont eu un impact fort sur la participation des personnes de 60 ans et plus, elle touche encore plus fort les personnes les plus âgées puisque **3/4 des 85 ans et plus n'ont aucune activité associative (74 % en 2021 vs 61 % en 2017)**.

Participation du grand âge à la vie associative



Parole de bénévole

Jean-Pierre, 85 ans, bénévole d'accompagnement en Île-de-France

Je suis bénévole aux Petits Frères des Pauvres depuis septembre 2020. Quand j'ai pris ma retraite, je ne me voyais pas ne rien faire. J'ai été bénévole écoutant dans une association de prévention du suicide puis visiteur de prison pendant 19 ans mais j'ai eu la sensation que mon âge devenait un frein pour l'association où j'étais car les détenus sont des personnes jeunes. Mon arrivée au sein des Petits Frères des Pauvres s'est passée très rapidement et facilement même si la crise sanitaire a compliqué les choses. Je ne voulais pas faire de visite tant que je n'étais pas vacciné, et il n'y avait pas encore de vaccin à l'époque. J'ai donc commencé par faire de l'accompagnement téléphonique. Maintenant, je fais aussi des visites à domicile et j'accompagne une personne qui a mon âge et l'autre 10 ans de moins que moi. J'ai aussi participé à un repas de Noël et j'ai sympathisé avec les bénévoles qui m'ont soutenu dans mes premiers accompagnements. On se donne des nouvelles et je leur transmets aussi les comptes-rendus de mes visites. Mon bénévolat est indispensable à ma vie et m'apporte bonheur, frustration et désespérance. Un grand bonheur en faisant quelque chose d'utile avec des relations individualisées et en me permettant de diversifier les gens que je vois, la frustration d'avoir sûrement loupé quelque chose dans mes discussions avec les personnes que j'accompagne dans les moments d'inattention dans l'écoute active. La désespérance quand je vois le nombre de personnes malheureuses qui croît et une société bien égoïste. Bien sûr, on reçoit aussi autant qu'on apporte. Je sais que je ne peux pas rencontrer de problèmes avec les gens que je visite. Seule ma santé serait sûrement une cause d'arrêt de mon bénévolat. Et ça peut arriver du jour au lendemain. Mais sinon l'âge n'est pas un obstacle pour devenir bénévole, j'en suis la preuve vivante !



Des liens difficiles à tisser

Si les liens avec le tissu associatif ont pu être maintenus pour un peu plus d'un quart de la population des 60 ans et plus, les liens ont été beaucoup plus durs à tisser et la qualité de la relation avec les autres adhérents et bénévoles s'est amoindrie. En 2021, 18 % des personnes âgées ayant participé à une vie associative déclarent que cela ne leur a pas permis de rencontrer de nouvelles personnes ou de nouer des liens amicaux (vs 9 % en 2017).

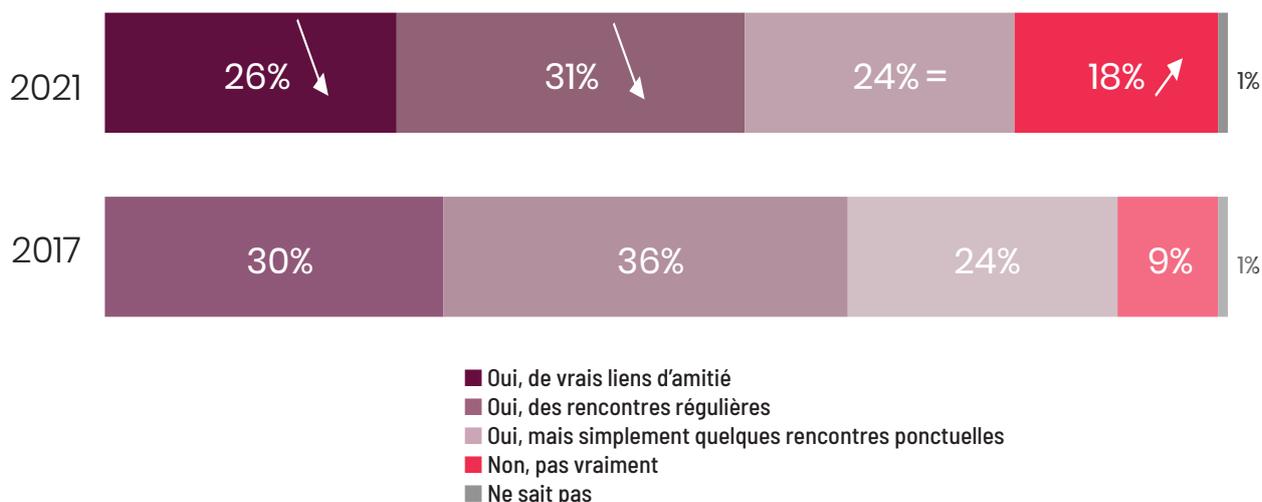
L'enquête¹ sur les impacts de la crise sanitaire sur les associations publiée en juin 2021 par le Mouvement associatif, en partenariat avec le RNMA (Réseau national des Maisons des associations) et Recherches & Solidarités donne un éclairage précis sur l'évolution de la vie associative. Si 60 % des associations ont réussi à maintenir plus de 20 % de leurs activités, pour 61 % des structures interrogées (vs 36 % en 2020), la crise a entraîné la perte de contact avec certains bénévoles. 55 % ont comme préoccupation la reprise ou la poursuite des relations avec les adhérents et 50 % la (re)mobilisation des bénévoles. Le maintien du lien avec les bénéficiaires/adhérents de l'association est le premier sujet de préoccupation pour 68 % des associations, suivie à 57 % (+ 32 points par rapport à 2019) par la diminution du nombre d'adhérents.



Qualité de la relation dans les liens avec le tissu associatif

81% (-9 pts)

des personnes déclarent que participer aux activités d'une association leur permet à minima de faire des rencontres ponctuelles



1. Enquête réalisée du 30 mars au 30 avril 2021 auprès de 9 458 responsables d'associations de toutes tailles, tous secteurs d'activités et toutes régions.



L'éclairage de...

Claire Thoury,
présidente du Mouvement
associatif

La vie associative a été bien malmenée ces derniers mois ?

Oui la crise sanitaire a été (est) particulièrement éprouvante pour le monde associatif, il me semble d'ailleurs important de lire les résultats du Baromètre dans ce contexte. Dans certains secteurs, les associations ont été en première ligne tout au long des derniers mois, c'est particulièrement vrai dans le social ou le médico-social mais pas seulement. Les associations ont œuvré pour limiter l'impact de la crise sanitaire pour une partie de la population. Un guide construit par le Mouvement associatif pour valoriser l'action des associations pendant la crise sanitaire est d'ailleurs sorti en juillet. Dans d'autres secteurs, les associations ont dû arrêter leurs activités ou les dématérialiser complètement. Le Mouvement associatif vient d'ailleurs de mener une enquête avec Recherche et Solidarités pour savoir où en sont les associations après un an de crise sanitaire, la reprise des relations avec les adhérents et la remobilisation des bénévoles sont des préoccupations très fortes. Est-ce que les adhérents et les bénévoles vont revenir après plus d'un an de crise sanitaire ? Retrouver le dynamisme associatif, qui est une force dans notre pays est essentiel, c'est un vrai facilitateur de maintien du lien social car il permet à des gens différents de se retrouver autour d'une cause, de projet et d'activités en commun. Nous sommes en train de travailler sur une campagne de communication grand public pour inviter les citoyens à reprendre leurs activités associatives.

Les personnes du grand âge ne s'impliquent pas dans le secteur associatif. Comment y remédier ?

En lisant le baromètre, on voit bien que le secteur associatif, comme le reste de la société, ne laisse que peu de place aux personnes de plus de 80 ans. Nous avons à l'évidence un vrai travail à mener sur ce sujet pour tenir compte de ces personnes qui s'éloignent de l'associatif en avançant en âge et leur proposer des missions qui leur correspondent. La société peut parfois poser un regard particulier sur la vieillesse, elle a tendance à la laisser de côté. Cette vision peu valorisante n'incite pas les plus âgés à rejoindre une association, à se sentir utiles. Les associations doivent se



saisir de ce sujet pour faciliter l'inclusion de tous. Bien que ce ne soit pas spécifiquement consacré au grand âge, c'est le sens de l'inclusiscore ([inclusiscore.org](https://www.inclusiscore.org)), l'outil développé par le Mouvement associatif pour aider les associations à être plus inclusives et à favoriser la participation de tous au projet associatif. Lorsque nous avons créé l'inclusiscore en 2020, nous avons fait un triple constat : nombreuses sont les inégalités qui influent sur l'engagement dans les associations (âge, genre, origine sociale, implantation territoriale, etc.). Certaines pratiques des associations peuvent renforcer les inégalités (gouvernance entre les mains de quelques-uns, bénévolat exclusivement de compétences, etc.). Certaines questions liées à l'ouverture ne sont peu ou pas posées au sein de l'association. Cet outil vise à aider les associations à se saisir de ces questions.

Les personnes âgées les plus modestes sont aussi très éloignées de l'associatif.

Je crois beaucoup, et de plus en plus nombreuses sont les associations qui s'y emploient, à la participation des bénéficiaires dans la construction des projets associatifs et dans la gouvernance de l'association. Rares sont les associations qui mettent les bénévoles d'un côté et les bénéficiaires de l'autre, avoir une approche plus globale et égalitaire est important pour lutter contre le sentiment d'illégitimité des plus modestes. Si l'éloignement des plus modestes de l'associatif s'accroît avec l'âge, c'est vrai à tous les âges de la vie. L'engagement est loin d'être exempt d'inégalités et l'origine sociale est l'un des facteurs les plus discriminants. C'est pour ça qu'il faut accompagner l'engagement dès le plus jeune âge, lutter contre le sentiment d'illégitimité de certains et démontrer, par l'action, que l'engagement doit concerner toutes celles et tous ceux qui le souhaitent. C'est le travail qui est mené par de nombreuses associations d'éducation populaire pour



lever les freins à l'engagement. Les juniors associations et plus largement les associations de jeunes dirigées par des jeunes jouent aussi un rôle crucial puisque les plus jeunes sont en responsabilité très vite, cela permet de lutter contre un premier frein, celui de l'âge, de gagner en confiance en soi, de prendre conscience de ses compétences, de mieux cerner ses envies, etc. Le Service civique est aussi un outil formidable pour accompagner l'engagement des plus jeunes qui fait ses preuves depuis plus de 10 ans. Le développement récent du Service civique Solidarité senior est un moyen de renforcer l'engagement des plus jeunes mais aussi de renforcer les liens intergénérationnels et d'agir contre l'isolement des personnes âgées. J'insiste beaucoup sur l'engagement des jeunes parce qu'on sait que lever les freins dès le plus jeune âge à des effets durables,

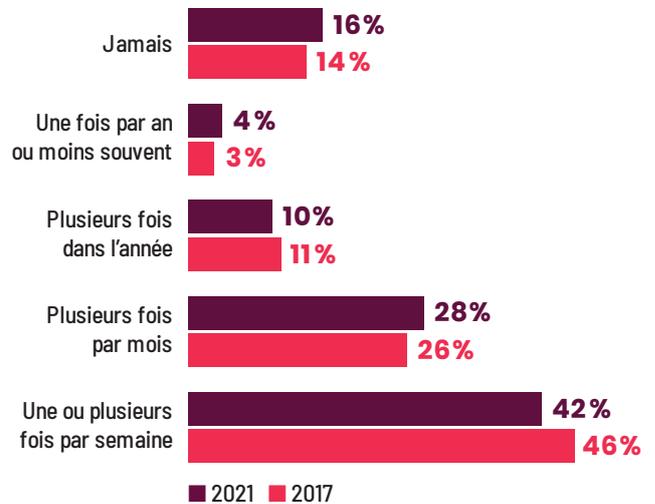
l'engagement prend des formes différentes avec le temps mais perdure. Il est essentiel de rester vigilant, il faut accompagner l'engagement des jeunes quels que soient le milieu social et le parcours de formation, ça ne doit pas rester l'apanage des grandes écoles ou des universités. Si accompagner l'engagement des plus jeunes est essentiel, ce n'est pour autant suffisant, il faut accompagner l'engagement de tous, à toutes les étapes de la vie. C'est, par exemple, le sens de la proposition d'un droit au volontariat tout au long de la vie que le Mouvement associatif a formulé à l'occasion de l'élection présidentielle de 2017 et qui reste d'actualité. ■

La société peut parfois poser un regard particulier sur la vieillesse, elle a tendance à la laisser de côté. Cette vision peu valorisante n'incite pas les plus âgés à rejoindre une association, à se sentir utiles. Les associations doivent se saisir de ce sujet pour faciliter l'inclusion de tous.

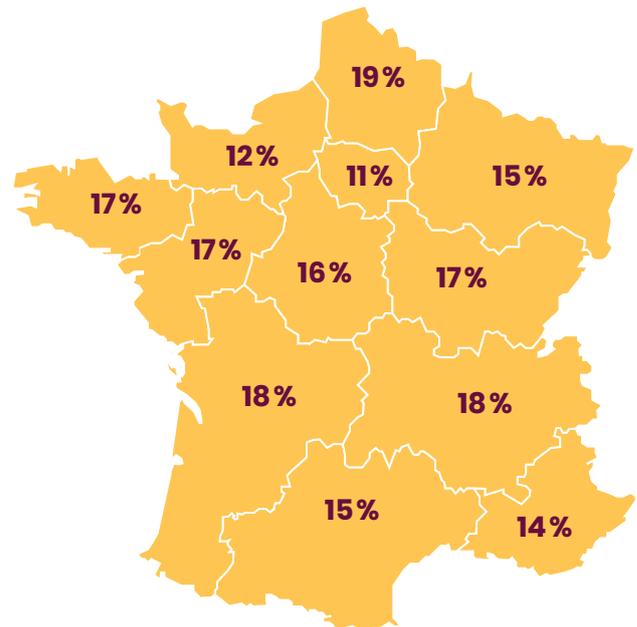




Relations avec les commerçants et professionnels de proximité



Personnes de 60 ans et plus qui n'ont aucun échange relationnel avec les commerçants et professionnels de proximité.



Les relations avec les commerçants et autres professionnels de proximité ont été les moins impactées par la crise sanitaire

Même si les relations avec les commerçants et professionnels de santé ne sont pas comptabilisées comme réseau de sociabilité pour qualifier l'isolement d'une personne, il nous semble primordial de s'y intéresser car elles sont très importantes dans le quotidien des personnes âgées dont le périmètre de sortie se réduit de plus en plus au fur et à mesure de l'avancée en âge. Les relations avec les commerçants et professionnels de proximité sont, avec les relations de voisinage, celles qui se sont le moins dégradées.

« J'ai des aides qui viennent le matin pour m'aider à me lever, qui me font mon petit déjeuner. À midi il y en a une qui vient me donner à manger. Le soir à six heures on vient me donner à manger. Et à dix-neuf heures, on vient me coucher. J'ai quand même des contacts avec des personnes et dans mon cas je ne suis pas mal. Je ne marche pas, mais c'est comme ça. Certains ont d'autres ennuis que moi. » Aude, 91 ans, région Bourgogne Franche-Comté

« La seule personne que j'ai vue de la semaine, c'est l'électricien qui m'a remis des ampoules. » Berthe, 71 ans, région Normandie

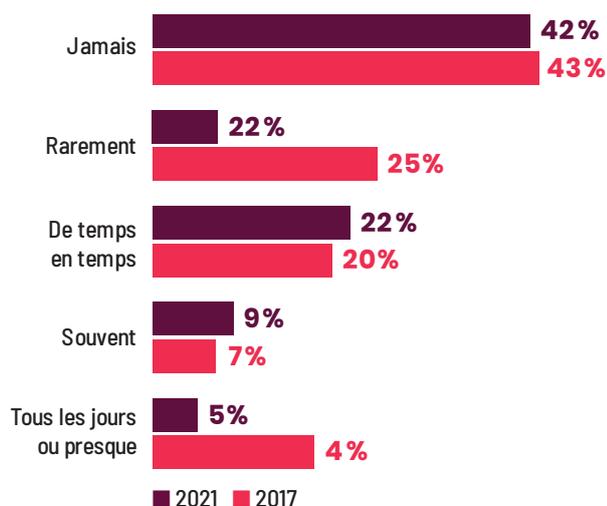
Il s'agit en particulier des personnes :

- vivant seules (19 %),
- de plus de 85 ans (21 %),
- CSP- (25 %)
- et des personnes résidant en quartier prioritaire (29 %)

Une hausse du sentiment de solitude :

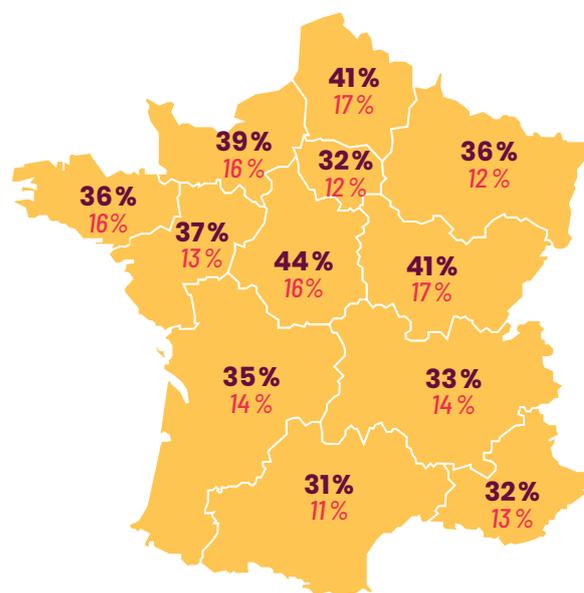
36 % de personnes âgées, soit 6,5 millions de personnes, se sentent seules fréquemment (vs 31 % en 2017). 14 % (vs 11 % en 2017) soit 2,5 millions de personnes, se sentent seules tous les jours ou très souvent.

Le sentiment de solitude



Sentiment de solitude (2021)

% Se sent seul(e) fréquemment
% se sent seul(e) tous les jours ou presque



« Je suis seule. J'ai l'impression d'être sur une île déserte. C'est quand même une mauvaise vieillesse. Je me sens seule, mais je me dis que je ne suis pas la seule. » Édith, 76 ans, région PACA

« Ça me fait un peu de mal parce que c'est vrai que la solitude c'est lourd à porter, c'est lourd à vivre. Je suis seul quoi. Ce n'est pas évident d'être seul dans la vie. » Jean, 66 ans, région Bourgogne Franche-Comté

« Je ne me sens pas seul, je suis habitué. » Colin, 63 ans, région Occitanie

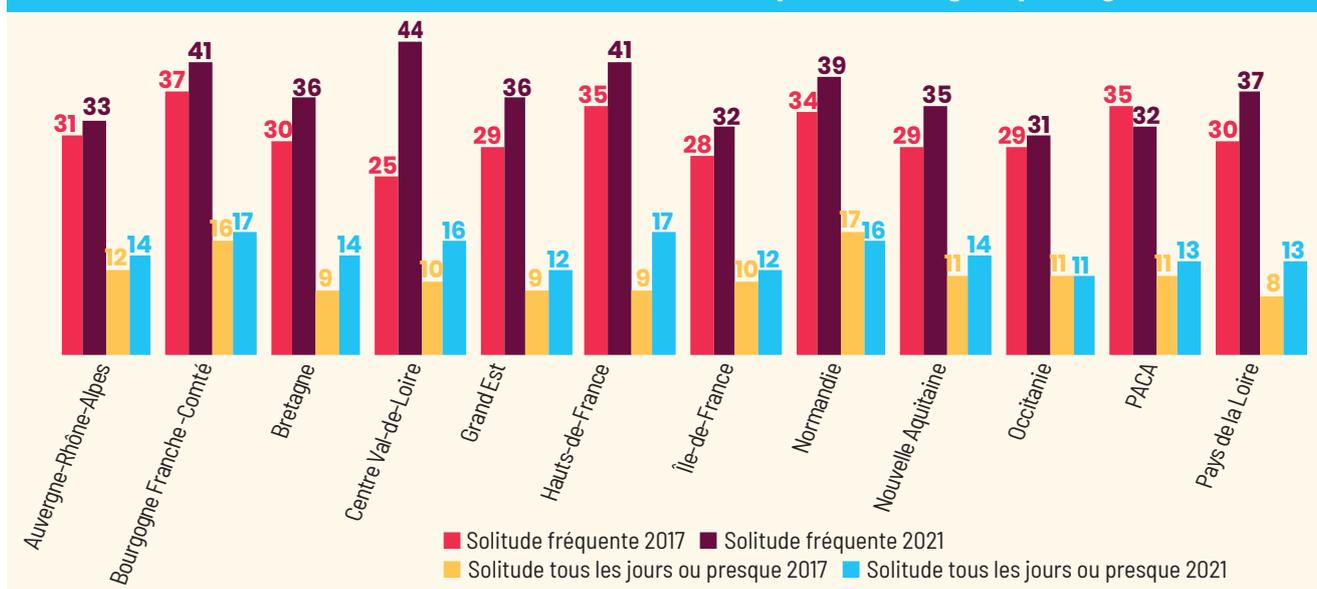
« La solitude c'est très difficile. On se sent isolé, mis au rencard, incapable de participer. La richesse d'une personne âgée, c'est qu'elle puisse transmettre des valeurs. Aujourd'hui on n'a plus personne à qui les transmettre. » Lorraine, 84 ans, région Centre

« Moi je vis en solitaire et je suis habituée à la solitude, ça ne me dérange pas du tout. Comme ça, je ne m'engueule avec personne. » Micheline, 85 ans, région Bretagne

« J'en suis arrivée à faire couper un trou dans ma haie pour voir les gens qui passent de l'autre côté. Quand il y a des gens qui passent, je suis contente. Ce n'est pas pour espionner, c'est pour voir des gens. » Denise, 81 ans, région Hauts-de-France

« Je me rends compte que dans la solitude, il n'y a rien de pire que d'être un mauvais compagnon pour soi-même. » Marc, 60 ans, détenu

Évolution 2017-2021 du sentiment de solitude des personnes âgées par région en %



2,5 millions de personnes âgées souffrent très régulièrement de solitude vs 1,6 million en 2017

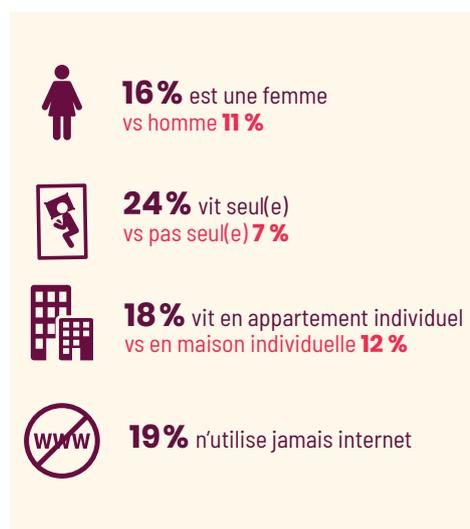
En 2017, 11 % des personnes âgées se sentaient seules tous les jours ou souvent ; elles sont en 2021 14 %, soit 2,5 millions de personnes. Certains profils sont davantage touchés par cette solitude fréquente : les femmes, les personnes du grand âge, vivant seules, isolées des cercles de sociabilité.

La solitude plus occasionnelle est également en hausse puisque 22 % des personnes âgées se sentent seules de temps en temps en 2021 vs 20 % en 2017.

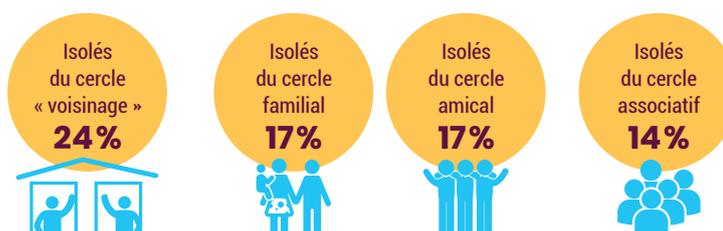
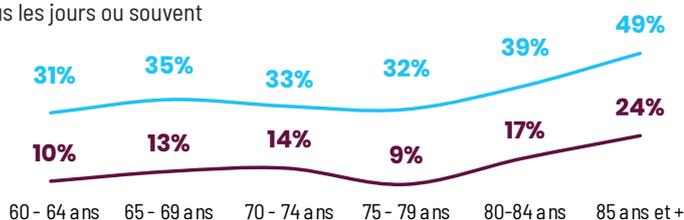
Au total, ce sont 36 % de 60 ans et plus qui se sentent seuls fréquemment (vs 31 % en 2017), soit 6,5 millions de personnes âgées.

Le sentiment de solitude a progressé en un an puisque notre rapport de juin 2020 comportait également une question sur le ressenti de solitude depuis le début du confinement : 13 % se sentaient seuls tous les jours ou souvent et 19 % de temps en temps. L'alternance des périodes confinements/déconfinements avec des restrictions moins contraignantes qu'en mars/avril 2020 n'a pas freiné l'augmentation du nombre de personnes âgées se sentant seules.

Profil des personnes âgées se sentant seules régulièrement



— Se sent seul(e) au moins de temps en temps
— Tous les jours ou souvent



La crise sanitaire génératrice de solitude pour les moins de 75 ans, en couple, avec un fort niveau d'interactions sociales

La pandémie a eu un impact extrêmement fort sur la solitude des personnes âgées puisqu'elles sont 53 % à identifier la crise sanitaire comme l'élément déclencheur de leur sentiment de solitude. Les plus affectées sont celles appartenant aux tranches d'âge les plus jeunes puisque 65 % des 60-64 ans se sentent seuls depuis le début de la crise, 60 % pour les 65-69 ans, 58 % pour les 70-74 ans (vs 34 % pour les 85 ans et plus). La solitude a été aussi plus forte pour les personnes aux revenus supérieurs à 3 000 € (65 %), et les personnes autonomes (57 %).

Cet impact se confirme d'ailleurs dans les réponses à la question ouverte qui a été posée aux répondants ayant déclaré se sentir seuls au moins de temps en temps « *est-ce que ce sentiment de solitude est lié à un événement particulier ?* ». La crise du Coronavirus et les gestes barrières ont été cités par 45 % des personnes avec un impact plus important pour les personnes vivant en couple (60 %), les franciliens (57 %), les 60-69 ans (55 %), ceux qui ont des contacts avec des amis une à plusieurs fois par semaine (49 %) et ceux qui ont des enfants/petits-enfants (47 %). À l'évidence, les restrictions sanitaires ont eu des conséquences sur ces « jeunes » aînés dont le quotidien souvent très occupé a été brutalement bouleversé : déplacements limités, activités conviviales ou de loisirs à l'arrêt ou restreintes. Cette expérimentation de la solitude, qui ne les concernait pas avant, touche aussi les couples puisqu'ils sont 70 % à avoir ressenti de la solitude depuis le début de la crise sanitaire vs 43 % pour les personnes vivant seules.

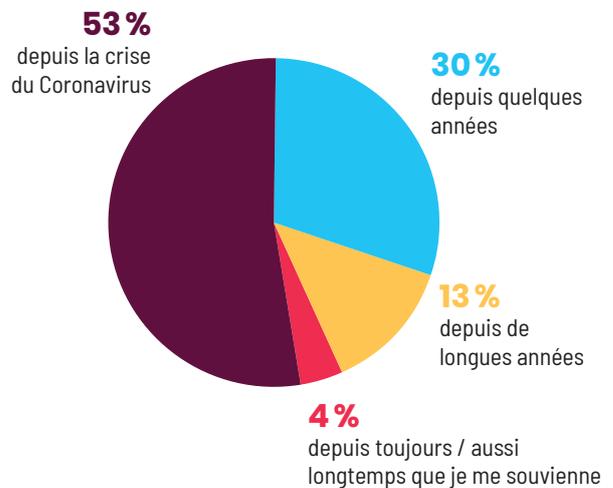
Au-delà de la crise, c'est, sans surprise, le décès d'un conjoint ou d'un proche qui est le principal déclencheur de solitude (30 % des personnes ressentant au moins de temps en temps de la solitude) suivi de la maladie et du handicap (9 %), une séparation ou un divorce (8 %).

Une solitude durable pour 3 millions de personnes âgées

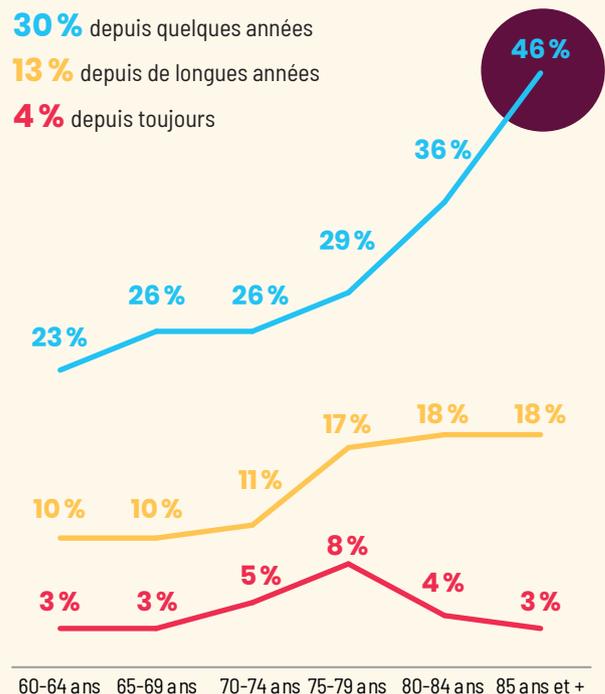
Pour les personnes souffrant de solitude, ce sentiment de solitude peut être profondément ancré puisque 30 % ressentent de la solitude depuis quelques années, 13 % depuis de longues années et 4 % depuis toujours.

La crise sanitaire que nous traversons depuis des mois a bien montré que le manque de lien social a

Durée du sentiment de solitude



Durée du sentiment de solitude par tranche d'âge



eu aussi un impact très fort sur la jeunesse mais le sentiment de solitude des jeunes générations avait déjà été pointé bien avant la pandémie. Le rapport publié en décembre 2020 par le Credoc « *10 ans d'observation de l'isolement relationnel : un phénomène en forte progression - Baromètre « Les solitudes en France »* » relevait que « *le taux d'isolement relationnel augmente globalement avec l'âge en 2010 comme en janvier 2020, on observe sur la période une hausse de*

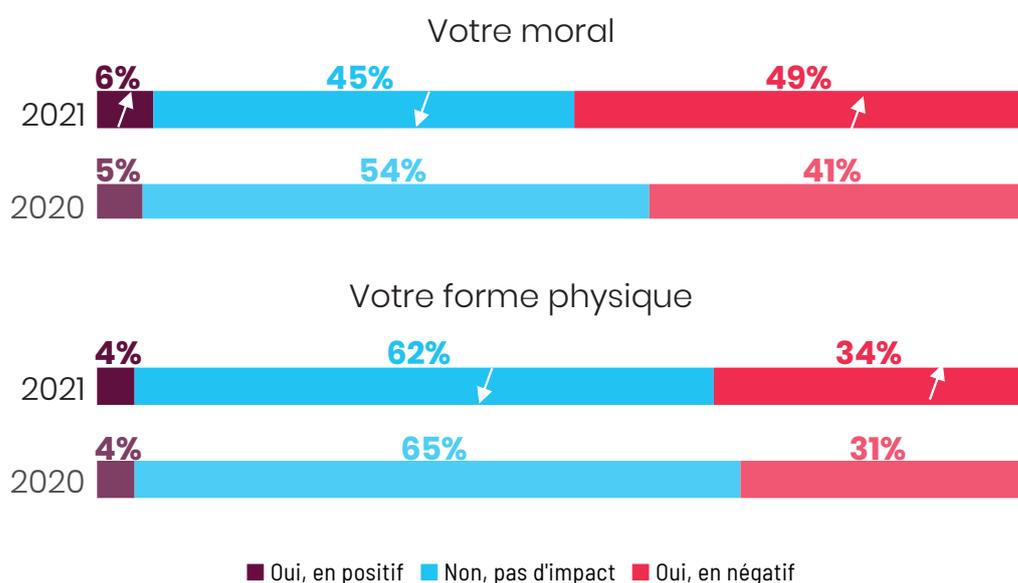


l'isolement relationnel particulièrement importante chez les moins de trente ans. En 2010, seuls 2 % des 18-29 ans étaient en situation d'isolement relationnel contre 13 % en janvier 2020. Les jeunes sont aujourd'hui presque aussi isolés que la moyenne de la population. ». Ce rapport pointait aussi l'isolement chez la tranche d'âge qui va arriver prochainement à l'âge de la retraite : « Depuis quelques années, les individus âgés de 50 à 59 ans sont également de plus en plus touchés : 14 % d'entre eux étaient isolés en 2016 pour 19 % en janvier 2020, soit bien au-delà de la moyenne de la population (14 %). ». **L'intérêt d'actions de soutien au maintien du lien social tout au long du parcours de vie est donc indispensable pour prévenir et limiter les situations d'isolement avec l'avancée en âge.**

La santé mentale mise à mal par la crise sanitaire : une personne âgée sur deux a ressenti un impact négatif sur son moral

Déjà fortement impactées par le premier confinement sur le plan de la santé physique comme mentale, les personnes âgées ont encore plus souffert de la crise sanitaire qui dure depuis des mois. La dégradation la plus forte concerne la santé mentale puisque une personne âgée sur deux a ressenti un impact négatif sur son moral, 49 % en 2021 vs 41 % en 2020 avec, là encore, un impact extrêmement prononcé pour les aînés les plus jeunes, 56 % des 60-69 ans ont ressenti l'impact négatif lié au changement brutal de mode de vie alors qu'ils sont plus actifs, plus mobiles, moins rompus à rester souvent à domicile.

Impact de la crise sanitaire sur la santé





L'éclairage de...

Mélanie Rossi,

cheffe de projet en téléphonie sociale Petits Frères des Pauvres

Est-ce que l'activité de Solitud'écoute confirme des enseignements du Baromètre ?

Pendant des mois, le téléphone est apparu comme le meilleur moyen de maintenir du lien. Toutes les plateformes d'écoute téléphonique ont vu leur nombre d'appels exploser. Solitud'écoute, notre numéro d'écoute anonyme gratuit pour les personnes de plus de 50 ans a enregistré 15 000 appels supplémentaires par rapport à 2019. C'est énorme. Ce chiffre souligne évidemment le besoin grandissant d'écoute sur cette période et par extension l'intérêt de l'existence de nos lignes d'écoute. Grâce à l'extrême mobilisation des bénévoles depuis le début de la crise, nous avons réussi à traiter et écouter plus de 23 000 appels. Nous avons également recensé plus de 3 500 nouveaux appelants. Il y a une évolution au niveau des appels même s'ils restent très genrés avec 70 % de femmes qui appellent. Avant la crise sanitaire, nous recevions essentiellement des appels de personnes avec peu de réseaux de sociabilité, en rupture de liens avec la famille, des personnes qui s'ennuient ou qui vivent difficilement des problématiques de santé ou de mobilité. Le premier confinement a généré une moyenne de 175 appels jour contre 85 auparavant avec des personnes qui nous ont fait part de leur anxiété face au virus, beaucoup de demandes de renseignements qui ont généré, et c'était une nouveauté pour nous de la réorientation, que ce soit sur le numéro national mis en place par les pouvoirs publics, sur d'autres organismes sociaux et sur les équipes des Petits Frères des Pauvres. Le déconfinement de mai 2020 a fait baisser le nombre d'appels avec un rythme de 120 appels par jour, moins de nouveaux appelants et de nombreux appels liés à la solitude pendant les vacances. Nous avons ressenti l'impact fort de la crise sur la santé mentale des appelants à partir du deuxième confinement avec une dramatisation des appels, plus lourds, plus longs autour de 45 minutes contre 20 en moyenne, avec beaucoup de décompensations psychiques, d'agressivité et de colère, une hausse des intentions suicidaires et une augmentation d'appels de personnes vivant en couple. Je pense par exemple à cette dame qui a développé une paranoïa, qui ne peut plus sortir de chez elle et dont les relations avec le mari se sont fortement dégradées. Elle nous appelle désormais



régulièrement pour partager sa souffrance. Aujourd'hui, nous en sommes encore à 150 appels par jour avec des appels liés à l'isolement social et l'ennui sur la tranche horaire 15-18h et des appels toujours aussi lourds entre 18-20 heures.

Vous avez intégré de nouveaux bénévoles écoutants ?

Au plus fort de la crise, nous n'avons pas intégré de nouveaux bénévoles, nous n'étions pas en capacité de les former avec un parcours de formation initiale qui dure environ trois mois et passe par un système de tutorat incompatible avec le distanciel mais nous avons opté pour la mobilisation d'anciens bénévoles. Depuis septembre 2020, nous avons pu reprendre l'intégration de nouveaux bénévoles et avons accueilli une quinzaine d'écouterants. Devant la forte détresse exprimée par certains appelants, nous avons aussi travaillé un mode de soutien en distanciel, que ce soit pour des bénévoles aguerris ou de nouveaux bénévoles. Et face à la demande toujours forte, nous avons aujourd'hui besoin d'accueillir de nouvelles oreilles pour étoffer nos équipes. En avril 2020, suite à la fermeture des parloirs et de la dégradation de la santé mentale constatée en prison, Solitud'écoute a convenu d'un partenariat avec la Direction de l'Administration Pénitentiaire pour rendre sa ligne d'écoute accessible. Il s'agit d'une expérimentation qui permet donc à des détenus de sept établissements, bientôt 27, qui ont un fort taux d'incarcération de personnes de plus de 60 ans de pouvoir nous appeler. À ce jour, les appels du milieu carcéral représentent environ 3 % de la totalité de nos appels. Autre axe fort en ce qui concerne la téléphonie sociale au sein des Petits Frères des Pauvres, le développement de l'accompagnement téléphonique notamment pour les zones rurales où nous ne sommes pas implantés. Pour rappel, il s'agit d'un dispositif

Nous avons ressenti l'impact fort de la crise sur la santé mentale des appelants notamment à partir du deuxième confinement avec une dramatisation des appels, c'est-à-dire des appels plus lourds, plus longs. Beaucoup de décompensations psychiques, d'agressivité et de colère, une hausse importante des intentions suicidaires et une augmentation des appels de personnes vivant en couple.



d'accompagnement relationnel individualisé proposé à une personne âgée isolée par le biais de l'outil téléphonique. L'appel est à l'initiative du bénévole, qui au lieu de rendre visite physiquement à la personne accompagnée, l'appelle régulièrement. Ainsi, l'accompagnement téléphonique se distingue véritablement d'une plateforme d'écoute téléphonique comme Solitud'écoute qui a pour finalité de réceptionner des appels et propose une écoute ponctuelle. Deux dispositifs donc bien distincts mais tout aussi nécessaires. Nous avons constaté combien des appels téléphoniques réguliers étaient efficaces contre la solitude et contribuaient à apaiser l'anxiété. Je me réjouis donc de voir ces initiatives aboutir ou se développer dans le réseau. Aujourd'hui quatre régions ont lancé leur projet : Grand Est, Ouest, Bourgogne Franche-Comté et Centre. La liste s'étoffera très prochainement.

On voit se développer de plus en plus de plateformes d'écoute ou des formules d'abonnement à des appels dits de courtoisie mis en place par des entreprises marchandes.

L'outil téléphonique est clairement adapté à la population âgée. Je suis régulièrement contactée par des personnes qui souhaiteraient ouvrir des lignes d'écoute et j'insiste toujours sur plusieurs éléments. D'abord la spécificité du projet, sa nouveauté. Au regard du nombre de lignes déjà présentes, refaire de l'existant et multiplier les lignes d'écoutes ne peut que créer la confusion chez les appelants. D'autre part, la formation des écoutants est importante, dès lors que le service proposé est anonyme. L'anonymat libère de fait la parole et permet l'expression de grandes souffrances. Les bénévoles qui réceptionnent ces appels doivent être formés pour pouvoir y faire face et savoir également se protéger. De nombreux opérateurs ont vu le

jour depuis le début de la crise sanitaire avec des services d'écoute payant, le collectif TeSS¹, dont nous faisons partie a d'ailleurs alerté sur ce phénomène. Solitud'écoute n'a pas été épargné puisque quelques jours après notre passage sur France 5, une nouvelle plateforme payante Solitude Écoute voyait le jour. Nous défendons également, via ce collectif, la qualité de l'écoute par sa gratuité, une personne âgée isolée et en souffrance ne devrait jamais avoir à payer pour pouvoir discuter avec quelqu'un ! Pour finir, nous nous opposons également à ce que de potentiels financeurs exigent un chronométrage de l'appel, ce qui malheureusement se fait de plus en plus, au détriment des appelants. ●

1. Le collectif TeSS (téléphonie sociale et en santé) regroupe : AFM-Téléthon – Apprentis d'Auteuil – Avec Nos Proches – Droit d'Enfance (116 000 Enfants Disparus) – Conseil départemental du Gers – Centre National d'Informations sur la Surdité – Enfance et Partage – e-Enfance / Net Ecoute 0 800 200 000 – Fédération 3977 – FNSF, 3919 – France Acouphènes – France Victimes – France Assos Santé – Ligue nationale contre le cancer – Maladies Rares Info Services – Fondation OCH – PHARE Enfants-Parents – Allo j'aide un proche Occitanie – 119-Allo Enfance en Danger – Solitud'écoute Petits Frères des Pauvres– Suicide Écoute – UNAFAM

Un isolement accentué aussi par le manque important de relations de qualité :

6,5 millions de personnes âgées de 60 ans et plus (vs 4,7 millions en 2017) n'ont personne à qui parler de choses intimes.

« Il faut quelqu'un qui m'apporte une discussion. Une discussion valable, mais parler de la pluie et du beau temps, non. Et puis j'aime écouter aussi. C'est comme ça que je me suis cultivée un peu. De toujours rabâcher des choses banales, ça ne m'avance pas. » Nadia, 92 ans, région Hauts-de-France

« Les trois bénévoles c'est comme ma famille. Ils me considèrent comme leur famille aussi. Celle qui a déménagé, elle m'appelle quand même presque tous les mois. C'est comme ma famille. J'ai confiance en eux. J'ai confiance en ces trois bénévoles, comme ma famille. Ils sont très sincères et moi aussi. » Tara, 89 ans, région Île-de-France

« La solitude c'est pénible, c'est mortifère. Un chat c'est bien gentil, mais on ne peut pas avoir des discussions très profondes non plus. » Thomas, 60 ans, région Auvergne Rhône-Alpes

« Il y a beaucoup de faits, beaucoup de gestes, même le toucher qui vous rappelle que vous êtes seul. Je suis très vorace au niveau relationnel. J'aime envelopper les gens avec qui je suis. Je suis une mendiante d'amour. » Josiane, 72 ans, région parisienne

« Je ne peux pas aller en promenade avec les autres détenus. En plus je ne fume pas et je n'ai rien à partager. Après, je dis bonjour aux autres détenus âgés comme moi. Mais il y a pas mal de vieux SDF ou de personnes socialement pas très élevées et donc on peut pas beaucoup parler si ce n'est pour s'échanger des banalités sans véritable intérêt. » Marc, 60 ans, détenu

Comme le rappelait Jean-François Serres dans l'avis du CESE « Combattre l'isolement social pour plus de cohésion et de fraternité » paru en 2017, « les relations d'une qualité insuffisante sont celles qui produisent un déni de reconnaissance, un déficit de sécurité et une participation empêchée. L'isolement social interroge la qualité des relations interpersonnelles. Pour le prévenir et le faire reculer, nous voulons promouvoir et développer les relations faites de reconnaissance, de réciprocité, de bienveillance, les relations durables et proches. » Entretien de relations de qualité, c'est pouvoir par exemple être assez en confiance pour confier ses clés, pouvoir faire des activités avec quelqu'un comme une promenade ou une sortie et bien sûr pouvoir se confier, sur des choses personnelles ou intimes. Enfin, la qualité des

Un recul de la part des personnes âgées ayant une personne de confiance

Évolution par rapport à 2017	Au moins une personne	Dont plusieurs personnes	Dont une personne	Aucune personne	Ne se prononce pas
Confier vos clés	81% 87% ↘	49% 51% ↘	32% 36% ↘	19% 12% ↗	- 1%
Parler de choses personnelles	79%	51%	28%	21%	-
Déjeuner / dîner	75% 84% ↘	59% 67% ↘	16% 17% ↘	25% 15% ↗	- 1%
Vous promener	73% 71% ↗	50% 50%	23% 21% ↗	26% 27% ↘	1% 2%
Parler de choses intimes	63% 67% ↘	33% 36% ↘	30% 31% ↘	36% 32% ↗	1% 1%

relations interpersonnelles, c'est aussi de pouvoir les établir, d'égal à égal, en valorisant chaque personne.

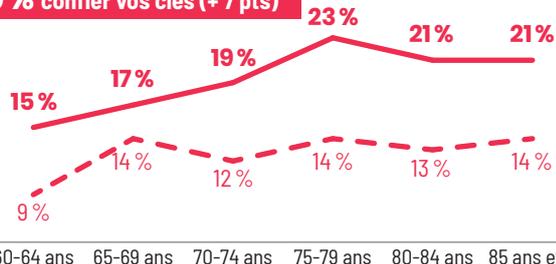
« Je vais partir à la fin du mois en vacances avec les Petits Frères des Pauvres, je vais laisser mes clés à un voisin en qui j'ai confiance pour qu'il s'occupe du chat et d'arroser mes plantes. » Thomas, 60 ans, région Auvergne Rhône-Alpes

« Avec les bénévoles, on mange ensemble une fois par mois, il y a des relations qui se créent. Ils ne font pas de différence, tu as une âme, tu as un corps, tu as besoin de nous. C'est beau et il n'y a pas de relation d'argent. C'est le cœur qui parle. Ce n'était qu'eux qui venaient. Ceux de la mairie ne venaient plus avec le Covid. Je n'avais personne sinon. » Édith, 76 ans, région PACA

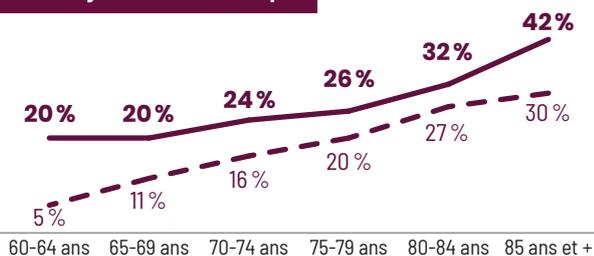
Une absence de personnes de confiance plus fréquente avec l'âge

--- 2017

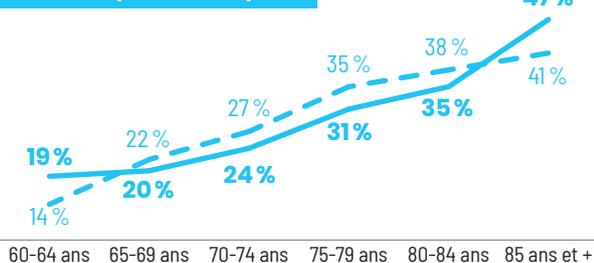
19 % confier vos clés (+ 7 pts)



25 % déjeuner / dîner (+10 pts)



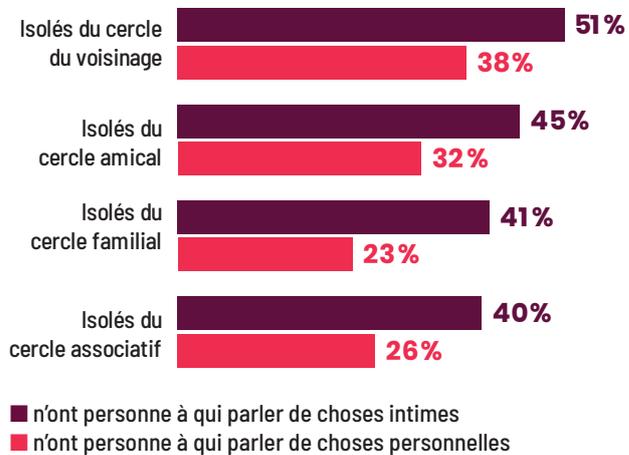
26 % Vous promener (-1 pt)



« Avec les Petits Frères des Pauvres, j'ai trouvé des mains aimantes. J'ai trouvé une réelle écoute. Et beaucoup d'amour. Quand vous vous rendez compte que ce sont des gens qui n'ont pas de lien avec vous, mais qui sont amour vis-à-vis de votre personne, vous êtes ébahi. Et c'était à l'époque où je voulais vraiment mettre fin à ma vie. Ils m'ont rendu mon sourire. Ils m'ont rendu l'espoir que je suis un peu utile. Vous ne pouvez pas imaginer quand une personne se sent nulle, inexistante. J'étais inexistante. » Josiane, 72 ans, région Île-de-France

Le nombre de personnes n'ayant aucune personne de confiance est en hausse, que ce soit pour confier ses clés (19 % en 2021 vs 12 % en 2017), déjeuner ou dîner (25 % en 2021 vs 15 % en 2017), **parler de choses intimes (36 % en 2021 vs 32 % en 2017, soit 6,5 millions de personnes)**. Cette année, nous avons aussi souhaité savoir combien de personnes âgées avaient de personnes avec qui parler de choses personnelles, moins impliquantes que des choses intimes. **21 % de personnes âgées n'ont personne à qui parler de choses personnelles soit environ 3,7 millions de personnes âgées de 60 ans et plus.** L'absence de personne de confiance est plus fréquente avec l'avancée en âge et la hausse est marquée pour la réalisation d'activités conviviales : 42 % des personnes de 85 ans et plus n'ont personne avec qui déjeuner ou dîner (+ 12 points par rapport à 2017), 47 % des 85 ans et plus n'ont personne avec qui se promener (+ 6 points par rapport à 2017).

Le manque de confident touche fortement les personnes âgées en situation d'isolement et est plus important chez celles sans relations amicales ou de voisinage





L'éclairage de...

Cécilia Guinet, pilote de Paris en Compagnie

Lancé en 2019, Paris en Compagnie est un dispositif innovant initié par la Ville de Paris afin de lutter contre l'isolement des personnes âgées en encourageant l'engagement citoyen. Il a été créé et est porté par Les Petits Frères des Pauvres, qui apporte son expérience dans la création, l'animation et la formation d'un réseau de bénévoles pour accompagner les aînés. Participent également Autonomie Paris-St-Jacques, association qui informe et accompagne les personnes âgées en perte d'autonomie et qui soutient Paris en Compagnie dans la réorientation de situations de fragilité et Lulu dans ma rue¹, qui assure la mise en relation des aînés avec les bénévoles à travers la création d'une application mobile dédiée. Paris en Compagnie propose aux personnes âgées parisiennes de plus de 65 ans d'être accompagnées gratuitement dans leurs déplacements de proximité (une balade dans le quartier, une promenade au parc, un rendez-vous médical...) par des citoyens qui s'engagent en fonction de leurs disponibilités. Fin 2020, 1 200 personnes âgées étaient inscrites dans le dispositif, 50 % avaient plus de 85 ans. 73 % des personnes accompagnées dans le cadre de Paris en Compagnie ne sont pas autonomes dans leurs déplacements. 3 200 citoyens sont engagés, 86 % ont moins de 49 ans.

Retrouvez-vous des constats du Baromètre dans l'activité de Paris en Compagnie ?

Nous avons des constats similaires à Paris en Compagnie : une baisse de fréquence des relations, les aînés que nous accompagnons ont beaucoup moins reçu de visites pendant la crise et ils l'ont clairement indiqué aux bénévoles avec qui ils étaient en contact. Ils se sont beaucoup servis du téléphone, nous nous sommes d'ailleurs fortement adaptés



Quand les personnes âgées sont accompagnées par des bénévoles dans leurs sorties, elles sont plus assurées et elles restent plus longtemps à l'extérieur de leur domicile.



tout au long de ces derniers mois en proposant dès le début du premier confinement des appels pour pouvoir maintenir le lien quoi qu'il arrive. Nous avons eu un formidable élan de solidarité avec de nombreux bénévoles qui nous ont rejoints et le soutien d'acteurs comme Jeveuxaider.fr, des volontaires service-civique de Unis-Cité, des entreprises. La première priorité a été de communiquer sur les gestes barrières et s'assurer que les personnes âgées inscrites à Paris en Compagnie ne faisaient pas face à des situations d'urgence avec si nécessaire une réorientation pour du portage de courses ou pour des réponses à des problématiques de santé notamment avec le soutien de la Protection Civile. Puis les appels sont devenus des appels de convivialité avec une régularité d'une à trois fois par semaine en fonction de la situation de la personne. La Ville de Paris a aussi proposé aux personnes âgées qui appelaient le 3975 (le numéro d'informations de la mairie de Paris) de profiter de ces appels de convivialité. Nous avons aussi constaté l'impact de la situation sanitaire sur la santé mentale, les aînés avaient beaucoup d'angoisses, souvent à chaque nouvelle annonce des pouvoirs publics d'évolution des restrictions sanitaires, et nous avons

1. <https://www.luludansmarue.org/>



renforcé notre partenariat avec le Centre de Prévention du Suicide et proposé d'appeler Solitud'écoute en fonction des situations. À la reprise de notre activité d'accompagnement aux sorties, nous avons pu aussi orienter des personnes âgées sur des dispositifs mieux adaptés à leurs attentes, soit auprès d'acteurs qui font seulement des appels ou des visites au domicile que nous ne proposons pas. Nous avons toujours demandé aux bénévoles qui appelaient de nous faire des retours afin de pouvoir mieux orienter si nécessaire une personne en difficulté. Nous maintenons toujours à l'heure actuelle des appels pour des personnes qui n'osent toujours pas sortir mais les accompagnements aux sorties ont repris dès mai 2020, ont été maintenus pendant les confinements suivants et le nombre d'appels passés diminuent de mois en mois.

Est-ce que les motifs de sorties ont évolué par rapport à avant la crise ?

Déjà, nous avons bien constaté que pour un grand nombre d'aînés, pouvoir sortir est vital et dès la reprise de l'activité, il y a une forte demande puisque nous avons de plus en plus de personnes âgées qui souhaitent être accompagnées dans leurs sorties pour des loisirs, avec 70 % de sorties loisirs (vs 60 % en 2019) et 30 % pour des sorties pour aller chez un professionnel de santé. La moyenne d'âge des personnes âgées que nous accompagnons est de 82 ans avec beaucoup de personnes à mobilité réduite (cane, canne blanche, fauteuil roulant). On voit bien dans le Baromètre que le nombre de sorties se réduit avec l'arrivée dans le grand âge mais les personnes ont bien envie de sortir, Paris en Compagnie le permet. Nous sommes en train de mener une étude d'impact et nous avons remarqué que les personnes âgées qui arrivent à sortir seules sortent une cinquantaine de minutes et quand elles sont accompagnées par un bénévole de Paris en Compagnie, la sortie va d'une heure trente à deux heures. Quand les personnes âgées sont accompagnées par des bénévoles dans leurs sorties, elles sont plus assurées et elles restent plus longtemps à l'extérieur de leur domicile. Nous n'avons que des retours positifs de la part des aînés, très reconnaissants de l'engagement des bénévoles et des bénévoles qui trouvent

la souplesse du dispositif adaptée à leur mode de vie puisque nous avons énormément de jeunes bénévoles actifs. Ce qui est également très intéressant, c'est que les personnes âgées ne voient pas de frein à être accompagnées par des bénévoles qui changent, elles ont envie de voir du monde et plein de personnes différentes !

L'expérimentation de Paris en Compagnie était prévue pour trois ans ? Quel est le bilan et les perspectives ?

On le voit dans les chiffres, Paris en Compagnie correspond à un vrai besoin des aînés parisiens : le souhait de continuer à sortir, même au grand âge et leur satisfaction de pouvoir continuer à le faire en nouant des relations avec des gens très variés. La flexibilité du dispositif nous a permis de capter un jeune bénévole, autour de 20 ans. Des grandes écoles ont inscrit Paris en Compagnie dans leur parcours civique. Paris en Compagnie est aussi plébiscité par des entreprises car cette souplesse d'engagement, plus spécifiquement sur les appels de convivialité que nous avons mis en place, permet à leurs salariés de s'engager. Le recul sur presque trois ans permet aussi de savoir que, du fait de la flexibilité de l'engagement, nous avons besoin de beaucoup de bénévoles pour accompagner un aîné. Nous sommes sur un rapport de quatre bénévoles pour un aîné. Nous mesurons l'importance d'animer la communauté de bénévoles pour mieux les impliquer, les fidéliser, les inviter à faire des formations, à aider à faire connaître Paris en Compagnie dans les forums associatifs, à participer à des événements conviviaux tout en préservant la souplesse d'engagement qui est le point fort du dispositif. Le soutien de la Ville de Paris est fondamental, un quart des aînés nous a contactés parce qu'ils ont eu une communication de la Ville. La mairie est un vrai tiers de confiance pour les personnes âgées, c'est un gage de sérieux pour elles. Paris en Compagnie permet aussi de faciliter le quotidien des personnes, leur permettre d'aller se faire vacciner, leur permettre d'aller voter. Nous sommes aussi très impliqués dans les réunions de coordination d'acteurs du médico-social et notre force est d'avoir la richesse d'expertise des Petits Frères des Pauvres, d'Autonomie Paris-St-Jacques et de Lulu dans ma rue. Autre point fort, ce sont nos actions d'orientations médico-sociales (besoin d'aide à domicile, mise en place de portage de repas, départ en vacances) : nous sommes passés du traitement de 80 situations en 2019 à plus de 600 de janvier à mai 2021. Notre enjeu est bien sûr le renouvellement du dispositif et j'espère sa pérennisation. Nous sommes convaincus, et plusieurs municipalités se sont déjà renseignées sur cette expérimentation, que ce dispositif d'accompagnement à la sortie, gratuit pour les personnes âgées et qui repose sur l'engagement bénévole, peut être transposé dans d'autres villes. C'est un investissement qui fait ses preuves et permet une solidarité profitable à tous : tant pour les citoyens qui souhaitent se rendre utiles que pour les personnes du grand âge qui souhaitent continuer à sortir. ●

3,6 millions de personnes âgées sont toujours exclues du numérique

même si la fracture numérique se résorbe et qu'Internet a été un outil précieux d'aide au maintien du lien social.

« J'ai Internet avec des complications parce que je n'ai pas fait ma vie professionnelle en l'utilisant. Pour moi c'est un langage que je ne comprends pas et ce sont des difficultés constantes. J'ai tenté de m'équiper d'un vieil ordinateur portable, mais pour moi c'est de l'hébreu. » Lorraine, 84 ans, région Centre

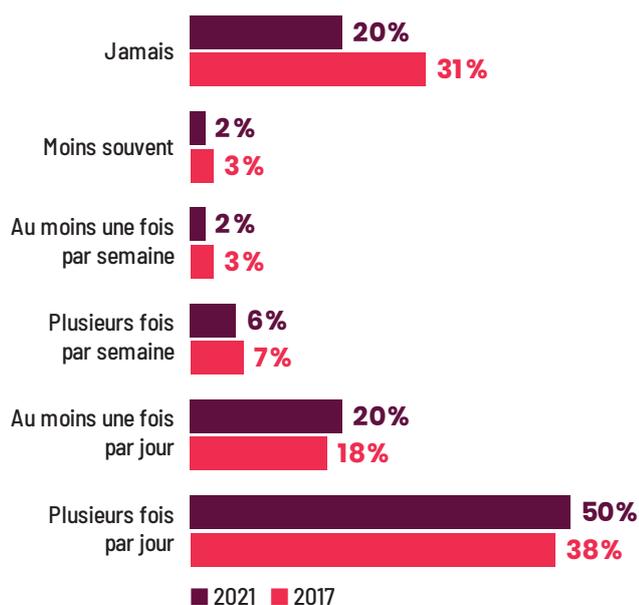
« Mon fils m'a acheté une tablette, je correspond avec lui, il est en Calédonie. Le matin je lui fais son petit message. Et puis nous nous parlons à onze heures, là ça dure une demi-heure. Il venait chaque année, mais là il ne peut pas venir donc nous avons beaucoup de choses à nous dire. » Nadia, 92 ans, région Hauts-de-France

« Internet je ne vais pas savoir m'en occuper. On a le téléphone c'est tout. On n'a même pas le portable ici. On est en zone blanche nous. » Denise, 81 ans, région Hauts-de-France

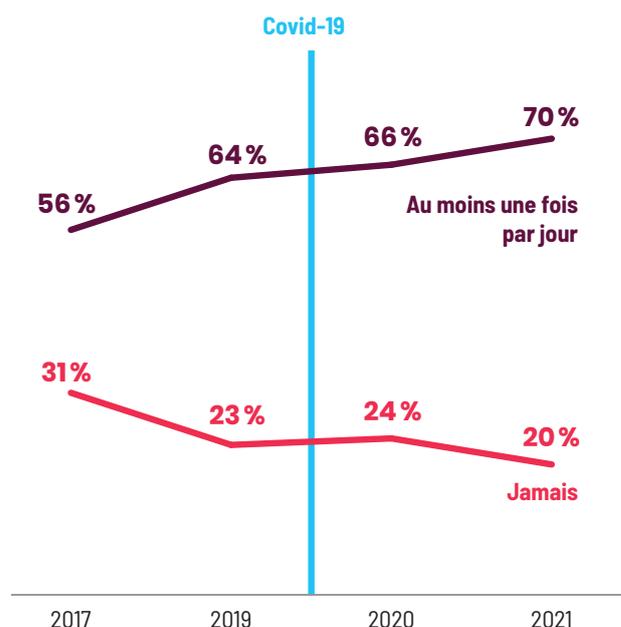
« Internet, je n'ai pas et je n'en veux pas. On se voit, on se rencontre. » Thomas, 60 ans, région Auvergne Rhône-Alpes

Les personnes âgées utilisent de plus en plus Internet, les 60 ans et plus étaient 56 % à se servir des outils numériques au moins une fois par jour en 2017, ils sont 70 % en 2021. La forte exclusion numérique des personnes âgées se résorbe même si l'utilisation d'Internet des personnes âgées reste toujours inférieure à la pratique du reste de la population. Le dernier Baromètre du numérique 2021 paru en juillet 2021 précise que 92 % des Français de 12 ans et plus sont internautes et 78 % des retraités avec « une hausse de la proportion d'internautes de + 12 points chez les sexagénaires et + 13 points chez les 70 ans et plus. »

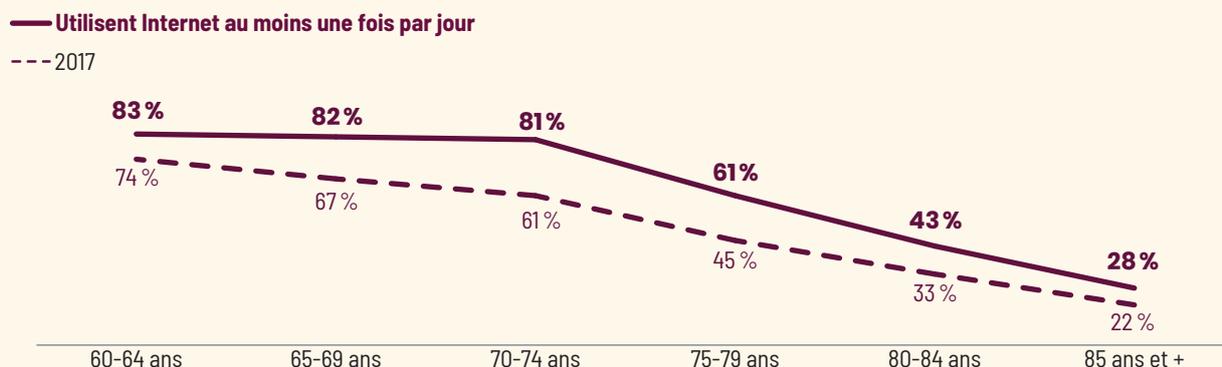
Pratique d'Internet



Historique de la fréquence d'utilisation



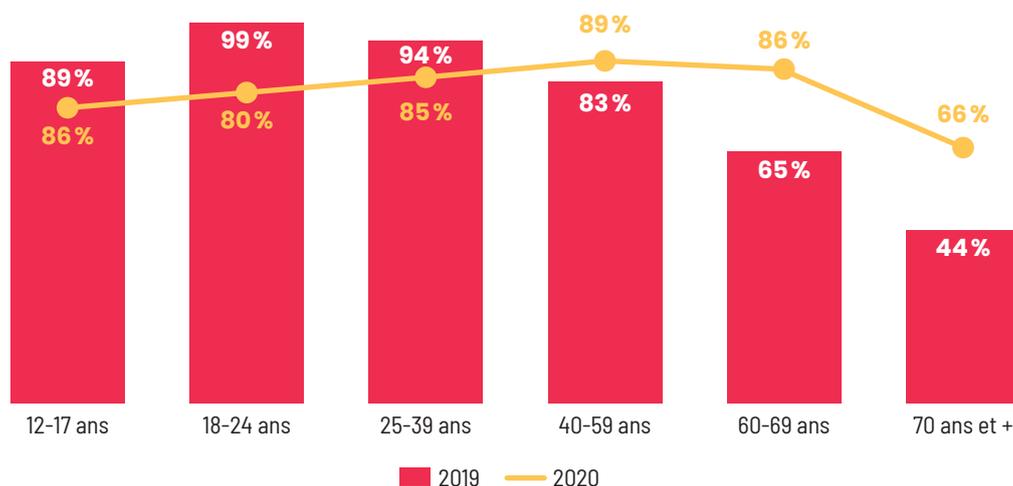
Utilisation quotidienne d'Internet par tranche d'âge



Après 70 ans, le taux d'internautes quotidiens perd 20 points.

Source : CREDOC, Baromètre du numérique

Champ : ensemble de la population de 12 ans et plus, en % se connectant quotidiennement à internet



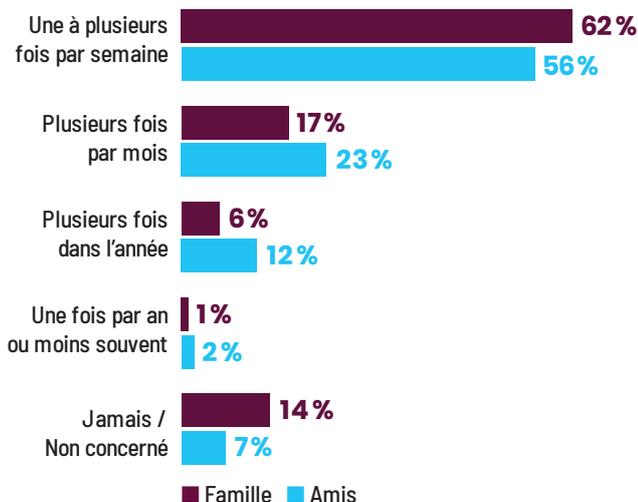
La réduction de l'exclusion numérique est particulièrement significative pour les 70-74 ans (+ 20 points en quatre ans) et les 75-79 ans (+ 16 points en quatre ans). Elle se réduit aussi, certes dans une moindre mesure, pour les personnes âgées du grand âge : + 10 points pour les 80-84 ans et les 85 ans et plus (+ 6 points). Le constat est identique pour le Baromètre du numérique qui a étudié l'usage quotidien par tranches d'âge, avec, c'est regrettable, une tranche beaucoup trop large des 70 ans et plus qui ne permet pas de donner de meilleures données sur les personnes du grand âge.

L'utilisation d'Internet est aussi fortement corrélée aux revenus, ce sont les foyers les plus aisés qui sont les plus gros utilisateurs : 91 % pour les personnes aux revenus compris entre 3 000 et 4 499 € et 93 % pour les personnes aux revenus supérieurs à 4 500 € (vs 45 % pour les personnes avec des revenus inférieurs à 1 000 €).

— Le recours aux appels visio a explosé chez les moins de 75 ans

Nous l'avions constaté dans notre rapport sur les impacts du premier confinement sorti en juin 2020, la crise sanitaire a profondément fait évoluer les modes d'utilisation d'Internet. Très peu utilisé en 2018 où l'usage d'Internet par les personnes âgées était majoritairement 1.0 (notre rapport sur l'exclusion numérique avait pointé que 32,6 % des internautes de 60 ans et plus utilisaient des outils comme Skype), ils étaient 59 % à utiliser les appels en visio en 2020, ils sont 61 % en 2021. Ce type d'appels a surtout été plébiscité par les tranches d'âge les plus jeunes (73 % pour les 60-64 ans, 74 % pour les 65-69 ans, 61 % pour les 70-74 ans vs seulement 43 % pour les 80-84 ans et 23 % pour les 85 ans et plus).

Maintien du lien à distance



Ce nouveau mode de communication, **ainsi que des modes de communication à distance plus traditionnels**, comme le téléphone et le courrier ont permis de maintenir le lien social fréquent avec leur entourage proche. **62 % des personnes âgées sont en contact par téléphone, courrier ou Internet avec leur famille une ou plusieurs fois par semaine.** 79 % ont des contacts par téléphone, courrier ou Internet avec leurs amis au moins plusieurs fois par mois.

« J'ai une de mes sœurs qui m'appelle régulièrement. Ça fait trois jours qu'elle ne m'a pas appelé. Elle m'appelle tous les deux jours normalement. Là ça fait trois jours alors ça m'inquiète un peu. » Jean, 66 ans, Région Bourgogne Franche-Comté

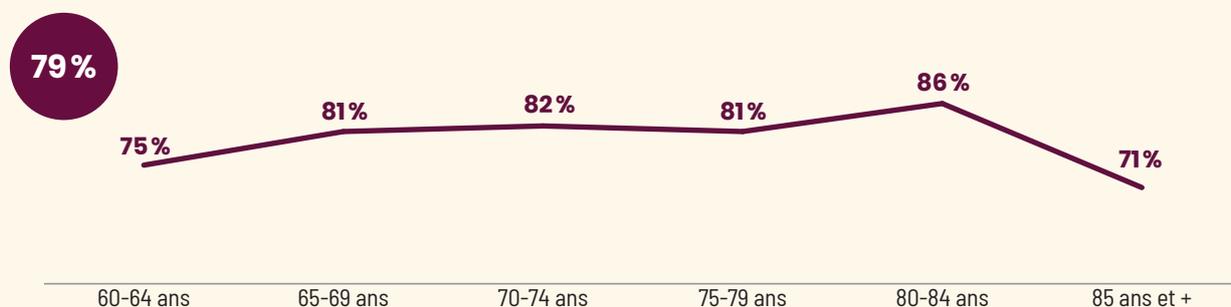
« Il y a très peu de gens qui m'appellent. C'est plutôt moi qui ai tendance, quand je sens que ça me pèse, à appeler. La société est ainsi faite parce qu'avec le Covid, les gens ne sortent pas, les gens ne viennent pas vous voir. Eux-mêmes, ils vivent sur le qui-vive, il faut courir pour rentrer, il faut courir pour faire les courses. Donc je ne peux pas leur en tenir rigueur. Je vis avec. » Josiane, 72 ans, région Île-de-France

« Il y a quelque chose qui a changé récemment et c'est vraiment très bien. Depuis le mois de mars dernier, on a un téléphone fixe dans les cellules. C'est un service payant évidemment mais on l'a directement dans notre cellule et ça c'est nouveau. On doit demander des autorisations au juge pour pouvoir appeler des n° de téléphone qu'on déclare au préalable. J'ai par exemple le droit d'appeler sept numéros différents dont mes deux enfants, des amis et la bénévoles des Petits Frères des Pauvres qui me suit. C'est vraiment un gros plus. » Marc, 60 ans, détenu

Néanmoins, les modes de communication à distance faiblissent au grand âge. **Plus que jamais, le maintien de rencontres physiques avec ses proches est indispensable car conjointement, après 85 ans, les contacts téléphoniques et numériques chutent.**

Contact à distance avec les enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants

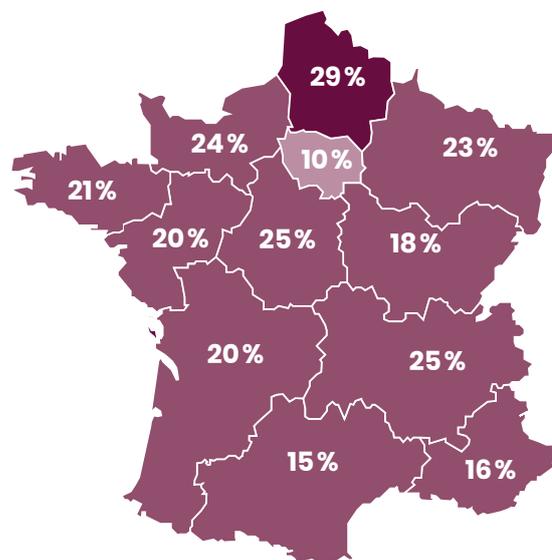
% une ou plusieurs fois par mois



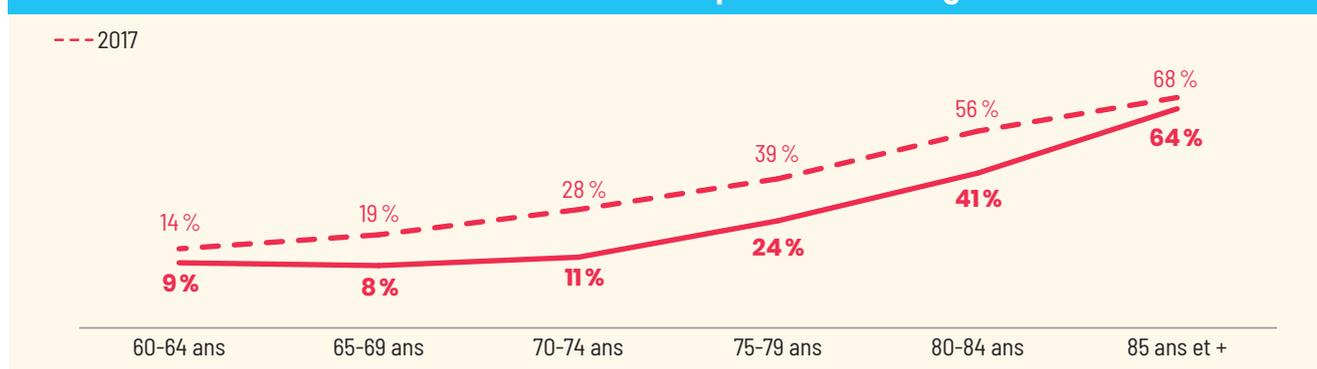
— Toujours 3,6 millions de personnes âgées de 60 ans et plus en exclusion numérique.

Les bons chiffres sur la résorption de l'exclusion numérique ne doivent pas faire oublier qu'il reste un noyau dur de non-utilisateurs âgés d'Internet : 20 % soit 3,6 millions de personnes de 60 ans et plus n'utilisent jamais Internet en 2021. L'exclusion est beaucoup plus forte chez les personnes du grand âge et elle diminue trop peu chez les 85 ans et plus où 64 % n'utilisent pas Internet (vs 68 % en 2017). Et ce sont les plus âgés qui sont en risque d'isolement relationnel et ont des réseaux de sociabilité affaiblis. L'exclusion numérique reste encore assez prononcée chez les 80-84 ans (41 %). Même si le numérique ne pourra jamais remplacer une rencontre en vrai, même si les contacts numériques sont en baisse pour les aînés internautes après 85 ans, il est un outil précieux pour aider à maintenir le lien social, crise ou pas crise.

Taux d'exclusion numérique par région des 60 ans et plus



Non-utilisation d'Internet par tranches d'âge



— Exclusion numérique et accès aux soins

La crise sanitaire a révolutionné les pratiques d'accès à la santé en accélérant l'utilisation des outils numériques. Selon l'Observatoire de l'accès au numérique en santé publié par la Fondation Roche en juin 2021, 71 % des Français ont déclaré avoir déjà eu recours à des plateformes de rendez-vous médicaux et 33 % ont eu recours à la téléconsultation avec leur médecin traitant.

L'exclusion numérique mais aussi le manque de maîtrise pour certains internautes (selon l'observatoire de la Fondation Roche, un Français sur deux a peur d'être moins bien soigné à l'avenir s'il ne maîtrise pas suffisamment les outils numériques) ont donc un impact non négligeable sur l'accès à la santé et peuvent encore renforcer les inégalités et éloigner davantage des populations du système de santé. L'Observatoire précise ainsi que « plus d'un citoyen sur dix déclare mal maîtriser les outils digitaux existants. Parmi les plus de 65 ans, cette proportion atteint un

citoyen sur cinq. Plus inquiétant encore, plus de deux tiers des Français interrogés déclarent connaître des personnes dans leur entourage qui sont très éloignées du numérique. » Cela s'est d'ailleurs vérifié concernant l'accès à la vaccination contre la Covid avec un taux important de personnes âgées non-vaccinées. Refus de la vaccination pour certaines, difficultés à se rendre dans un centre de vaccination pour d'autres mais aussi difficulté ou impossibilité à prendre rendez-vous sur les plateformes numériques avec parfois peu de solutions alternatives, les numéros de téléphone des centres étant souvent difficiles à trouver ou peu adaptés dans leurs réponses. Les difficultés d'accès à la santé pour les personnes âgées en exclusion numérique ont également été relevées par les bénévoles des Petits Frères des Pauvres, certaines personnes accompagnées par l'Association n'arrivent plus à prendre rendez-vous par téléphone et sont renvoyées sur des plateformes de rendez-vous qu'elles ne peuvent pas utiliser.

Enseignement n°5

Une nouvelle fois, la précarité est un facteur aggravant d'isolement.

Touchées par une faiblesse des interactions sociales et une forte exclusion numérique, les personnes âgées aux revenus les plus modestes sont celles qui sont le plus impactées.

« J'étais inscrit au RSA l'année dernière et puis on m'a payé six mois et ils ont arrêté. Je ne sais pas pourquoi. J'ai contacté l'assistante sociale, le travailleur social, on a fait les démarches, mais c'est long. Jusqu'à présent ils ne me payent plus, depuis juillet dernier. » Coli, 63 ans, région Occitanie

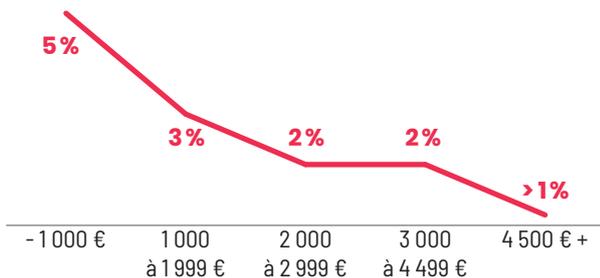
« On est payé le six avec l'AAH, je suis adulte handicapé et la dernière semaine, en général, je ne mange pas. Entre le loyer, les charges, etc., à la fin il ne reste plus rien. En plus ils ont baissé les APL. » Thomas, 60 ans, région Auvergne Rhône-Alpes

« J'y arrive parce que je me prive. Comme là je fais une liste de courses, je prends les choses pas trop chères. » Denise, 81 ans, région Hauts-de-France

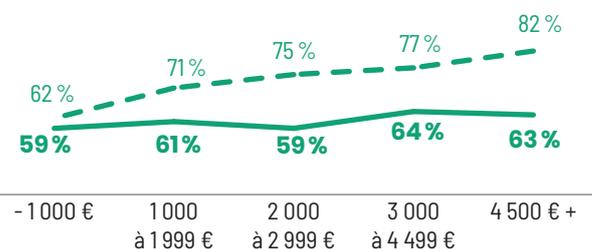
Incidence des revenus sur les personnes âgées...

— 2021 - - - 2017

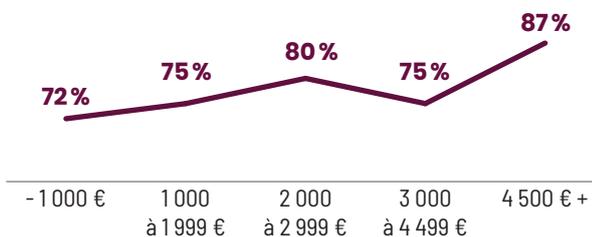
- en situation de mort sociale (moyenne nationale à 3%)



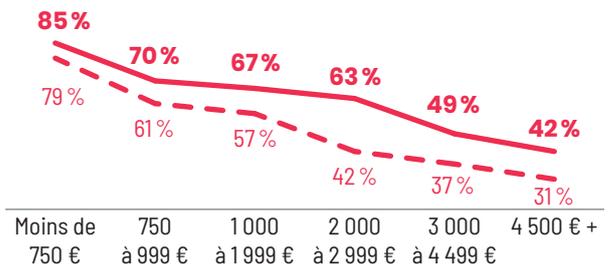
... qui voient physiquement leurs amis une à plusieurs fois par mois



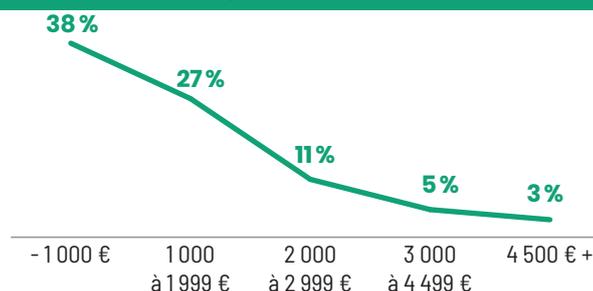
... qui entretiennent des relations de voisinage



... ne participant pas à la vie associative



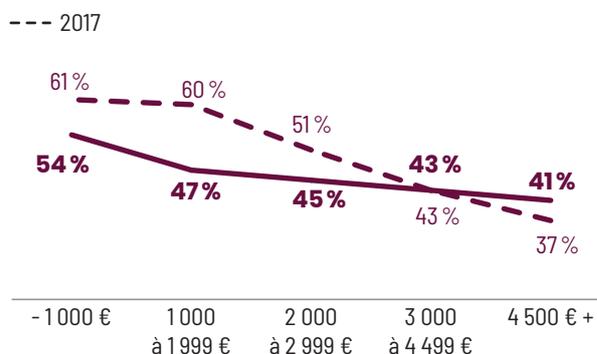
... en exclusion numérique



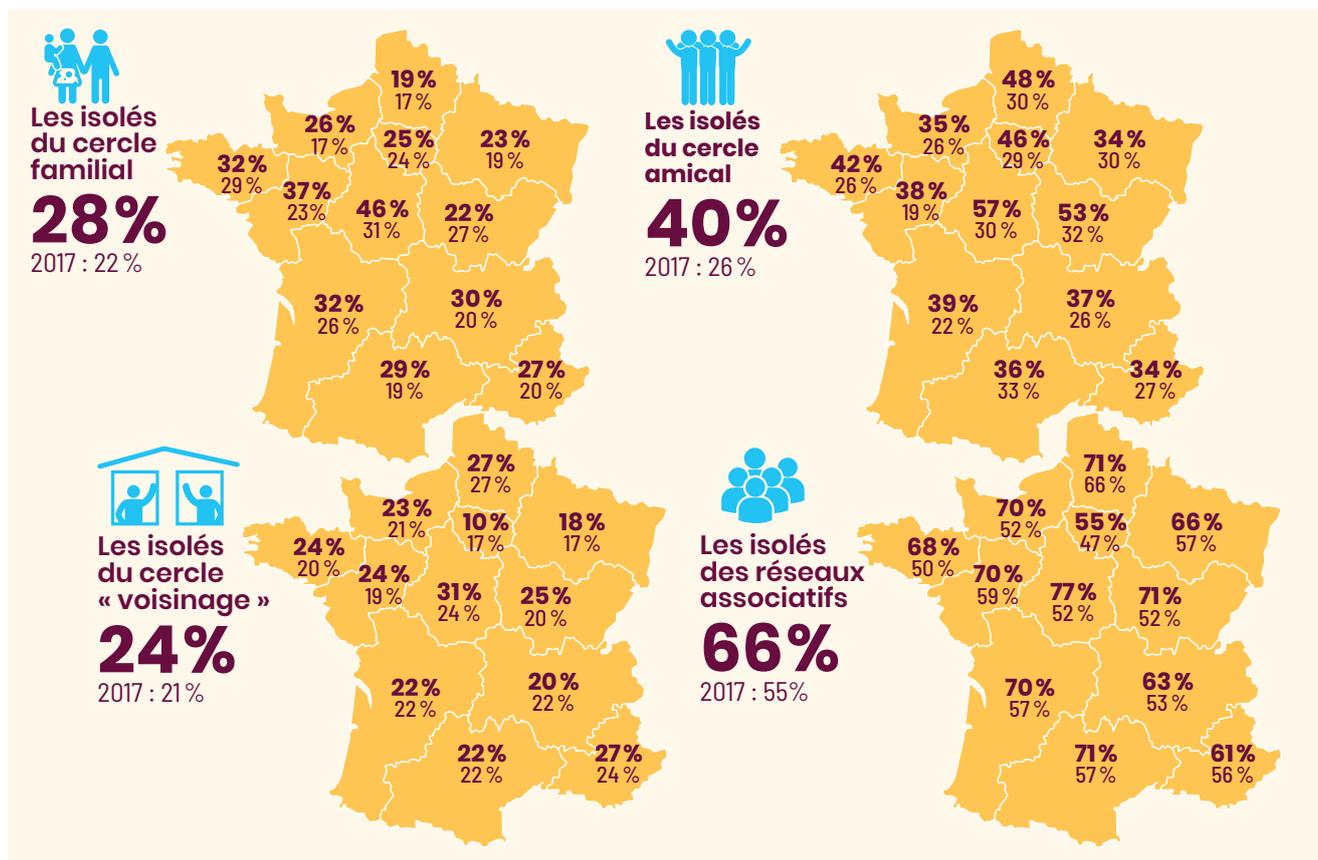
— La famille proche reste un rempart à l'isolement pour les aînés modestes

Les personnes aux revenus inférieurs à 1 000 € sont celles qui voient plus que les autres leurs enfants à une fréquence très régulière. La moindre mobilité résidentielle lointaine des familles modestes est vraisemblablement une explication. Le rapport « *Les mobilités résidentielles en France* » publié en 2019 par l'Observatoire des territoires constatait que ce sont les plus jeunes et les plus diplômés qui déménagent toujours davantage et plus loin que leurs aînés ou ceux qui sont moins diplômés. Seul un ouvrier sur cinq (21%) déménage de son département (et, dans ce cas, le plus souvent pour s'installer dans un département voisin). De nombreuses familles modestes restent souvent dans un périmètre de proximité, cela permet les visites fréquentes aux proches âgés et protège de l'isolement. C'est un constat que nous avons d'ailleurs fait dans notre rapport de 2019 consacré aux territoires, la région Hauts-de-France qui reste une région où la mobilité résidentielle est moindre (71 % des habitants y sont nés) et qui est une région avec un fort taux de foyers aux revenus modestes, est aussi la région où les personnes âgées sont les moins isolées du cercle familial.

Incidence des revenus pour les personnes âgées voyant leurs enfants une ou plusieurs fois par semaine



Autre confirmation, un isolement bien différencié selon les territoires.



Les situations d'isolement ne sont pas identiques d'un territoire à l'autre. Comme nous l'avons indiqué dans notre rapport de 2018, elles résultent aussi des caractéristiques démographiques, géographiques, économiques, et sociales qui sont variables. Certains territoires sont nettement plus à risque que d'autres comme la région Centre Val-de-Loire, où les personnes âgées sont fortement exposées à l'isolement des cercles familiaux et amicaux : pour le cercle familial, 46 % en 2021 vs 28 % au niveau national avec une hausse de 15 points depuis 2017 ; pour le réseau amical, 57 % en 2021 vs 40 % au niveau national avec une hausse de 27 points depuis 2017. Nous avons déjà alerté en 2018 qu'elle était déjà une des régions les plus à risque d'isolement, c'était aussi la région où les personnes âgées constataient le plus un manque de solidarité. La situation s'est fortement aggravée.

Les Quartiers politique de la ville restent aussi des territoires à fort risque d'isolement notamment en termes de relations avec le voisinage : 30 % des habitants âgés de ces quartiers sont isolés du cercle de

voisinage (vs 24 % au niveau national). Le dernier rapport de l'Observatoire nationale de la politique de la ville (OPV) consacré aux « *Vulnérabilités et ressources des quartiers prioritaires* » publié en juillet 2021 précise que « *ces quartiers sont concernés par le vieillissement de leur population, notamment les quartiers HLM de petites unités urbaines. Ils font face à des problématiques nouvellement mises en lumière comme l'isolement des personnes âgées, accentuées pendant la crise sanitaire depuis mars 2020.* »

Nous ne pouvons apporter de données plus précises à l'échelle des départements car nous considérons que les échantillons seraient trop faibles pour être fiables. Ces fortes inégalités territoriales détectées à l'échelle des régions ne peuvent que renforcer l'utilité de faire des diagnostics précis de l'isolement des personnes âgées au niveau des départements et des collectivités territoriales de proximité qui sont des acteurs majeurs de la lutte contre l'isolement des aînés.



L'éclairage de...

Clément Boisseuil,

chercheur associé Sciences Po –
Centre d'Études Européennes et de
Politique Comparée

Que reprenez-vous des résultats du Baromètre ?

Ce baromètre met en avant l'importance des inégalités sociales qui traversent notre société, que ce soit d'un point de vue économique – être à l'ASPA ou bénéficier d'une importante retraite n'a pas le même impact ; mais aussi familial – les isolés s'en sortent plus difficilement. La surmortalité a par exemple été profondément inégalitaire. Et l'isolement n'échappe pas à ce prisme inégalitaire. C'est une crise sanitaire profondément sociale, car elle est inégalitaire en termes d'âge bien sûr – les personnes âgées étant les premières victimes –, en termes socio-économiques – les plus vulnérables sont les plus impactés –, ou encore en termes de territoires – toutes les régions n'ont pas subi la crise de la même façon et au même moment. On entend qu'on ne mesure pas encore l'ampleur des impacts socio-économiques de la crise mais sur des aspects intangibles comme ceux des relations sociales, ce baromètre montre bien que la crise a bousculé les réseaux de sociabilité des personnes âgées. Elle a aussi mis en visibilité l'importance des inégalités face au numérique ou encore l'importance de la convivialité dans nos vies. Le baromètre montre également qu'il y a eu un repli forcé du bénévolat par les personnes âgées. On a vu une certaine crise du bénévolat des personnes âgées pendant la crise sanitaire. Celles-ci se sont mises en retrait pour se protéger. Deux questions se posent alors : comment faire revenir ceux qui se sont mis en retrait et comment limiter l'effet organisationnel sur les structures quand les bénévoles âgés ne sont pas là ? Sans eux, de nombreuses structures associatives ont dû fermer : cela montre l'importance des publics âgés dans nos sociétés. Un autre résultat marquant concerne ce qu'on pourrait appeler « les nouveaux publics en mal de lien social » : des personnes plus privilégiées pourtant impactées par l'isolement ; des ménages de catégories socio-professionnelles jusqu'alors moins impactés et avec des revenus plus élevés, ou des couples qui se sont aussi retrouvés impactés par la crise, les restrictions, la gestion du deuil... La crise a mis tout le monde dans le même bateau face aux restrictions, et il sera important d'en mesurer les effets sur le moyen terme. Est-ce juste un effet confinements qui s'atténuera avec le temps ou va-t-il y avoir un effet durable de dégradation des



liens sociaux ? Dernier point, je trouve qu'avoir une lecture territoriale des effets de la crise est compliqué au travers de ce baromètre, car l'échelle régionale est beaucoup trop large pour avoir une analyse fine. Il serait pertinent d'avoir une lecture par territoire et de ne pas se contenter de la distinction rural/urbain. C'est une clé de lecture, mais pas la seule. Les inégalités territoriales ne peuvent être uniquement lues par une distinction villes/campagnes. L'isolement est social et sa lecture territoriale doit elle-aussi être sociale : la pauvreté concerne l'ensemble des types de territoires ; l'isolement aussi.

Y a-t-il une prise de conscience des élus territoriaux concernant l'isolement des personnes âgées au travers de la crise ?

Je parlerais plutôt de mise en visibilité de l'isolement des personnes âgées plus qu'une prise de conscience. Cette mise en visibilité s'explique par la gestion des situations d'urgence qui ont impacté d'abord les personnes âgées et les vulnérables. Ce qu'on ne sait pas, sachant qu'une actualité en chasse souvent une autre, c'est la pérennité de cette mise en visibilité de l'urgence d'agir aux côtés et pour les personnes âgées. Je suis d'ailleurs perplexe sur ce qui va faire priorité. Je ne suis pas certain que l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées reste prioritaire dans le temps long. La mise en visibilité du vieillissement et de l'isolement ne veut pas forcément dire la mise en action à moyen terme. Je ne pense pas que les conséquences du vieillissement soient totalement conscientisées. On voit bien que la création de la dépendance comme cinquième risque de la sécurité sociale a eu très peu d'échos. Quand il y a une mise en action qui peut avoir une ambition, elle n'est pas réellement diffusée. Si je prends les enjeux de santé mentale, tout le monde constate la fragilisation de nombreux publics avec la crise, mais quid de l'action ? C'est

C'est une crise sanitaire profondément sociale, car elle est inégalitaire en termes d'âge bien sûr – les personnes âgées étant les premières victimes –, en termes socio-économiques – les plus vulnérables sont les plus impactés –, ou encore en termes de territoires – toutes les régions n'ont pas subi la crise de la même façon et au même moment.



une urgence sanitaire, comme il est urgent de faire de la lutte contre l'isolement un levier d'action et non un enjeu dont la priorité est affichée sans qu'elle ne soit parfois suivie de faits. C'est dans cette optique de sensibilisation des élus que l'ANCT (Agence nationale de cohésion des territoires), la Banque des territoires et Sciences Po executive education se sont associés pour aborder les enjeux des transitions de demain. Parmi ces enjeux, le vieillissement constitue un défi majeur et l'isolement des personnes âgées est une thématique qui doit être au centre des réflexions aux côtés de sujets plus visibles tels que le maintien à domicile, l'adaptation des logements ou l'amélioration des conditions de vie en EHPAD. Les élus territoriaux sont confrontés à des situations d'isolement des personnes âgées mais peuvent parfois se sentir démunis. D'où la nécessité de les accompagner. En outre, les statistiques concernant l'isolement et ses impacts demeurent insuffisantes. On étudie le nombre de personnes âgées vivant seules, mais on n'étudie pas forcément leurs interactions sociales. Cela nécessite peut-être de repenser notre rapport aux statistiques pour parler du vécu des gens. Cela nécessite peut-être aussi d'inclure des mesures quantitatives de l'isolement pour objectiver la situation dans les territoires. Cela nécessite enfin de rendre visibles les initiatives favorables à la lutte contre l'isolement, et d'aller au-delà du simple benchmark et de la comparaison entre territoires, pour réellement travailler à un essaimage et une diffusion des actions qui marchent et ont fait leurs preuves.

Parlons habitat adapté aux conséquences du vieillissement

On voit bien que la crise a un impact à court, moyen voire long terme sur la stratégie des établissements médico-sociaux. On ne pourra pas dire que la situation des EHPAD n'est pas une priorité nationale. Mais j'ai envie d'évoquer une population dont on parle peu, les personnes sans domicile fixe. La dernière nuit de la solidarité à Paris, décompte de nuit du nombre de personnes sans-abri a bien montré que l'isolement des personnes à la rue a été fort et qu'il y a des personnes âgées en grande précarité encore sans solution. L'espérance de vie à la rue demeure

faible, mais il y a des publics âgés pour qui il faut agir. L'adaptation des logements constitue un enjeu majeur pour l'ensemble des personnes âgées, mais les personnes en grande précarité vieillissantes doivent être une priorité parmi ces publics. Les confinements ont entraîné une augmentation des mises à l'abri des personnes à la rue vulnérables : les familles avec enfants ont été priorisées et on ne peut se satisfaire que les isolés fassent l'objet d'un choix. Chacun devrait avoir une solution qu'importe sa situation personnelle. Même si l'accompagnement des publics âgés à la rue très éloignés du logement a été difficile, on s'aperçoit que le travail social a été en capacité de s'adapter, que ceux à qui on a proposé des solutions adéquates les ont acceptées. La crise a montré qu'il est possible de tendre vers une politique zéro sans-abri, puisqu'on a trouvé des solutions pour un nombre de personnes très important en raison des confinements. Parmi les publics du logement d'abord, les publics âgés à la rue pourraient être une priorité, car on sait que ces personnes âgées vivant depuis parfois des années à la rue tendent à s'éloigner des dispositifs d'hébergement, soit par lassitude de ne pas trouver de solution pérenne, soit en raison des mauvaises expériences qu'elles ont subi par le passé en centres d'hébergement. Pour ces publics âgés à la rue, le logement est la solution. L'autonomie ne doit pas être un prérequis à l'entrée en logement, mais un levier d'accompagnement. ●

Perdre ses proches, toujours la préoccupation première pour plus de 14 millions de personnes âgées.

Incidence des revenus pour les personnes âgées voyant leurs enfants une ou plusieurs fois par semaine

Évolution par rapport à 2017

% Total « Vous préoccupe »

% Total « Vous préoccupe beaucoup »

Le fait de perdre des proches 49 % 78 % (78 %)
 Femmes 80 % vs Hommes 75 %

La perte d'autonomie 34 % 55 % (59 %) ↘

La maladie, les problèmes de santé 22 % 52 % (56 %) ↘

Être une charge pour votre famille 25 % 42 % (46 %) ↘

le sentiment d'insécurité 19 % 38 % (36 %) ↗

Devoir quitter son logement 25 % 36 % (41 %) ↘

le sentiment d'être vulnérable/ fragile 13 % 34 % (39 %) ↘
 Femmes 38 % vs Hommes 30 %

Le manque d'argent 12 % 31 % (37 %) ↘

le fait de mourir seul(e) 16 % 30 % (nouveau)
 Femmes 33 % vs Hommes 25 %

La solitude, l'isolement 12 % 29 % (28 %) ↗

Se sent seul(e) au moins de temps en temps : 54%
N'est pas autonome : 50 %
Vit seul(e) : 33 % vs Pas seul(e) : 27 %

La fin de votre vie pro, la retraite 11 % 26 % (27%) ↘

Le sentiment d'être inutile 9 % 22 % (23 %) ↘
 Femmes 25 % vs Hommes 18 %

L'ennui 6 % 18 % (17%) ↗

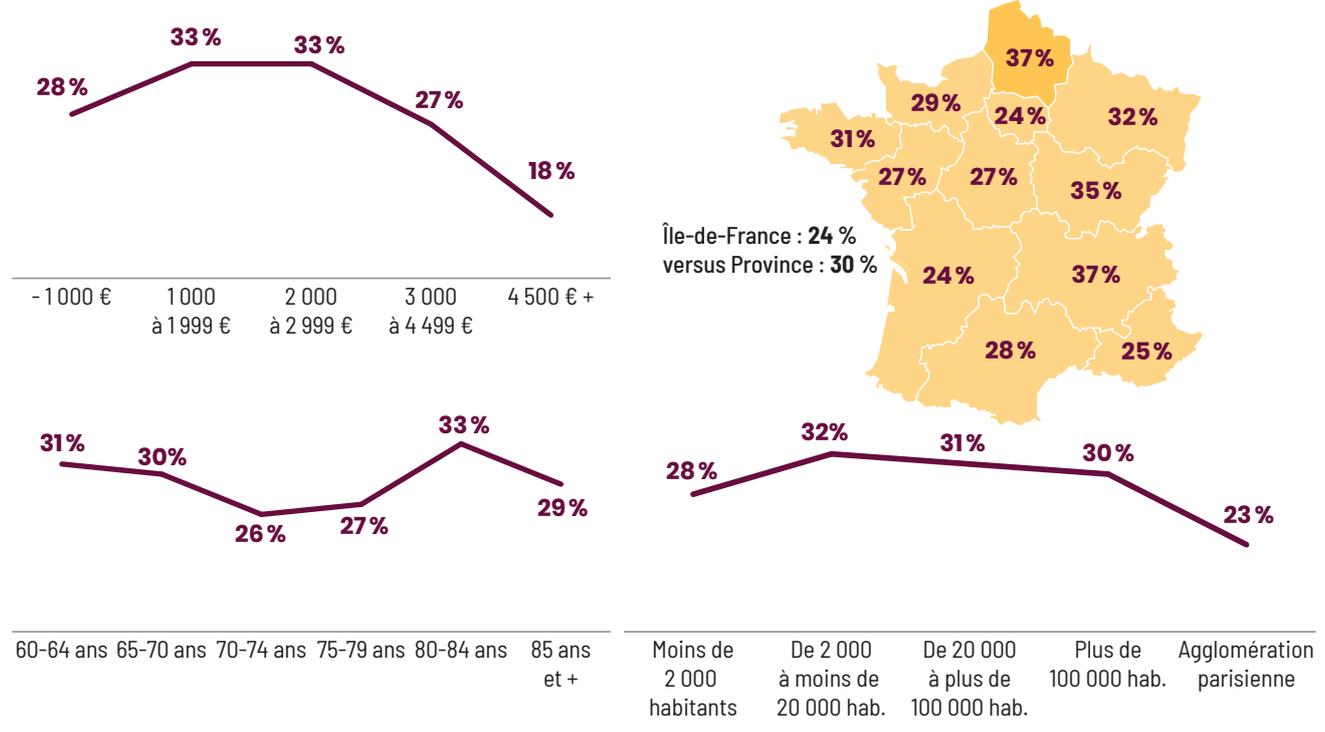
Comme en 2017, et à un niveau similaire, la première préoccupation des personnes âgées est la perte de leurs proches, une inquiétude plus forte chez les femmes dont l'espérance de vie supérieure les confronte davantage au veuvage.

— 5,2 millions de personnes, se disent préoccupés par la solitude et l'isolement

29 % (+ 1 point par rapport à 2017) des 60 ans et plus sont préoccupés par la solitude et l'isolement. À noter que les premières préoccupations des personnes âgées (la perte des proches à 78 %, la perte d'autonomie à 55 %, la maladie et les problèmes de santé à 52 %) sont toutes des facteurs aggravants de solitude et d'isolement. Solitude et isolement sont une préoccupation moins importante auprès des foyers les plus aisés. Elle est plus élevée dans les régions des Hauts-de-France et Auvergne Rhône-Alpes et dans les communes de 2 000 à moins de 20 000 habitants.



Typologie des 60 ans et plus préoccupés par la solitude et l'isolement



Une forte envie de retrouver un réel lien social avec ses proches.

Les personnes âgées souhaitent voir en priorité ceux avec qui les contacts physiques ont été les plus difficiles à entretenir. Près de la moitié des Français de 60 ans et plus souhaitent davantage de contacts avec leur famille (47 % en 2021 vs 21 % en 2017) et plus d'un tiers avec leurs amis (34 % en 2021 vs 11 % en 2017). Même si le souhait de plus de contacts avec les voisins est en augmentation (+ 7 points par rapport à 2017), 57 % n'en souhaitent pas davantage. Cette satisfaction des relations existantes s'explique par le maintien de ces relations en ultra-proximité.

Même si les contacts via le numérique présentent un fort intérêt, ils doivent rester un outil complémentaire d'aide au maintien du lien social et ne peuvent se substituer à la relation réelle. Une étude¹, publiée en juillet 2021, menée conjointement par l'Université de Lancaster au Royaume-Uni et l'Université de la Colombie-Britannique au Canada a comparé les interactions sociales au sein de foyers anglais et américains et le bien-être mental durant la pandémie. Elle conclut que les interactions virtuelles complètent mais ne peuvent remplacer les interactions en face à face pour aider à maintenir le bien-être mental des personnes âgées et souligne l'importance des contacts entre les ménages, en particulier les interactions en face à face, pour aider à maintenir le bien-être mental général des personnes âgées et à atténuer leur solitude en temps de crise.

« Samedi on va faire les retrouvailles avec les Petits Frères des Pauvres. Pour assurer samedi en pleine

forme, il faut que vendredi je m'assomme de morphine et d'opiacés de façon à passer samedi dans les meilleures conditions possible. Et puis dimanche ne rien prévoir que de rester sous ma couette. » Loraine, 84 ans, région Centre

« Ça m'a manqué de sortir avec l'Association. Nous étions toujours ensemble pour boire le café, les gouters. Je suis privée de ça. Ça me manque. J'avais des contacts avec les gens comme moi. Ils avaient mon âge, ils n'étaient pas riches, ils sont comme moi, dans la même situation. » Renée, 70 ans région Grand Est

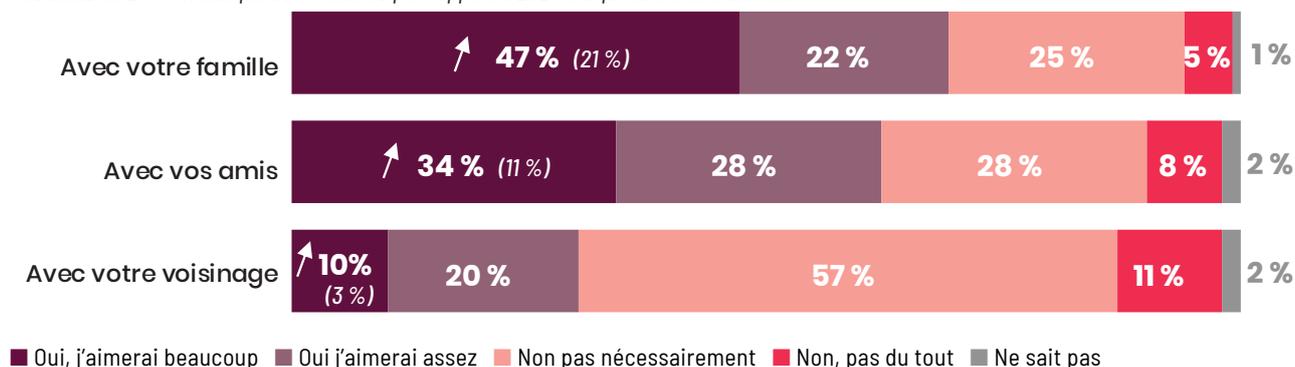
« Je vais retrouver les gens que j'ai connus avec les Petits Frères des Pauvres, à la fois les accompagnateurs et puis les bénéficiaires comme moi. Donc on va tous se retrouver, ça va être sympa. » Thomas, 60 ans, région Auvergne Rhône-Alpes

« D'habitude avec les Petits Frères des Pauvres, on sortait, on allait faire un café papote, faire des jeux, on chantait. Là c'est long, c'est dur. » Denise, 81 ans, région Hauts-de-France

« Par contre, dans la résidence autonomie, pour recevoir, pas plus de deux personnes d'un coup. Ce qu'il faudrait c'est qu'on ait le droit d'aller faire des pique-niques ou manger chez nos enfants, pour l'instant on n'a pas encore le droit. Moi j'aime le contact avec les gens, si on est toujours enfermé, ça ne va pas. » Nathalie, 79 ans, région Pays-de-Loire

Souhait de davantage de contacts

Résultats de 2017 en italique et évolutions par rapport à 2021 indiquées comme suivant ↕



1. <https://www.frontiersin.org/articles/10.3389/fsoc.2021.714626/full>



L'éclairage de...



**Boris
Cyrulnik,**
psychiatre

La crise sanitaire révèle l'impact des inégalités sociales sur les situations d'isolement ?

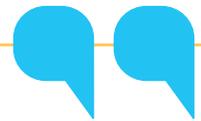
Je vais répondre en termes de processus. Il y a une inégalité des trajectoires et des traumatismes. Avant la pandémie, il y avait déjà des personnes qui avaient acquis, à cause de leur histoire, de leur situation, de leur handicap physique, moral ou social, des facteurs de vulnérabilité. Elles avaient un réseau social fragile même si certaines avaient des contacts avec des professionnels, des associations comme la vôtre, ce qui permettait de limiter la casse. Ces personnes ont souffert car la pandémie a aggravé une situation préexistante et elles auront besoin, quand la pandémie sera terminée, des deux mots clé de la résilience, le soutien verbal, affectif, la présence pré-verbale puis le travail de la parole. Chercher à comprendre ce qu'il s'est passé et comment on peut s'en sortir. Les personnes qui avaient acquis avant la crise sanitaire les facteurs de protection, une famille stable, un accès à la bonne manipulation de la parole, un réseau social, de bonnes conditions de vie ont moins souffert, se sont mieux adaptées à la crise et vont reprendre très facilement un processus de résilience en réorganisant leur retour dans la société.

Comment expliquer la rapidité des conséquences de la privation de lien social ?

Le confinement a été nécessaire pour limiter la pandémie mais l'isolement qui en a découlé est une grave agression neurologique. Un isolement sensoriel chez les personnes âgées comme chez les enfants entraîne des dysfonctions cérébrales. Le cerveau est un muscle qui a besoin d'être stimulé par des informations du monde extérieur. Si nous n'avons pas de contacts avec les autres, le cerveau

fonctionne mal et si cette situation dure trop longtemps, certaines zones cérébrales s'atrophient après quelques semaines, voire quelques jours d'isolement sensoriel. On peut déclencher un processus de résilience mais plus on attend, plus il sera difficile à déclencher. À tout âge de la vie, il est essentiel de donner des occasions de se rencontrer et de créer des liens de solidarité, du scoutisme aux associations en passant par l'accès à l'art et à la culture. Et pour les personnes âgées, leur permettre d'avoir un entourage stimulant et sécurisant. Notre société ne doit pas détruire ces intermédiaires entre le sujet et ses environnements affectif, verbal, culturel. Et même si Internet est un instrument magique de communication qui a permis de limiter la casse, ce n'est pas un instrument de relation. Dans une relation, il y a des rythmes, une

Le lien social est vital, ça ne veut pas dire qu'il soit facile. Sartre disait « l'enfer, c'est les autres », ce qui est souvent vrai mais sans les autres, c'est la mort.

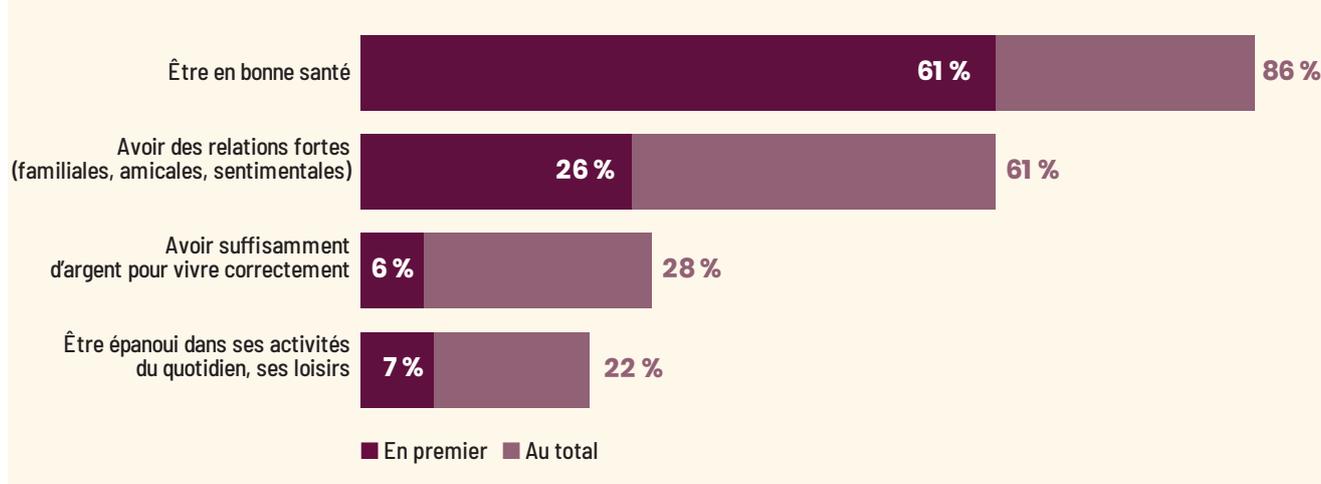


sensorialité qui ne sont pas possibles au travers d'un écran. Le silence, le détour du regard, le temps qu'on croit perdu mais qui est dû à une respiration, les gestes de la main, le toucher, toutes ces harmonisations ne sont pas possibles dans un échange en distanciel. Dans une relation, on est stimulé. Dans une communication numérique, on est rapidement usé.

Est-ce que la crise sanitaire va permettre d'avoir un effet bénéfique sur la prise de conscience de l'importance du lien social ?

Le lien social est vital. On ne peut pas vivre sans autre. Même les moines qui s'isolent comme les trappistes ne vivent pas sans autre, ils vivent la présence de Dieu. Les prisonniers à l'isolement se mettent à halluciner et à délirer. Chez les enfants, la privation d'altérité est mortelle. Une personne âgée isolée se laisse glisser vers la mort. Le lien social est vital, ça ne veut pas dire qu'il soit facile. Sartre disait « l'enfer, c'est les autres », ce qui est souvent vrai mais sans les autres, c'est la mort ! Après de nombreux chaos, il y a eu des renaissances. Et la voie de la renaissance, c'est faire le bilan et réapprendre à retisser du lien en tenant compte de ce que la pandémie nous a appris, à savoir la nécessité de l'autre et d'avoir des soutiens affectifs et sociaux. ■

Qu'est-ce qui est le plus important pour être heureux ?



— Être heureux, c'est entretenir des relations fortes

« Quand vous vous rendez compte que les bénévoles, ce sont des gens qui n'ont pas de lien avec vous, mais qui sont amour vis-à-vis de votre personne, vous êtes ébahi. » Josiane, 72 ans, région Île-de-France

Juste après le souhait d'être en bonne santé, les Français de 60 ans et plus plébiscitent le souhait d'avoir des relations fortes, quelles soient familiales, amicales ou sentimentales.

— Les robots sociaux sont-ils une réponse à l'isolement ?

La forte appétence pour les relations réelles avec son entourage proche et pour avoir une forte qualité de relations amène à une réflexion sur le développement de robots sociaux dont une des promesses commerciales est de lutter contre l'isolement des personnes âgées. Alors que certaines entreprises sont en train de développer des prototypes qui prennent de plus en plus les traits humains afin d'être un « compagnon de vie », la société qui fabrique le robot Pepper a annoncé, fin juin, l'arrêt de sa commercialisation face à une production non rentable, un coût élevé et le fait que le robot n'avait pas rencontré son public.

Le Géron'd'if (Gérontopole d'Île-de-France) a communiqué fin juin 2021 les résultats d'une recherche¹ menée sur l'expérimentation de robots en gériatrie auprès d'une cinquantaine d'établissements (utilisant le robot phoque Paro à 81 %, Nao et Pepper). Ce travail permet d'apporter un éclairage qui ne correspond

pas forcément aux arguments marketing que les constructeurs mettent en avant. Les chercheurs ont constaté une marginalisation de l'utilisation puisque quelques années après l'acquisition d'un robot, son utilisation ne concerne que quelques membres du personnel et quelques personnes âgées. Cette recherche s'est aussi appuyée sur une évaluation économique qui pointe les difficultés à évaluer l'amélioration, sur du long terme, de la qualité de vie des résidents en contact avec les robots et l'importance d'évaluer également leur efficacité en tenant compte, dans le périmètre de coût, outre le coût d'acquisition, les coûts de formation, de mise en place d'activités (quand le robot est utilisé en appui dans des séances d'animation), d'impact organisationnel sans oublier les coûts liés à l'obsolescence des machines. Cette analyse économique soulève aussi la question de l'équité dans l'accès aux soins compte-tenu du prix des robots. Le travail de recherche propose également des recommandations en cours de finalisation mais une première préconisation est de privilégier une utilisation encadrée des robots sociaux avec son intervention dans un environnement où il y a déjà une prise en charge. Cette recommandation nous semble essentielle. On est bien loin des promesses fantasmées de certains industriels qui font de ces machines onéreuses une réponse à l'isolement des personnes âgées vivant seules chez elles. **Forts de ces enseignements et attentifs aux souhaits des personnes âgées, les Petits Frères des Pauvres vont continuer à s'opposer à toute tentative de marchandisation du lien social et sont dans l'attente d'un travail de recherche qui puisse étudier de façon comparative la présence d'un robot versus les relations avec un proche.**

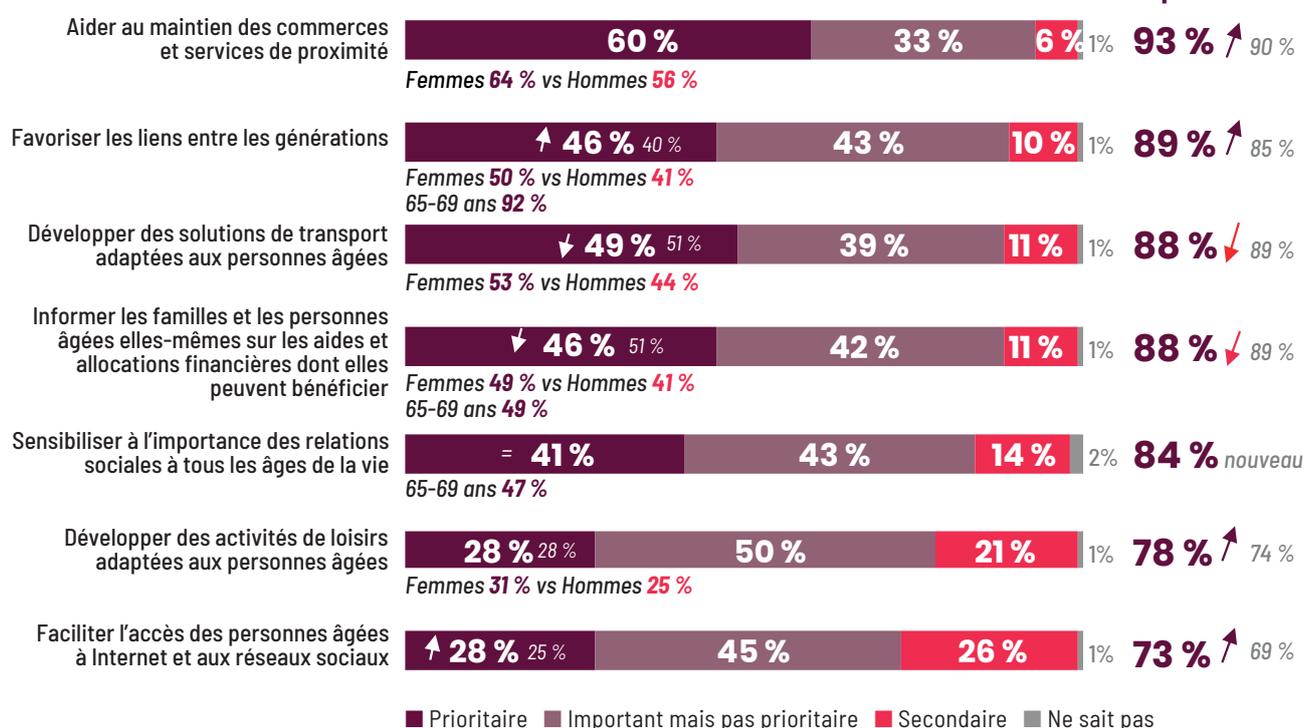
1. <https://www.youtube.com/watch?v=xRcP8waFy2o>

Maintien des commerces et services de proximité et le lien entre les générations, des remparts contre l'isolement.

Les actions les plus efficaces pour lutter contre l'isolement

Résultats de 2017 en italique et évolutions par rapport à 2021 indiquées comme suivant ↑↓

TOTAL Important ou prioritaire



« Quand ça me plaît, je sors avec ma béquille, doucement, je vais jusqu'à l'arrêt de bus. Aller en ville à pied je ne peux pas. Tous les cinq-cents mètres je m'arrête. » Colin, 63 ans, région Occitanie

« J'aimerais un peu marcher, pouvoir sortir, aller à des concerts. Il y a quand même un service de bus pour handicapé qui venait me chercher puisque je suis à plus de 80 % de handicap. Je n'avais pas les transports en commun à prendre, c'était très agréable, je me sentais libre. J'aimerais être comme la première fois, être droite sur mes jambes avec des cannes. » Édith, 76 ans, région PACA

« Ce que je veux c'est continuer d'aller à la messe deux fois par semaine, d'aller chercher mon journal à cent-cinquante mètres et puis ça me suffirait. » Nadia, 92 ans, région Hauts-de-France

« Au Lidl je connais toutes les caissières. Quand je prenais le bus, c'était toujours à la même heure, je connaissais tout le monde. Je ne m'ennuie vraiment pas. » Renée, 70 ans, région Grand Est

« Je suis en plein dans le centre. Il y a la pharmacie, la supérette, deux banques, les médecins, les petits magasins. Ce n'est pas très grand, mais on a tout. Si je veux aller plus loin, je prends les transports solidaires et ça revient moins cher que d'avoir encore sa voiture. La voiture avec tout, ça coûte quand même. Ils sont très gentils les transports solidaires, c'est une bonne organisation. » Nathalie, 79 ans, région Pays-de-Loire



Comme en 2017, les personnes âgées plébiscitent le maintien des commerces et services de proximité comme le premier moyen de lutter contre l'isolement et ce souhait s'exprime encore plus fortement en 2021. Le rôle protecteur de ces « voisins de proximité » qui permettent de continuer à vivre son quotidien a été évident pendant les longs mois de crise sanitaire. Les équipes de bénévoles Petits Frères des Pauvres le constatent aussi, les commerçants sont souvent les seuls avec qui les personnes âgées ayant un faible tissu relationnel ont des échanges. Les pouvoirs publics ont pris la mesure de l'importance du maintien des services de proximité pour redynamiser les territoires, en implantant des Maisons France Service avec un objectif de proposer un service public de qualité à moins de 30 minutes de son domicile. En avril 2021, il y a eu 181 nouvelles labellisations dans 78 départements portant le total à 1 304 Maisons France Services sur le territoire. Le ministère de la Cohésion des territoires soutient également, via, des appels à projets, la mise en place de bus mobiles dans les Quartiers Politique de la Ville et des territoires ruraux. Le maintien des commerces de proximité est aussi au cœur des programmes *Actions cœur de ville et Petites villes de demain*. Mais comme le regrette Luc Broussy dans son rapport « *Nous vieillirons ensemble, propositions pour un pacte entre les générations* » sorti en mai 2021, et nous partageons ce constat, tous ces programmes visant à améliorer la cohésion des

territoires, n'y incluent pas suffisamment le vieillissement. Il est indispensable de prendre en compte la transition démographique et ses conséquences, dont l'isolement relationnel, dans tout programme public permettant d'améliorer la qualité de vie des citoyens.



L'éclairage de...

Dominique Argoud,
Maître de conférences en
sciences de l'éducation,
Université Paris-Est Créteil
Val-de-Marne (UPEC)

Que reprenez-vous des résultats du Baromètre ?

Ma première remarque, du point de vue sociologique, c'est qu'il remet en évidence l'importance des inégalités sociales. Le baromètre objective à nouveau le poids des inégalités pour les plus fragiles et leur renforcement en temps de crise. C'est important de le rappeler au moment où la thématique des inégalités sociales est moins au cœur des grilles d'analyses. Le résultat qui mérite à mes yeux d'être valorisé, c'est la réponse des personnes âgées quand on leur demande ce qu'il faut faire pour lutter contre l'isolement : c'est le maintien des commerces et services de proximité qui est donné comme l'action la plus efficace. Mais le souhait des citoyens ne concorde pas avec la réalité objectivable, puisque tous les indicateurs montrent que les commerces et services de proximité disparaissent. Cela interpelle, au-delà des questions de solitude et d'isolement, sur l'organisation de la société mais aussi sur la capacité des citoyens à pouvoir prendre en main leur destin. On dit que nous sommes dans une crise démocratique avec des gens qui ne se retrouvent pas dans les politiques qui sont proposées et on évolue en même temps dans une société sur laquelle les citoyens n'ont pas de prise, se sentent impuissants pour agir, ce qui génère des sentiments d'aigreur et de frustration.

Il y a 10 ans, vous disiez lors d'une audition à l'Assemblée nationale « Nous le savons : la problématique sociale de demain sera non pas la dépendance – qui ne concernera guère que 7 % des plus de 60 ans et 15 % des plus de 80 ans –, mais l'existence d'une population âgée, plus ou moins valide, souffrant d'isolement social et familial, et vivant dans un habitat inadapté » C'est toujours d'actualité ?

Les réflexions de fond sont toujours d'actualité mais il y a eu une prise de conscience collective. Néanmoins, la manière dont les pouvoirs publics s'en sont saisi n'a pas eu de véritable impact sur la réalité sociale. La loi Adaptation de la société au vieillissement visait à prendre conscience



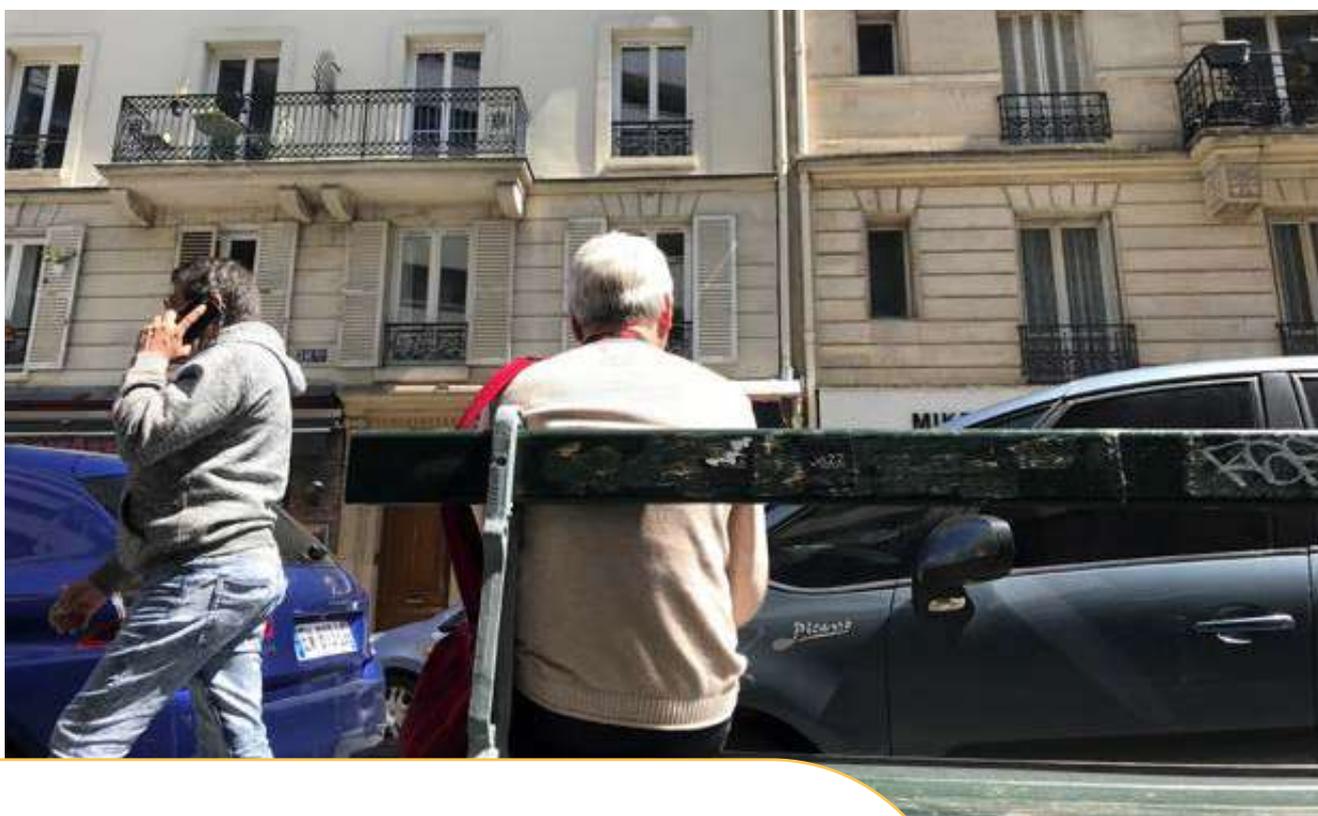
qu'il fallait élargir les spectres de la prise en compte du vieillissement. Son impact est quasi nul parce qu'elle n'a pas été accompagnée de moyens à la hauteur de l'ambition. On s'aperçoit que l'État est très mal outillé quand il a à traiter des questions comme l'isolement social. Il est plus à l'aise pour apporter des réponses codifiées, reproductibles. En revanche, ces dernières sont beaucoup moins adaptées. Malheureusement, l'action publique privilégie un mode d'appréhension de la réalité qui soit facilement objectivable et quantifiable, ainsi que des réponses qui peuvent être visibles. C'est ainsi par exemple que les différents plans d'action publique ces dernières années ont permis de créer diverses structures et places pour personnes âgées, alors même que le besoin est plus complexe et que les Français continuent de dire qu'ils souhaitent vieillir et mourir à domicile.

Comment vont devoir évoluer les politiques publiques du vieillissement après cette crise sanitaire ?

Nous constatons une tendance forte à la recentralisation des mécanismes décisionnels dès qu'il s'agit d'apporter une réponse à un besoin croissant dans un contexte budgétaire contingenté. Mais, toutes les réponses concernant les personnes âgées impliquent de la proximité. Actuellement, on s'interroge sur le rôle des départements et sur les marges de manœuvre des communes. Il y a pourtant une prise de conscience des limites d'une action pensée par le haut. Les ARS ont été beaucoup critiquées dans la gestion de la crise avec toute une protocolisation engendrée dans le champ du médico-social qui a été relativement déconnectée des besoins du quotidien des professionnels,

des personnes âgées comme des familles. Cette crise nous amène à réfléchir sur la nécessité de prendre en compte les besoins et les attentes en coconstruisant les réponses avec les acteurs locaux qui ont une connaissance de leurs territoires. Je travaille actuellement sur un programme de recherche croisé franco-québécois de comparaison des politiques sociales du vieillissement de la France et du Québec. Le Québec était réputé pour son organisation très décentralisée, sa très grande proximité avec les besoins locaux et il était perçu en France comme un pays très innovant sur le plan social. C'était le cas il y a trente ans mais les politiques ont évolué vers une forte centralisation avec une réduction de la marge d'action du niveau local. Alors qu'en France, et c'est un atout, nous n'avons pas supprimé ce que font les communes, intercommunalités, départements dans le champ social.

Il ne s'agit pas de dire que le millefeuille ne doit pas être réformé et simplifié, mais il n'empêche, durant la crise, les plus réactifs ont été les collectivités locales, les CCAS, les associations. Soit on cherche un équilibre entre rôle de l'État et rôle des territoires, soit on priorise les contraintes économiques avec un seul acteur qui aura l'entière maîtrise de la réponse au vieillissement avec un modèle très codifié et peu réactif sur des enjeux comme les solidarités de voisinage, le transport, les commerces de proximité. Il y a deux scénarios, le scénario à la québécoise avec un circuit décisionnel recentralisé ou un scénario qui tient compte des enseignements de la crise et qui donne des marges de manœuvre aux acteurs de proximité pour apporter les réponses. L'avenir n'est pas écrit, il ne sera que ce que nous décidons d'en faire !



Soit on cherche un équilibre entre rôle de l'État et rôle des territoires, soit on priorise les contraintes économiques avec un seul acteur qui aura l'entière maîtrise de la réponse au vieillissement avec un modèle très codifié et peu réactif sur des enjeux comme les solidarités de voisinage, le transport, les commerces de proximité.





— Favoriser le lien entre les générations

Autre solution plébiscitée par les personnes âgées pour lutter contre l'isolement, c'est le lien entre les générations. L'importance de ce maintien de liens entre générations est d'ailleurs devenue une opportunité pour de nouvelles entreprises commerciales. Se développent ainsi de plus en plus des propositions de cohabitation intergénérationnelle (dont le statut a été mieux encadré par le législateur via la loi ELAN) avec des plateformes numériques d'inscription en ligne qui vont jusqu'à offrir du « matching » entre étudiants et personnes âgées, sur le modèle des sites de rencontres, et qui proposent du logement intergénérationnel moyennant une commission de 20 % sur les loyers. Il arrive que les motivations financières soient parfois prioritaires par rapport au maintien du lien social (un loyer très abordable pour les jeunes, un complément de revenus pour les personnes âgées). Le réseau Cohabilis qui regroupe près de 40 structures qui mettent en œuvre sur le terrain des solutions d'habitat partagé a d'ailleurs publié en 2020, en collaboration avec la CNAV, une étude qualitative qui recommande une meilleure clarification et segmentation des offres en fonction des motivations des personnes âgées comme des jeunes. La cohabitation intergénérationnelle a toute sa place dans la lutte contre l'isolement des aînés et mérite d'être plus valorisée quand elle repose bien sur des engagements basés sur la solidarité. Dans un autre registre, mais avec également la volonté de favoriser le lien entre générations et de lutter contre l'isolement, se développent des solutions clés en main de réseaux

sociaux de voisinage dont le financement est pris en charge par des collectivités territoriales, des bailleurs ou des promoteurs immobiliers. À ce jour, il n'existe aucune étude concernant l'impact de ces solutions numériques sur les personnes âgées, tout spécifiquement celles qui cumulent isolement et exclusion numérique. Enfin, autre secteur d'activité qui fait de l'intergénérationnel un argument commercial, des plateformes numériques de services qui proposent l'aide de jeunes étudiants, dont des visites de convivialité, des promenades, moyennant un abonnement mensuel et une rémunération à la visite.

En mars 2021, a été lancé, sous l'impulsion d'Unis-Cité et le soutien de Malakoff Humanis « Service Civique Solidarité Seniors » visant à développer le déploiement du Service Civique auprès des personnes âgées isolées en proposant un socle de formation commun à tous les services civiques, des échanges de pratiques et d'accompagnement renforcé des jeunes. L'objectif annoncé par l'association créée à l'occasion est de « faciliter le déploiement du Service Civique auprès des seniors, par une mobilisation massive et de qualité de jeunes à domicile et dans les établissements d'accueil et/ou de soutien aux personnes âgées » et de « permettre à 45 000 personnes âgées de bénéficier de l'accompagnement des jeunes en Service Civique le 1^{er} semestre 2021 pour atteindre d'ici trois ans 180 000 seniors concernés ». Les petits Frères des Pauvres sont au Conseil d'administration et au comité d'orientation de cette association.



L'éclairage de...

Fabrice Talandier,
directeur de la Fraternité régionale
Hauts-de-France Petits Frères
des Pauvres et représentant de
l'Association au sein du comité
d'orientation Service Civique
Solidarité Seniors

Les personnes âgées sont-elles en demande de liens entre les générations ?

Oui, les personnes âgées apprécient beaucoup la présence, les interactions avec la jeunesse, leur énergie, leur capacité à nouer des relations différentes. On constate pourtant parfois une crainte d'envoyer des « jeunes » chez les aînés pour deux raisons : attrister les personnes âgées qui nouent une relation qui peut être forte et qui va prendre fin parce que le jeune arrête son bénévolat ou arrive au terme d'une mission de Service Civique et la crainte que l'écart d'âge ne soit pas propice à des échanges de qualité. Mais nous avons plein d'exemples de jeunes qui n'accompagnent plus des personnes âgées comme Service Civique ou bénévole mais qui gardent un lien. Je pense à une jeune femme Service Civique qui est partie vivre à l'étranger et qui continue à faire des visio, à envoyer des lettres à la personne âgée. L'intérêt est également de développer les actions intergénérationnelles tout en permettant à la personne accompagnée de conserver aussi le lien avec un bénévole plus ancré dans la relation et dans sa durée. Les Petits Frères des Pauvres viennent ainsi de nouer un partenariat avec Môm'artre, une association qui s'occupe d'accueil périscolaire à travers la culture et l'art dans des quartiers dits prioritaires afin que des personnes âgées que nous accompagnons participent à des temps d'activités artistiques avec des enfants de 6 à 10 ans. La question de l'intergénérationnel, quand elle a du sens, est un levier pour inviter les personnes âgées à sortir de chez elles, surtout dans une situation de crise sanitaire anxiogène.

Quel est l'intérêt du nouveau dispositif Service Civique Solidarité Seniors (SC2S) ?

Le nouveau dispositif créé en début d'année a pour objectif de développer les missions de Service Civique auprès des personnes âgées et de passer d'un peu moins actuellement de 2 000 jeunes qui s'engagent auprès des aînés à 10 000 d'ici trois ans. L'enjeu est aussi de permettre aux jeunes d'améliorer leurs connaissances du grand âge pour lutter



contre l'âgisme et aussi leur faire découvrir les métiers du secteur. Les Service Civique sont là pour neuf mois et cela nécessite du point de vue des Petits Frères des Pauvres une attention forte pour que les personnes âgées qui bénéficient du dispositif n'aient pas d'interruption dans ce qui est mis en place. Deuxième enjeu, former suffisamment ces jeunes puisque c'est un dispositif de citoyenneté qui accueille des jeunes de tous horizons, de tous parcours et il faut des structures, des tuteurs qui soient en capacité de proposer un accompagnement de qualité. SC2S propose un socle de formation de 12 jours sur le vieillissement, le grand âge, l'isolement, l'écoute, l'empathie, la gestion des émotions et du deuil, la citoyenneté, la présentation de soi. Dernier enjeu concernant les Services Civiques en établissements d'hébergement collectif ou collectivités, l'attention doit être portée à bien agir en complémentarité et à ne pas se substituer au travail salarié, je pense par exemple aux animateurs gérontologiques – maintenir du lien social est différent de l'animation –, le lien social c'est de la fraternité, de l'amitié – et à ne pas générer de tensions sur des métiers indispensables à la vie sociale des personnes âgées fragilisées, qui méritent d'être revalorisés. Ce sont des sujets que nous défendons au sein du Comité d'orientation de SC2S. Ce nouveau dispositif permet aussi de mutualiser le temps de mission d'un jeune en Service Civique entre plusieurs structures sur certains territoires quand les structures n'arrivent pas à accueillir un jeune pour 24h ; c'est une opportunité pour les équipes Petits Frères des Pauvres de se lancer avec d'autres par exemple.

SC2S va contribuer au changement de regard sur la vieillesse ?

Bien sûr, c'est une des réponses, un « morceau du puzzle » ! Ce dispositif va permettre à des jeunes de s'interroger sur la place des personnes âgées dans notre société, sur

les relations entre les générations, sur les dynamiques collectives, et peut-être leur donner des perspectives de métiers et susciter des vocations. Je pense à un Service Civique que nous avons accueilli qui s'interrogeait sur son orientation professionnelle et qui travaille maintenant auprès de personnes âgées dans un CCAS. Même si SC2S ne va pas résoudre à lui tout seul les tensions des métiers du grand âge, il va permettre de mettre en lien des jeunes avec des personnes âgées, ce qui peut être une occasion

pour ceux qui n'ont pas de perspectives de les sensibiliser à toutes les opportunités de métiers. Les jeunes peuvent aussi être des ambassadeurs de proximité du lien social, des « VRP de la fraternité », en participant à la mobilisation pour mieux repérer les personnes âgées les plus isolées et en allant sensibiliser par exemple les commerçants ou les pharmaciens. ●

Le dispositif Service Civique Solidarité Seniors va permettre à des jeunes de s'interroger sur la place des personnes âgées dans notre société, sur les relations entre les générations et peut-être leur donner des perspectives de métiers et susciter des vocations.



Une volonté farouche de vieillir à domicile quel que soit l'âge mais avec un inquiétant refus des aides au maintien à domicile.

« Ce que je ne voudrais pas c'est terminer dans une maison de retraite. Je veux rester dans ma maison. Donc je préfère que ma paye parte dans les aides, mais que je reste chez moi. Je ne veux pas être considéré comme une enfant. » Édith, 76 ans, région Occitanie

« Depuis quelque temps, on a décidé qu'on me ferait ma toilette. J'ai dit non, tant que je peux, je ferai ma toilette toute seule. » Édmonde, 98 ans, région Pays-de-Loire

« Je vis dans une maison dans laquelle je ne peux plus monter. Elle comporte deux étages, elle a dix pièces. Il m'a fallu choisir de vivre chez moi en aménageant le garage et dépenser le peu d'économies que j'avais ou accepter d'aller dans une maison de retraite, mais je ne le concevais pas comme ça. » Loraine, 84 ans, région Centre

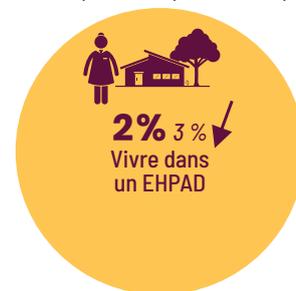
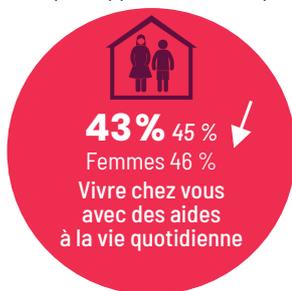
« J'ai un peu peur parce que je vais aller en EHPAD, comme mes filles ne viennent déjà pas souvent, de me sentir enfermée comme ça, je mourrai assez tôt. Le fait de ne pas avoir la liberté, ça me fera mourir. » Maria, 81 ans, région Auvergne Rhône-Alpes

Le souhait de vieillir à domicile est exprimé de façon encore plus forte qu'en 2017, 44 % (soit une hausse de cinq points) des 60 ans et plus le souhaitent. Cette volonté est même encore plus forte pour les 85 ans et plus puisqu'ils sont presque 1 sur 2 à en exprimer le souhait. Parallèlement, vivre chez soi avec des aides à la vie quotidienne est en légère baisse (43 % en 2021 vs 45 % en 2017) et la baisse est drastique pour les personnes du grand âge puisqu'elles sont seulement 36 % à souhaiter des aides au maintien à domicile (vs 44 % en 2017). L'habitat au sein de résidences collectives n'est toujours pas plébiscité, c'est une solution d'habitat encore peu envisagée, tout comme les solutions d'habitat alternatif, peu connues, même si les pouvoirs publics sont en train de les favoriser et que des projets, souvent à l'initiative de communes ou de départements, via le soutien de la Conférence des financeurs de la CNSA, se construisent un peu partout dans les territoires. Quant aux EHPAD, avec une crise sanitaire qui a montré les difficultés à conjuguer préservation de la santé des résidents et respect de la citoyenneté, ils sont devenus un symbole de l'isolement et voient leur image encore plus écornée.

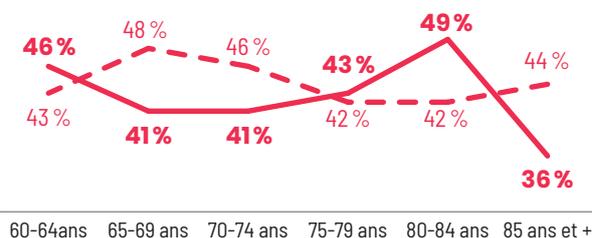
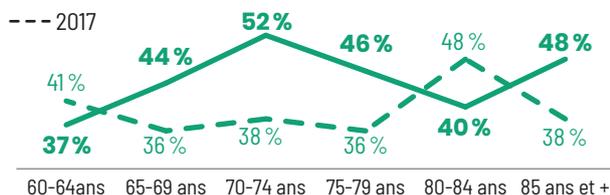
Vivre chez soi : une solution toujours plus privilégiée

Résultats de 2017 en italique et évolutions par rapport à 2021 indiquées comme suivant ↕

Ne se prononce pas : 1 % (-1 pt)



Selon l'âge





Le rejet inquiétant des aides à domicile

La baisse significative du taux de personnes du grand âge souhaitant vivre chez elles avec des aides au profit d'une vie chez soi exactement comme aujourd'hui, alors que nous savons que c'est justement au grand âge que les difficultés pour se maintenir à domicile surviennent, est inquiétante. Est-ce la peur que bénéficier d'aides apparaisse comme la concrétisation d'une perte d'autonomie qui va conduire irrémédiablement à « mettre le doigt dans l'engrenage » et conduire à la solution d'hébergement redoutée, l'EHPAD ? Est-ce un déni par rapport à ses fragilités dans notre société toujours âgiste et où certains ont pu accuser les plus fragiles d'être des empêcheurs de vivre ? Nous n'avons bien sûr pas la réponse, mais nous savons que, jusqu'à présent, les politiques d'adaptation au logement ne fonctionnent pas bien alors qu'elles sont essentielles pour favoriser le maintien à domicile. Il suffit de lire un grand nombre de schémas départementaux de l'autonomie pour constater que les questionnements sur l'adaptation de l'habitat ne sont toujours pas une priorité chez les personnes âgées ou qu'ils interviennent beaucoup trop tard. Une simplification de l'accès aux incitations à l'adaptation de l'habitat est nécessaire pour

répondre aux freins économiques. Mais ces actions ne pourront être efficaces sans la construction d'une vraie politique d'acculturation à l'anticipation, en particulier pour les aînés les plus jeunes, en favorisant le changement de regard sur la vieillesse qui est, à l'évidence, un des freins.

Depuis quelques mois, quelques acteurs du médico-social expérimentent des solutions d'EHPAD dit à domicile ou hors les murs comme le détaille le rapport du think tank *Matières grises* paru en juin 2021 sur « l'EHPAD du futur ». Ces expérimentations de nouvelles offres de services pour les personnes âgées vivant à domicile concernent pour l'instant moins de 400 personnes âgées en France. Il nous paraît indispensable de poursuivre ces expérimentations et de pouvoir les évaluer de façon indépendante avant d'inciter les pouvoirs publics à les généraliser. Les EHPAD ont une emprise territoriale et des investissements (notamment en termes d'accès à la santé) qui peuvent être bénéfiques à l'amélioration des conditions de vie des aînés mais les établissements doivent avant tout faire leur révolution dans les murs en faisant évoluer leurs pratiques de prise en charge et en prenant de façon efficiente un virage domiciliaire.



L'éclairage de...

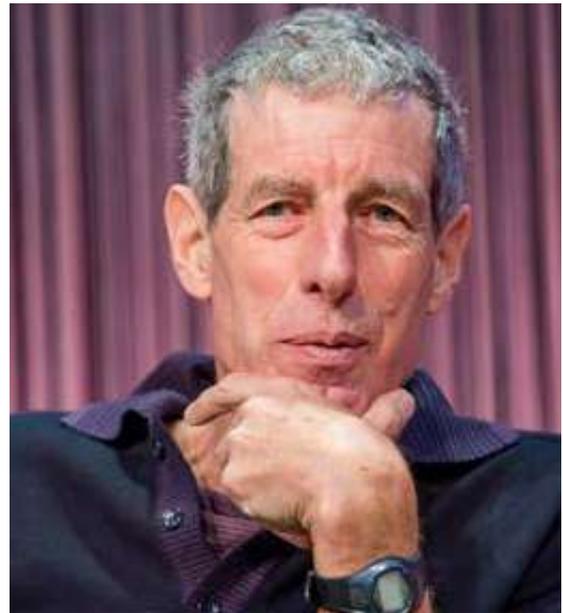
Bernard Ennuyer,
sociologue

Que reprenez-vous des résultats du Baromètre ?

Bien sûr, on constate la baisse du lien social pour les personnes de 60 ans et plus quel que soit le réseau de sociabilité mais nous savons que c'est vrai aussi pour toutes les générations, y compris les plus jeunes. Certaines études ont ainsi montré que certains jeunes étudiants ont beaucoup souffert aussi de cette perte des liens sociaux. Et d'une façon générale, quand les contacts diminuent, il y a des personnes qui en souffrent plus que d'autres. Ce qui est intéressant dans ce sondage, c'est de voir le maintien du lien social obtenu grâce aux contacts par les moyens numériques ou le téléphone, moyens qui ont compensé en partie le manque de contacts physiques en présentiel. Compensé seulement en partie, car le numérique ne remplace pas le contact réel, la technologie a simplement permis d'atténuer l'isolement. Le Baromètre montre aussi que les inégalités sociales se sont accrues au sein des populations en fonction de leur mode de vie. En effet, l'exclusion numérique touche principalement les plus pauvres, qui sont aussi souvent les plus isolés. Cette population s'est donc retrouvée doublement en difficulté, en perdant le contact avec ses proches, sans possibilité de se connecter et a été encore plus isolée.

Comment expliquer ce rejet du vieillir chez soi avec des aides, surtout pour les plus âgés ?

En premier, la désaffection pour l'entrée en EHPAD, qui était déjà présente, s'est renforcée car on n'avait jamais autant perçu que concentrer des personnes âgées qui ne vont pas bien dans un lieu comme ce type d'établissement pouvait se révéler un piège et que ce n'était pas la meilleure solution pour finir sa vie. Pour les personnes de plus de 85 ans qui souhaitent vieillir chez elles sans aides, je pense qu'il y a un effet d'âge et de génération. C'est la génération la plus ancienne, très majoritairement des femmes qui ont toujours accompli en tant que maîtresse de maison les travaux ménagers et l'entretien de leur maison, et qui rechignent beaucoup à ce que quelqu'un rentre chez elles, qui rechignent à faire faire à d'autres ce qu'elles pensent



être leur travail à elles. Pour ces femmes, d'une certaine façon accepter une aide professionnelle, c'est reconnaître qu'on est « vieille ». La génération qui a actuellement 70 ans aura sûrement moins de difficulté à accepter de se faire aider. Il y a aussi la peur qu'accepter des aides signifie l'entrée en dépendance avec comme horizon possible le risque de devoir quitter son domicile pour aller en EHPAD. N'oublions pas non plus que les structures d'aide à domicile ne sont actuellement pas très performantes avec des prestations qui se sont dégradées depuis plusieurs années, ce qui est un frein pour les personnes âgées qui craignent un turnover important des aides et une qualification quelque fois insuffisante. Aujourd'hui, la seule réponse au maintien à domicile quand on ne veut pas aller en établissement ni se faire aider par des professionnels, et elle est problématique, c'est de se faire aider par sa famille. On voit bien la charge matérielle, psychologique, voire financière qui pèse sur les accompagnants familiaux qui sont majoritairement des femmes. Cette situation interroge bien sûr sur la pertinence des politiques publiques qui ne donnent pas de réponse satisfaisante face aux difficultés énormes des services d'aide à domicile depuis la mise en place du Plan Borloo en 2005. On parle beaucoup aujourd'hui du virage domiciliaire, ce qui m'amuse, parce que le rapport Laroque de 1962 préconisait déjà le domicile. Les EHPAD, confrontés à pas mal de difficultés, souhaitent s'emparer avec ce qu'ils appellent des plateformes d'EHPAD à domicile et réclament un soutien financier des pouvoirs publics. Donnons d'abord ce soutien aux structures d'aide à domicile pour améliorer leur organisation. Comment les EHPAD qui n'arrivent déjà pas à s'occuper correctement des résidents, essentiellement par manque de personnel, seraient capables de proposer des services de qualité à domicile alors que ce n'est pas leur savoir-faire ? Ou alors, ils vont essayer de vendre des accompagnements via des objets connectés (la fameuse *Silver economy*) qui dispensent

L'outil Aggir mesure le besoin d'aide des personnes uniquement au travers de leurs incapacités sans aucun critère notamment sur les conditions de vécu de l'habitat ou d'isolement, qu'il soit géographique ou social, alors que l'isolement est un facteur majeur de la perte d'autonomie aussi bien physiquement que psychiquement.



d'aller voir les personnes alors que la crise nous a montré toute l'importance d'une vraie relation présente, quelle que soit la génération.

Pourquoi l'isolement relationnel n'est pas ou mal pris en compte dans les différents outils d'évaluation de la perte d'autonomie ou des fragilités ?

En France, on a trop de grilles d'évaluation concernant les personnes âgées et aucune n'est satisfaisante. L'outil Aggir¹, qui est l'outil officiel d'évaluation pour l'attribution de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) a été décrié dès sa création. Aggir mesure le besoin d'aide des personnes uniquement au travers de leurs incapacités sans aucun critère notamment sur les conditions de vécu de l'habitat ou d'isolement, qu'il soit géographique ou social, alors que l'isolement est un facteur majeur de la perte d'autonomie aussi bien physiquement que psychiquement. Dans le secteur du handicap au sein des Maisons départementales des personnes handicapées (MDPH), il existe un guide d'évaluation qui prend en compte beaucoup

de paramètres sociaux, médicaux, psychologiques, d'environnement, etc. dont l'isolement. Si demain, la 5e branche de sécurité sociale, promise par le gouvernement, voit le jour avec les moyens financiers suffisants, ce qui n'est pas du tout le cas actuellement, il faudra trouver un outil commun d'évaluation pour cette nouvelle branche, outil qui, au-delà des divers paramètres médicaux et des mesures objectives sur les difficultés physiques ou les problèmes cognitifs, entre autres, prenne en compte de façon majeure la façon dont les personnes ressentent leur situation, la façon dont elles veulent continuer à mener leur vie et bien sûr cet isolement social dont on sait qu'il est un des facteurs majeurs d'entrée en EHPAD. N'enfermons pas les gens dans ces grilles qui ne tiennent pas compte de ce qu'ils ressentent sur leurs incapacités et de ce qu'ils vivent. Et proposons aux professionnels du monde médical, des formations pour mieux écouter les personnes âgées, comprendre l'importance des dimensions sociales pour la santé et l'intérêt de coopérer avec les personnes âgées elles-mêmes, leurs familles, les professionnels du social et les bénévoles. ●



1. Autonomie Gérontologie Groupe Iso Ressources

LES ENSEIGNEMENTS DE L'ÉTUDE QUALITATIVE

MÉTHODOLOGIE

20 entretiens qualitatifs d'environ une heure menés par téléphone par CSA Resarch auprès de 20 personnes âgées de 60 à 92 ans, dont 18 entretiens de personnes accompagnées par les Petits Frères des Pauvres et deux contacts issus de l'enquête quantitative identifiés comme en situation de mort sociale. Les entretiens se sont déroulés entre le 30 mai et le 9 juillet 2021.

Détail de l'échantillon





SYNTHÈSE DES ENSEIGNEMENTS QUALITATIFS

Pour une meilleure compréhension des mécanismes d'isolement relationnel et des conditions de vie des personnes âgées isolées.

Enseignement n°1

Un socle commun d'expériences avec des vies bouleversées dans leur parcours

Enseignement n°2

Un quotidien routinier principalement déterminé par l'état de santé

Enseignement n°3

Un besoin vital de partager un moment avec des proches

Enseignement n°4

Trois profils d'acceptation de la solitude et l'isolement : les solitaires, les esseulés, les abandonnés



Pour une meilleure compréhension des mécanismes d'isolement relationnel et des conditions de vie des personnes âgées isolées

530 000 personnes âgées en situation de mort sociale, 2 millions sont isolées des cercles familiaux et amicaux, 3 millions de personnes âgées éprouvent de la solitude de façon durable depuis au moins plusieurs années. Face à ces chiffres qui révèlent l'ampleur du fléau de l'isolement social, il nous semble indispensable, au travers des entretiens qualitatifs réalisés auprès de personnes accompagnées par l'Association et, c'est une première dans les travaux des Petits Frères des Pauvres, en ayant aussi donné la parole à deux personnes issues de l'échantillon quantitatif, de donner des clés de compréhension sur la construction de cet isolement et sur le quotidien des personnes âgées les plus isolées. En effet, une meilleure documentation de l'isolement, des conditions de vie des personnes âgées et des stratégies qu'elles mettent en place pour faire face à un quotidien dégradé vont permettre d'améliorer la pertinence et la qualité des solutions à apporter. Nous avons essayé

d'être le plus représentatif possible dans l'échantillon des personnes accompagnées par l'Association : tranches d'âge, régions et publics accompagnés, avec des personnes vivant à domicile ou en établissements, en milieu urbain comme en milieu rural, des personnes en grande précarité ainsi qu'une personne détenue.

Un socle commun d'expériences avec des vies bouleversées dans leur parcours

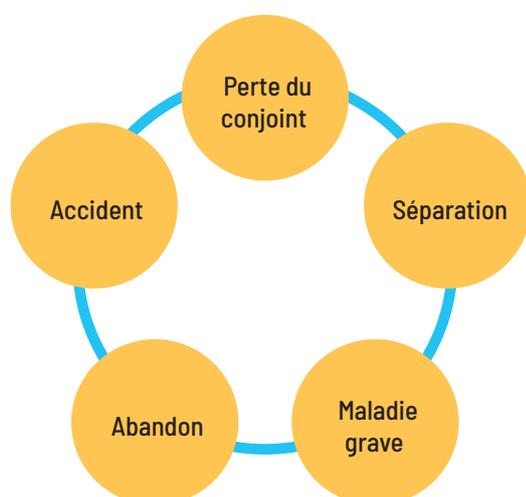
L'élément transverse à l'ensemble des entretiens est l'existence d'un événement qui va radicalement ébranler le cours de l'existence de la personne. Alors qu'ils n'ont plus forcément l'occasion d'en parler et de le partager, les entretiens sont devenus l'opportunité d'en reprendre le récit et les impacts sur leur vie quotidienne.

- Un événement toujours tragique et évoqué dès la première partie de l'entretien.
- Un événement traumatisant, qui revient régulièrement et est posé comme l'élément fondateur d'un avant et d'un après.
- Suite à ce choc, tous se sont battus (certains se battent encore) mais la pensée et la douleur sont encore là, plus ou moins contenues selon les personnes.

« Ce qui me tracasse, c'est de n'avoir pas su sauver mon mari. Je pleure beaucoup. Ça ne m'est toujours pas passé. » Maria, 81 ans, région Auvergne Rhône-Alpes

« J'ai envie de vivre le plus longtemps possible. Mes enfants ont perdu leur maman trop jeune et j'ai envie de vivre le plus longtemps possible pour qu'ils aient encore leur papa longtemps. Donc je fais tout pour aller bien. » Jean, 66 ans, région Bourgogne Franche-Comté

— types d'événements frappants par leur caractère soudain, violent et irréversible



La perte du conjoint et la permanence du manque : que le décès ait eu lieu il y a quelques mois ou plusieurs décennies, **il est toujours investi émotionnellement**. Car quel que soit l'âge auquel il survient, **ses conséquences sont profondes pour le conjoint qui reste et la famille**. Celui qui reste se retrouve à devoir assumer seul des projets qui non seulement n'ont plus de sens mais qui en outre, **les exposent à des risques psychologiques et financiers**.

« Vous voulez faire quelque chose, prendre le café du matin, il n'est pas pris de la même manière. Vous voulez aller faire quelques courses, ce n'est pas fait de la même manière. Donc il y a beaucoup de faits, beaucoup de gestes, même le toucher qui vous rappellent que vous êtes seule. » Josiane, 72 ans, région Île-de-France

Une séparation insurmontable : dans les récits de vie, on retrouve également la descente aux enfers vécue par des personnes qui ne parviennent pas à faire le deuil de leur histoire d'amour. La séparation qui ébranle durablement tout l'édifice psychologique et social d'une personne qui sombre progressivement jusqu'à tout perdre.

« Il m'a suffi d'une séparation et je me suis retrouvé au plus bas. Si on m'avait dit six mois avant que j'allais me retrouver comme ça, je n'y aurais pas cru. On était en couple depuis quinze ans, on avait un petit pavillon, un frigo, une voiture... » Thomas, 60 ans, région Auvergne Rhône-Alpes

La spirale de la maladie : aux alentours de 80 ans, les risques de maladies graves ou « en domino » se font plus présents et conditionnent fortement l'état physique et psychologique des personnes atteintes. Car soudain, le quotidien devient rythmé par les soins, parfois la souffrance, souvent la solitude, faute de pouvoir sortir. Il y a ceux à qui on a annoncé une maladie grave – souvent le cancer – et ceux qui voient leur état de santé se dégrader du fait d'une diminution des capacités respiratoires, visuelles... Lorsque la douleur est présente, le quotidien est perçu comme une épreuve. Ceux qui peuvent encore sortir parviennent à s'évader, tandis que ceux qui peuvent à peine bouger entrent dans un état de dépression et d'angoisse profond.

☹️ *Un cancer depuis 1993 et puis rechute et encore une rechute. Et puis des problèmes respiratoires, j'ai un poumon en moins aussi. Donc il y avait une grande fatigue aussi. Il faut essayer de survivre.* » Nathalie, 79 ans, région Pays-de-Loire

L'abandon comme épreuve de force : les situations d'abandon rencontrées dans le cadre des entretiens sont de deux ordres : l'abandon de la personne à la naissance et l'abandon par le conjoint à la naissance de leur enfant. Des traumatismes différents mais qui vont avoir comme impact commun de conduire les personnes à organiser, consciemment ou non, leur vie de façon solitaire afin de se préserver.

☹️ *Je suis de l'assistance publique. (...) Je me suis mariée très tard et je suis très mal tombée. J'imagine que notre destinée est créée à notre naissance. La vie est déjà prévue comme elle doit être prévue. J'ai essayé de la détourner en recherchant ma famille et on revient toujours à son point de départ.* » Édmonde, 98 ans, région Pays-de-Loire

L'accident de travail et le combat pour la reconnaissance de ses droits : lorsque survient un accident du travail, la victime est non seulement contrainte de surmonter des séquelles physiques et mentales, mais elle peut aussi devoir faire reconnaître ses droits pour bénéficier d'une allocation adaptée. Or, cette défense implique de devoir se confronter à un système juridique et administratif qui paraît lent et peu favorable aux victimes. Les générations d'ouvriers arrivés en France dans les années 60/70 ont été exposés à la fois à des risques professionnels élevés mais aussi à des employeurs pas toujours scrupuleux qui ne les déclaraient pas. Dans ce contexte, l'accident du travail inaugure un rapport de force entre l'employeur et l'employé, dans lequel ce dernier a tout à perdre. Seule une reconnaissance juridique et administrative

peut permettre à la victime de bénéficier d'une allocation qui lui permette de survivre.

☹️ *En mai 2008, j'ai eu un accident du travail. Traumatisme crânien et puis j'ai été blessé au dos aussi. Jusqu'à présent, j'ai mal au dos. J'étais plâtrier. L'employeur ne m'avait pas déclaré. J'ai eu des problèmes avec l'hôpital. Ils m'ont envoyé une facture assez importante.* » Colin, 63 ans, Occitanie

— Un traumatisme initial renforcé à certaines étapes de la vie

Des changements de vie classiques pour le plus grand nombre (retraite, départ des enfants...) vont avoir sur ce public déjà fragilisé, un impact conséquent car ils vont renforcer un sentiment d'impuissance, de solitude et générer une profonde perte des repères.

☹️ *J'ai quatre enfants, j'ai neuf petits-enfants et quatre arrière-petits-enfants, mais je suis toute seule. Il y en a un qui habite dans le Bordelais, un autre dans le Gard, un autre dans la région parisienne. J'en ai une qui habite vers Lille, mais elle travaille donc elle n'a pas le temps.* » Denise, 81 ans, région Hauts-de-France

☹️ *Quant à mon fils, les hommes sont très lâches devant la maladie et à la sortie de mon opération, quand il a été certain que je pourrais continuer de m'organiser, il a pris la fuite, il est reparti.* » Loraine, 85 ans, région Centre Val-de-Loire

☹️ *Je vendais des journaux donc je voyais mille personnes, j'avais des amis. Maintenant le peu de gens que vous voyez à la résidence, je m'étais liée d'amitié avec une fille, ce n'est même pas la peine. On essaye de profiter de moi.* » Adèle, 64 ans, région Île-de-France)

1. L'ÉLOIGNEMENT DES ENFANTS	2. LA RETRAITE	3. LA PERTE DE PROCHES
<ul style="list-style-type: none"> • Dans la mesure où la nécessité d'élever et d'éduquer leurs enfants les a porté pendant des décennies, le départ de ceux-ci les affectent et les obligent à repenser leur quotidien. • Parallèlement les enfants sont pris par leur vie quotidienne et passent « en coup de vent » laissant une forme de frustration. • Enfin, il arrive que le traumatisme rencontré par la famille conduise à une discorde et à l'arrêt de toute relation. Et dans ce cas, l'incompréhension reste douloureuse. 	<ul style="list-style-type: none"> • Avec l'éducation des enfants, le cadre professionnel reste le plus structurant pour surmonter un trauma. • Mais lorsque parvient l'heure de la retraite, ce cadre se dissipe et oblige à repenser intégralement son mode de vie. • Or, les plus fragiles ne sont pas forcément en capacité de faire ce travail et souffrent de solitude et/ou s'égarent. 	<ul style="list-style-type: none"> • En plus de la peine de perdre un proche... • ... on comprend que c'est tout son environnement qui se rétrécit et questionne sa propre fin.



bb *Je suis le dernier. Mes parents ont fait dix enfants, moi je suis le dernier, dont des jumeaux. On n'est plus que trois vivants maintenant. Ma sœur, un autre frère, mais lui ne parle plus ni à ma sœur ni à moi.* » Jean, 66 ans, région Bourgogne Franche-Comté

— Des règles de conduite pour affronter la vie et faire face

Avoir de l'éducation : l'autre point commun qui unit les personnes âgées interrogées est d'avoir reçu une éducation assez rude. Et où notre époque y verrait une source de traumatisme supplémentaire, eux en retirent des règles de conduite et une dignité à toute épreuve. Le premier point que certains aiment à rappeler est que quand bien même ils ne sont pas allés à l'école (ou très peu), ils ont « *de l'éducation* ». En cela, ils entendent signifier qu'ils ont appris de la vie, sont curieux et ne sont pas « pauvres » culturellement.

bb *Je suis quelqu'un d'une origine familiale relativement modeste, mais qui a reçu l'essentiel d'une bonne éducation. On était dix enfants à la maison. Je me suis construite grâce à mes parents, mais aussi grâce à ma propre volonté. En me disant « il t'appartient de faire des efforts qui te permettront d'avancer dans la vie. »* Loraine, 85 ans, région Centre Val-de-Loire

Taire ses problèmes : alors même que l'état sanitaire et financier de la plupart des personnes interrogées était précaire, leur volonté était toujours de relativiser leur situation en pensant à d'autres personnes plus mal loties qu'elles. Loin d'être une fausse humilité, c'est une règle de conduite sociale et de respect d'autrui.

Ne pas s'épancher sur ses problèmes, même / surtout auprès de proches. Outre le fait que c'est une génération qui n'a pas coutume de s'ausculter et de mettre des mots sur ses maux, ne pas évoquer ses problèmes à autrui se justifie par trois raisons : en premier lieu, c'est un manque de correction, auprès de ses proches, c'est une volonté de ne pas être un poids et de garder une image positive. En mineur, c'est une protection permettant d'éviter les conversations où se succèdent les problèmes de santé et de voisinage des uns et des autres.

Considérer qu'il y a toujours plus malheureux que soi : l'injonction permanente à « *ne pas se plaindre* » conduit à se contenter de ce que l'on a. De sorte que même si aujourd'hui, ils ont du mal à joindre les deux bouts, ils ont la conviction que d'autres souffrent plus qu'eux. Cette attitude a été forgée par l'éducation, y compris religieuse et le monde du travail. Mais elle découle aussi du sentiment d'être privilégié grâce aux Petits Frères des Pauvres qui les ont aidés au moment où ils semblaient.

bb *Parce que parler de mes soucis à une personne aimante, c'est lui ajouter le poids. Si, encore, je devais lui relater mes problèmes douloureux, non. Une personne qui s'occupe de vous a déjà de la peine de vous voir réduit à rien du tout.* » Josiane, 72 ans, région Île-de-France

bb *J'ai eu une enfance anormale, mais dans ma situation il y a certainement pire.* » Édmonde, 98 ans, région Pays de Loire



Soigner son image : Les femmes complètent la volonté d'offrir une image positive de soi par le vestimentaire. Et si une pointe de coquetterie est présente dans leur discours, on constate surtout que c'est leur dignité qu'elles donnent à voir. Car dans une société animée par le jeunisme et la performance, le corps devient un poids, un marqueur cruel du temps qui passe. Un thème qui permet de voir combien l'image sociale et l'estime de soi sont étroitement liées.

bb *[Au sujet d'appareil auditif] Je suis une personne de couleur, on ne met pas les cheveux qui couvrent les oreilles, donc j'ai choisi des petites boules pour mettre dans l'oreille. Derrière l'oreille, ce n'est pas très élégant. C'est vrai que je suis vieille, mais j'aménage un peu mon image.* » Josiane, 72 ans, région Île-de-France

Ne pas dépendre des autres : alors que la perte d'autonomie devient une échéance à court ou moyen terme, les différentes personnes interrogées rappellent combien ne pas dépendre des autres est un enjeu capital à leurs yeux. La dépendance, quelle qu'en soit la forme, suscite systématiquement un rejet, voire une honte. Une dépendance d'autant plus combattue qu'elle prend des formes plurielles allant de la dépendance financière, à l'EHPAD, en passant par les besoins du quotidien.

bb *Je suis assez têtue. Depuis quelque temps, on a décidé qu'on me ferait ma toilette. J'ai dit non, tant*

que je peux, je ferai ma toilette toute seule. Il y en a qui ont compris et d'autres qui me font la tête. » Édmonde, 98 ans, région Pays de Loire

bb *Ce qui me dérange, ce sont ces assistantes sociales qui ne comprennent pas que je ne veux pas aller en maison de retraite. Ça m'énerve. Je ferme les volets pour ne pas les voir.* » Maria, 81 ans, région Auvergne Rhône-Alpes

— L'injonction sociale de s'en sortir par soi-même avec une méconnaissance des aides et des droits

Le fait de passer en revue ces exigences morales permet de comprendre le paradoxe d'une population qui, bien que fragile et précaire, n'a pas connaissance des aides qui existent. Pire encore, ils pourraient interpréter le recours à ces aides comme l'aveu d'être assisté.

bb *Je ne m'y connais pas de trop dans les associations. Ils veulent qu'on profite des associations, mais nous on a été élevé à ne pas vivre de la charité publique. Alors on n'est pas du tout sur la même longueur d'ondes.* » Micheline, 85 ans, région Bretagne

Pourtant les situations sont critiques. Nombre de femmes n'ont pas été déclarées durant leur vie professionnelle et les pensions de réversion de leur mari

sont faibles. Les allocations versées ne permettent pas de couvrir les besoins élémentaires, à commencer par celui de se nourrir. Le reste à charge des aides à domicile représente un budget important en dépit de la participation des régions / départements. De la même manière, certains payent des services et des biens faute de savoir que la gratuité existe et comment y avoir accès.

« Je ne connais rien. J'ai appris, parce que j'ai des couches, mais je les paye et il paraît que je peux avoir des aides, mais où il faut les demander, je ne sais pas. Les Petits Frères des Pauvres m'ont dit que si j'étais appelée à rester dans le fauteuil, il y a des fauteuils roulants électriques qui sont subventionnés. Il y a des choses qui pourraient me faciliter la vie. Il y a des trucs, si tu ne les connais pas, tu passes à côté. Si j'y ai droit, ça me ferait plaisir de les avoir. » Édith, 76 ans, région PACA

« Quand j'étais capable de me déplacer toute seule, la mairie n'a pas pu me donner les bons de transport donc jusqu'à présent, quand je me déplace, j'achète mon carnet. Je n'ai même pas la carte officielle de demi-tarif, mais on me les donne à demi-tarif à cause de ma pièce d'identité et de mes cheveux blancs. » Josiane, 72 ans, région Île-de-France

« J'ai demandé à l'ANAH pour avoir une aide financière. Je n'arriverai pas à payer, je touche mille euros par mois. Je ne suis pas à plaindre parce qu'il y a des gens qui ont moins que ça, mais avec mes auxiliaires de vie qui me coûtent 150 €, ma mutuelle qui me coûte 150 €. J'ai le fuel aussi. Quand vous avez une petite retraite comme ça, ce n'est pas évident. » Denise, 81 ans, région Hauts-de-France

« J'ai perdu mon mari très tôt. Ça aussi, matériellement, le fait que mon mari soit décédé à quarante-trois ans, la pension de réversion est plus que petite. » Lorraine, 85 ans, région Centre Val-de-Loire

— Pourtant un véritable besoin d'être accompagné

La première source de besoins porte sur l'aide administrative avec des besoins qui concernent des demandes classiques (récupération de points de permis, dossier d'aide à domicile, prime au changement de chaudière...) ou encore des dysfonctionnements de versement d'allocations. N'étant pas informés de leur droit, beaucoup ne savent pas qu'ils peuvent bénéficier d'un déambulateur ou d'un fauteuil, alors que ce sont des biens essentiels au maintien moral et physique de la personne. Les démarches floues et complexes et les personnes interrogées sont heureuses de pouvoir mener à bien grâce à des

personnes qui en maîtrisent les arcanes, à commencer par les bénévoles des Petits Frères des Pauvres. En revanche, la nécessité de recourir exclusivement à Internet pour certaines démarches n'a quasiment pas été évoquée.

La seconde source de besoins porte sur la demande d'une aide-ménagère / auxiliaire de vie, une aide précieuse, tant elle soulage de tâches épuisantes, surtout à un âge certain (ménage, porter des courses) et même une aide vécue comme un pur plaisir, lorsque l'aide accompagne la personne pour sortir faire les courses.

« J'ai fait mettre un lit médicalisé par la sécu. Et j'ai un fauteuil que les Petits Frères des Pauvres m'ont donné et puis voilà. (...) Mon déambulateur c'est une dame qui me l'a donné. Je pouvais en avoir un par la Sécu aussi, mais comme sa belle-mère était décédée, elle me l'a donné. Ça fait faire des économies à la sécu. Moi je ne saurais pas marcher sans. » Denise, 81 ans, région Hauts-de-France

« Comme j'ai fait le cancer, étant donné que je ne pouvais plus me servir de mon bras, on m'a conseillé de prendre une femme de ménage et elle venait tous les quinze jours faire le gros ménage. Tout le reste c'est moi qui entretiens. J'ai gardé cette habitude et maintenant comme je n'avais plus de stabilité, cette femme me fait le ménage tous les quinze jours et une semaine on fait les courses. Je fais les courses avec elle. » Nadia, 92 ans, région Hauts-de-France

— Un diagnostic acide sur leur place dans la société

Même si elles sont promptes à s'en sortir par eux-mêmes, les personnes interrogées considèrent toutefois que notre société ne leur apporte pas le soutien même minimum qu'elle doit à ses aînés. Et sans animosité, mais avec des exemples assez percutants, les personnes âgées interrogées font un portrait glaçant du sort qui leur est réservé. *Délaissées, parquées, non considérées, infantilisées* etc., les termes se succèdent pour montrer **combien elles font l'expérience de leur inutilité sociale**.

« Tant que je travaillais, j'existais parce que je payais les impôts sur le revenu, les taxes d'habitation. Maintenant je ne suis même pas sûre que je suis un numéro quelque part. » Josiane, 72 ans, région Île-de-France

Alors qu'elles ont grandi avec plusieurs générations sous le même toit, elles constatent, des décennies plus tard, que leur seule perspective aujourd'hui est au mieux la maison de retraite (avec toute l'angoisse

qui accompagne cette idée) au pire l'extrême précarité. Non seulement elles ont l'impression d'être inutiles dans la société, mais même en tant que citoyen elles font le constat de ne pas exister dans les programmes électoraux. La synthèse de ces deux tendances se retrouvant dans le fait de les infantiliser en leur retirant toute capacité d'analyse et de réflexion. Ce qui les fait le plus souffrir est d'être parvenu à cet âge certain et de ne pas être en mesure de transmettre quelque chose, y compris auprès de leur propre famille où le gap générationnel génère de l'incompréhension. Notons toutefois, qu'aucun d'eux n'a fait allusion au confinement de tous pour les préserver.

« Dès que vous avez atteint un certain âge, on vous fait comprendre que vous n'êtes plus rentable. On vous met dans des maisons de retraite, c'est comme des containers. Vos enfants ne vous rendent plus visite parce qu'ils sont occupés par les besoins de la société. Il faut gagner de l'argent, il faut assister aux réunions, s'occuper de ses enfants, etc. la personne âgée devient un poids. C'est d'ailleurs ce qui m'a frappée quand je suis arrivée en France, parce que, chez nous, la personne âgée devient comme un diamant qu'on garde précieusement parce que cette personne âgée vous transmet. » Josiane, 72 ans, région Île-de-France

« Il y a quand même les élections qui vont arriver. J'épluche tous les programmes pour trouver un peu de considération dans les projets envers les personnes âgées, je ne trouve que des choses pour les jeunes. Les vieux, on les oublie un peu. Pourtant il y a des détresses psychologiques. Ça, c'est l'apanage de la vieillesse, on vous retire du monde. Tout le monde pense que parce que vous avez atteint un certain âge, vous devenez sénile. On se sent encore concerné par la société, par la vie actuelle. Dans beaucoup d'esprits, l'âge vous écarte. » Lorraine, 85 ans, région Centre Val-de-Loire

— La perte du contrôle de sa vie avec la privation de liberté comme issue

Alors que pendant toute leur vie, ils se sont affranchis de conditions de vie et de travail dures, qu'ils n'ont cessé de vouloir se débrouiller seuls sans rien demander, **le fait d'être aujourd'hui privés de liberté sonne comme une injustice**. Certes le fait de vieillir limite progressivement le champ des possibles, notamment en matière de déplacement. Mais s'ajoute à cela **le fait de ne plus pouvoir prendre de décision sur leur propre vie** parce qu'un système familial, médical ou encore juridique juge à leur place et décide qu'ils doivent être sous tutelle, devoir déménager en EHPAD ou être en incapacité de se débrouiller seuls. **L'EHPAD incarne à leurs yeux l'étape ultime de la**

dépossession et leur représentation de cet établissement est celle du mouvoir où l'on abandonne les personnes. De ce fait, ils sont prêts à tout pour rester à domicile ou rêvent de standing.

« Ce qui me manque le plus c'est la liberté. C'est de faire ce qu'on veut. Quand on n'est plus en forme, il faut comprendre aussi. Je ne me suis pas mal adaptée quand même par rapport à il y a un an. Il faut prendre ses repères. » Nathalie, 79 ans, région Pays-de-Loire

« J'ai un peu peur parce que je vais aller en EHPAD, comme mes filles ne viennent déjà pas souvent, de me sentir enfermée comme ça, je mourrai assez tôt. Le fait de ne pas avoir la liberté, ça me fera mourir. » Maria, 81 ans, région Auvergne Rhône-Alpes

« J'ai regardé une publicité à la télé, il y a une solution ce n'est pas une maison pour les vieux, mais une résidence. Vous êtes dans votre chambre, vous pouvez avoir des contacts avec les autres ou rester dans votre chambre. Ce n'est pas la maison pour les vieux que j'ai vue à côté de chez moi où c'était vraiment malheureux. Les vieux attendent que quelqu'un vienne, personne ne vient. » Renée, 70 ans, région Grand Est

Un quotidien routinier principalement déterminé par l'état de santé

L'analyse des entretiens fait apparaître des expériences de vie très différentes selon l'âge, le lieu de résidence ou encore le type d'habitation. Mettant par là même en évidence, les avantages et inconvénients de chaque type d'habitat, maison ou appartement, mais aussi l'importance capitale jouée par les transports dans le maintien social et psychologique des personnes âgées. Parallèlement, on constate que les rituels de la journée et les moments de plaisirs semblent converger en un modèle commun, les personnes ayant tendance à avoir la même organisation et appétence en termes d'activités ou de loisirs. Mais de tous les critères observés, le plus structurant est l'état de santé de la personne. Car à lui seul il conditionne toute sa vie sociale et son horizon, allant même jusqu'à questionner le sens de l'existence dans le cas d'enfermement total ou de douleur continue.

— Une journée cadencée pour les personnes autonomes, avec une routine en intérieur la plupart du temps

Qu'elles soient urbaines ou rurales, les personnes autonomes dans leur déplacement, ont une organisation relativement proche. Car habituées à vivre seules, elles ont mis en place des stratégies et des rendez-vous pour cadencer le temps et s'occuper.

« Ma journée, c'est comme la journée d'une femme qui reste à la maison, qui cuisine, qui fait le ménage et la journée passe. (Rires) » Colin, 63 ans, région Occitanie

« De deux heures à quatre heures, je fais la sieste. Ensuite quatre heures jusqu'à vingt heures, il y a des jeux. Je suis un peu embêtée à cause de Roland-Garros parce qu'ils ont enlevé un jeu. » Renée, 70 ans, région Grand Est

— Une journée sans fin pour les plus dépendants avec un enfermement physique et mental

À l'inverse, du fait de l'âge ou de la maladie, certaines personnes voient leur horizon se rétrécir progressivement mais inexorablement. Et si aucun d'eux n'a prononcé le terme d'ennui, leur ton traduit leur accablement et parfois même leur désespoir face à un quotidien sans perspective.

Un quotidien placé sous le sceau de la maladie

Leur état de santé fragile les oblige à être dans un fauteuil roulant ou à limiter leurs déplacements même en intérieur. Pour eux, le quotidien est une succession de combats pour parvenir à faire une micro

LA MATINÉE EST CONSACRÉE À SE PRÉPARER ET S'OCCUPER DE LA MAISON

- C'est le moment des soins personnels et médicaux.
- Le ménage se fait encore seul ou avec l'appui souvent hebdomadaire, d'une aide ménagère.
- Idem pour les courses pour ceux qui peuvent encore se déplacer.
- La matinée peut également donner lieu à une sortie dans un périmètre proche, pour aller chercher le journal, aller au marché ou s'arrêter au café.
- La TV ou la radio est allumée tant pour le fond sonore que pour se tenir informé.

L'APRÈS-MIDI EST CONSACRÉE À DES ACTIVITÉS DE LOISIRS ET CÉRÉBRALES

- À 11h (les Z'amours) puis plus tard dans l'après-midi, ce sont les jeux télévisés. Ludiques, ils sont aussi des moments de réflexion et un moyen de rester connecté avec le monde actuel.
- La sieste marque un temps de pause après le déjeuner.
- Les séries complètent le temps passé devant la TV. Mais jamais de film et peu d'information car elles sont souvent angoissantes.
- La cuisine est un passe temps apprécié et permet de manger équilibré et économique.
- Des activités telles que la broderie ou le tricot entretiennent la coordination des geste pendant que la vue est encore là.
- La lecture reste un moment d'évasion mais qui devient de plus en plus difficile au fil des temps (concentration / poids du livre...).



tâche ou lutter contre la douleur. Souvent les traitements qu'ils prennent ont pour effet de limiter la capacité de concentration, restreignant par là même l'échappatoire d'activités cérébrales (jeux, mots croisés, lecture). Les infirmiers et auxiliaires constituent les seuls repères tangibles.

Ce mode de vie, sans extériorité ni intériorité, sans activité ni félicité, installe l'isolement puis le sentiment de solitude

Ces personnes considèrent qu'elles n'ont rien à raconter / partager, et peinent à rester connectées avec l'extérieur, d'autant plus qu'elles ne maîtrisent pas la technologie. Leurs proches sont confrontés à des problèmes de vieillissement (cataracte, opérations des hanches...) ce qui complexifie / diminue leurs déplacements.

« J'ai essayé de lire, je ne sais même plus ce que je lis. Le fait que j'ai beaucoup de morphine, je m'endors. J'ai essayé de faire un peu de dessin, mais je dois me forcer. Finalement je cherche à éviter la douleur, c'est à dire un peu le fauteuil qui bascule ou le lit. » Édith, 76 ans, région PACA

« Moi j'aimerais mieux parler un peu plus. Surtout j'aimerais bien qu'on me prenne dans une voiture et qu'on m'emmène faire un tour. Parce que là je ne sors pas du tout. » Denise, 81 ans, région Hauts-de-France

— La peur de tomber comme obsession

Entre les deux extrêmes de l'autonomie et de la dépendance, on recense une catégorie de personnes âgées qui est encore autonome mais qui, par manque de confiance, peut glisser dans la dépendance. Ce sont des personnes qui aujourd'hui se déplacent mais appréhendent de plus en plus de

tomber. Et cette appréhension finit par devenir paralysante. Une fatigue importante ou une station debout douloureuse installe une spirale de précautions, puis de limitations et enfin d'appréhensions des déplacements. Le premier effet est de ne plus vouloir sortir de chez soi pour limiter le risque de chute.

« Quand je vais dans la salle de bains, là je reste très longtemps parce que je fais les choses lentement de peur de tomber. Je reste très longtemps dans la salle de bains pour faire la toilette, pour faire ceci, cela. » Tara, 89 ans, région Île-de-France

Or, à écouter les témoignages, il semble que cette autocensure puisse être levée par la simple mise à disposition de déambulateurs ou de fauteuils. Le déambulateur, plus sûr que la canne, permet de maintenir l'autonomie y compris en extérieur tandis que le fauteuil permet des sorties plus longues mais accompagnées. Mais dans les deux cas, les personnes ne sont pas toujours au courant de cette aide à la mobilité et la découvrent par hasard... ou trop tard.

« Oui je sors, mais je ne marche pas bien alors je prends un déambulateur. Avant je prenais une canne, mais il vaut mieux se sentir en sécurité, l'essentiel c'est de ne pas tomber. Je ne suis pas trop solide, je vais avoir quatre-vingts ans et j'ai eu pas mal de problèmes de santé. » Nathalie, 79 ans, région Pays-de-Loire

— Le rôle majeur joué par les auxiliaires de vie : une relation quasi affective

Les auxiliaires de vie et les aides-ménagères ont un rôle pilier dans le quotidien des personnes âgées. Et il suffit d'écouter la façon dont elles en parlent, pour saisir que la relation va bien au-delà du contractuel. C'est une présence utile et surtout rassurante. Leur venue est un rendez-vous qui structure la semaine et un espoir de sortie accompagnée. Alors que la dimension fonctionnelle de leur présence (ménage, soin) est juste suggérée, la relation humaine est largement valorisée. Leur présence a été essentielle lors des confinements pour faire les courses, voire les repas. Malheureusement, les cadences auxquelles certaines aides sont soumises empêchent de tisser un lien plus étroit.

« Je suis seule sans être seule. Ce qui me fait plaisir c'est le peu d'aides familiales qui sont venues et m'ont dit « vous êtes gentille, j'ai l'impression de venir chez ma mamie. » Je me dis que je ne suis pas trop hargneuse encore et ça me fait plaisir. Elle reste deux ou trois heures, mais c'est tout. » Édith, 76 ans, région PACA

Un besoin vital de partager un moment avec des proches

Le moment idéal ou celui qui procure du plaisir est systématiquement en lien avec l'autre. À la maison ou dehors, il a le pouvoir de balayer le coup de blues et même de redynamiser une journée. Le moment le plus plébiscité est, sans surprise, celui de l'échange avec des proches. S'il est plus riche en présentiel (pour le contact, pour les expressions, la durée...) l'échange téléphonique procure lui aussi un immense réconfort. Les plus chanceux ont un échange régulier voire quotidien avec leurs proches. Mais ils apprécient que celui-ci s'intègre dans leur quotidien et ne vienne pas les perturber. Certains vont même jusqu'à instaurer des protocoles pour s'assurer que la personne va bien. Mais beaucoup constatent et déplorent qu'avec les années, les appels s'espacent. Si la quantité est importante, on remarque que la qualité des échanges est avant tout recherchée : ne pas être dans la banalité du quotidien et des soucis, mais découvrir et apprendre de nouvelles choses. C'est pourquoi beaucoup ont fait référence aux Petits Frères des Pauvres et apprécié l'entretien mené par un enquêteur de CSA Research. Car non seulement ils parlaient d'eux, mais aussi du plaisir qu'ils retirent à être en compagnie des bénévoles.

« J'aime trop quand il y a quelqu'un qui m'appelle pour parler un peu. Là c'est vous qui m'avez appelé, c'est agréable pour parler. Par exemple j'ai rendez-vous aux États-Unis, j'ai un frère qui est aux États-Unis, il a quatre-vingt-douze ans, il est deux ans plus grand que moi. J'ai une autre sœur qui est aux États-Unis. » Tara, 89 ans, région Île-de-France

« Parler parce que je ne sais rien faire avec mes mains et tout ça. Je ne sais même pas dessiner. Je

lis un livre, mais là il est trop épais, trop lourd, je suis toujours obligé de le poser. Là le téléphone commence à être long sur mes bras. C'est la seule chose qu'il me reste encore, c'est parler. » Denise, 81 ans, Hauts-de-France

— Des moments agréables pour ponctuer le quotidien

En dehors de la famille et de ses proches, deux pratiques apportent satisfaction et plénitude. La première est de s'occuper de son animal de compagnie. Un animal comble le besoin de présence et d'attention avec un choix qui se porte sur des animaux qui restent à domicile, avec l'anxiété à l'idée de ne plus être en mesure de s'en occuper.

« J'ai des oiseaux chez moi, vingt-deux. J'ai une cage sur la table, une cage sur le frigidaire. Ça m'empêche de partir en vacances, ça m'empêche beaucoup de choses. Ils sont très beaux, mais ça me coûte 300 euros par mois quand même, ce sont des frais. Il faut que je réfléchisse. Là je tiens le coup, mais si je tombe malade, c'est chaud. S'il m'arrive quelque chose, qui va s'en occuper ? Moi je suis tout le temps là, mais quelqu'un d'autre ne va pas faire ce que je fais. » Adèle, 64 ans, région Île-de-France

La deuxième pratique est de rechercher une forme de transcendance par la religion et la méditation. La méditation comme la prière visent à la recherche d'une paix / équilibre intérieur pour affronter le quotidien avec un sentiment de protection et d'appartenance procurés par la religion. Certaines personnes pratiquent le yoga, une activité physique en douceur et surtout ce sont des moments collectifs de partage qui incitent à sortir de chez soi.

« Ce que je veux c'est continuer d'aller à la messe deux fois par semaine, d'aller chercher mon journal à cent-cinquante mètres et puis ça me suffirait. » Nadia, 92 ans, région Hauts-de-France

« Le samedi je fais du yoga. Tous les samedis, on a le yoga ou la sophrologie. Je vais là-bas pour bouger, pour essayer d'assouplir mes articulations. » Josiane, 72 ans, région Île-de-France



Trois profils d'acceptation de la solitude et l'isolement : les solitaires, les esseulés, les abandonnés

	LES SOLITAIRES	LES ESSEULÉS	LES ABANDONNÉS
PROFIL	<ul style="list-style-type: none"> • Ils trouvent une forme d'équilibre dans leur quotidien. • Ils savent retirer une satisfaction d'être seul. • Malgré des problèmes de santé ou d'isolement, ils ont un rapport apaisé et bienveillant au monde. 	<ul style="list-style-type: none"> • Ils ne parviennent pas à dépasser leur traumatisme initial et se montrent très angoissés. • La solitude est une souffrance. • Optimiste ou pessimiste, ils ont l'impression d'être exclus de la société. 	<ul style="list-style-type: none"> • Ils ne sortent plus de chez eux ou très rarement et accompagnés. • Ils souffrent physiquement mais aussi moralement d'être seuls et assistés. • Leur vision du monde est entachée de cette détresse d'être abandonné à leur sort.
TÉMOIGNAGE	<p>« Je pense que c'est normal, de temps en temps, qu'on pense à autrefois, quand on était jeune, quand on a fait ceci, cela et ça passe. » Tara, 89 ans, région Île-de-France</p>	<p>« Ce qui m'arrive maintenant, depuis, ce sont des angoisses à tomber par terre, ne plus pouvoir respirer et donc prendre un cachet vite fait. Je me remémore des trucs et je me dis qu'il suffit de tellement peu de choses pour tomber à la rue. Ça me fait très peur. » Thomas, 60 ans, région Auvergne Rhône-Alpes</p>	<p>« Là j'en suis arrivée à faire couper un trou dans ma haie pour voir les gens qui passent de l'autre côté. Quand il y a des gens qui passent je suis contente. Ce n'est pas pour espionner, c'est pour voir des gens. » Denise, 81 ans, région Hauts-de-France</p>
PSYCHOLOGIE	<p>Indépendants par nature mais souvent livrés à eux-mêmes parce qu'ils passent pour être des personnes fortes, impliqués dans la société (lecture, entraide, solidarité). Des profils qui ont très mal vécu la privation de leur vie sociale.</p>	<p>Fragiles sur le plan psychologique (angoisse, dépression). Qui ont besoin d'un environnement social (le marché, les cafés...) sans nécessairement s'impliquer. Des profils qui ont très mal vécu le fait de ne pas sortir. Des personnes pessimistes sur la marche du monde, mais qui dans le même temps tirent un réel plaisir d'expérience sociale.</p>	<p>En souffrance physique et psychologique. Sans perspective de mieux aller. Sans horizon (enfermés, en sursis).</p>



LES PRÉCONISATIONS DES PETITS FRÈRES DES PAUVRES



Le point de vue de...

Yann Lasnier,

délégué général Petits Frères
des Pauvres

Quels résultats du Baromètre sont particulièrement marquants ?

Entre 2017 et 2021 notre mesure de l'indicateur de la mort sociale a quasiment doublé ; c'est sans conteste pour moi l'élément le plus signifiant. Une telle exponentialité est troublante tant elle met en exergue l'effet de la transition générationnelle qui a comme corollaire la production de situations d'isolement. Le chiffre des 300 000 de 2017 est en quelque sorte un point de départ, et même si la crise sanitaire est un facteur aggravant, nous sommes face à une situation qui doit nécessiter une mobilisation sociale et des politiques publiques à la hauteur des enjeux. Pour les Petits Frères des Pauvres, il s'agit tout d'abord d'être au rendez-vous de leur histoire, d'être prêts à faire face à cette massification des besoins. C'est également renforcer notre capacité à témoigner et alerter afin de décupler notre pouvoir d'influence sur la société, c'est enfin agir sur les questions de prévention de l'isolement social ; il y a en effet des moments clés de la vie qui sont des facteurs potentiellement générateurs de futures situations d'isolement. Mieux les comprendre pour mieux les anticiper, former et informer ce sera pour nous de nouvelles façons d'agir. Malgré une dynamique collective qui s'affaiblit, des relations sociales qui diminuent au profit d'une forte digitalisation -y compris dans la vie amoureuse- ou encore dans un rapport au travail en pleine mutation. Ne fabriquons pas une société d'individus qui favorise l'isolement relationnel.



Les solutions commerciales promettant de lutter contre l'isolement des personnes âgées se multiplient. Comment y faire face ?

Si la structuration d'une filière de la « silver économie » est un fait positif, il faut savoir tenir aux lisières du marché ce qui doit rester du ressort de l'acte gratuit et désintéressé. Cette mise en avant de la solidarité est une donnée fondamentale permettant à chacun de faire son « devoir d'humain ». L'isolement social ne pourra se résoudre ni par des solutions technologiques qui d'ailleurs peinent à trouver un modèle économique (voir ce qu'est devenu le robot Pepper...) ni par la transformation en métier de ce qui relève de l'acte fondamental d'altérité. Il ne s'agit pas ici d'opposer bénévolat, volontariat et salariat. Nous savons que les uns et les autres sont consubstantiels, mais l'âge ne

L'âge ne saurait se réduire à un marché et c'est une part importante de notre combat. Il faut d'ailleurs renforcer la protection des plus vulnérables face à des offres commerciales de tous ordres qui parfois peuvent profiter de la faiblesse des aînés.



saurait se réduire à un marché et c'est une part importante de notre combat. Il faut d'ailleurs renforcer la protection des plus vulnérables face à des offres commerciales de tous ordres qui parfois peuvent profiter de la faiblesse des aînés. Et plus que tout, c'est le pacte entre les générations qui mérite toute l'attention. En liant par exemple la question du financement de la dépendance et l'âge de départ en retraite, on abîme ce pacte, on altère le contrat social entre les générations.

Maintien à domicile : société de la bienveillance ou société de la surveillance ?

Il s'agit là d'une question philosophique voire éthique. Qu'est-ce que la vie ? Est-ce simplement un cœur qui bat ? J'ai le sentiment qu'en repoussant l'idée même de la mort, en effaçant sa présence, nous perdons une part d'humanité. Comme le disais le généticien Axel Kahn qui en nous associant à ces derniers jours de vie au début de l'été dernier a produit une contribution élégante et essentielle à notre chemin : « la seule chose à laquelle il faille s'entraîner

est de vivre le mieux possible, de concentrer les moments où on peut connaître le bonheur, la joie ». Or nos sociétés confondent le maintien en vie et le maintien dans la vie. L'espérance de vie doit aussi être une espérance d'envies, et ce n'est pas en effaçant les vieux de l'espace public, en les repoussant à la marge avec des établissements loin des lieux de vie parce que le foncier est moins cher que l'on suscitera des envies... Vieillir chez soi est une aspiration profonde pour une majorité de nos concitoyens. Adapter le logement, en changer avant qu'il ne devienne un véritable piège, penser l'espace public et l'organisation de la vie sociale en fonction des véritables réalités démographiques, voilà qui contribuera également à l'harmonie sociale et générationnelle. ●



SYNTHÈSE DES PRÉCONISATIONS

Préconisation n°1

Produire des données officielles régulières sur la solitude et l'isolement de la population française avec des définitions partagées par tous

Préconisation n°2

Inclure la variable de l'isolement relationnel dans les processus d'évaluation de la perte d'autonomie

Préconisation n°3

Prioriser dans les actions de lutte contre l'isolement les personnes âgées aux revenus les plus modestes en mobilisant les crédits de la conférence des financeurs sur cet axe

Préconisation n°4

Ne pas faire de l'isolement relationnel un nouveau business et ne pas proposer seulement une société de la surveillance des personnes âgées

Préconisation n°5

Prioriser l'aide au maintien du lien social dans les actions de sensibilisation au numérique

Préconisation n°6

S'appuyer sur les acteurs de proximité et les soutenir dans la construction des politiques de lutte contre l'isolement des personnes âgées

Préconisation n°7

Soutenir les structures associatives et les inciter à mieux intégrer les personnes âgées du grand âge en adaptant leurs missions

Préconisation n°8

Faire de la sortie en extérieur un élément primordial de lutte contre la perte d'autonomie et de l'isolement

Préconisation n°9

Mener une politique de sensibilisation des plus jeunes au vieillissement et à l'isolement des personnes âgées

Préconisation n°10

Mieux prévenir les risques de mort solitaire en expérimentant un système d'alerte



Bien sûr, il est regrettable que la mise en visibilité de l'isolement des personnes âgées soit finalement conditionnée à un dramatique événement extérieur, la canicule en 2003, la Covid en 2020/21 et non pas à une véritable réponse publique aux conséquences de la transition démographique et de la longévité. Tout comme il est regrettable que les souhaits des personnes âgées elles-mêmes qui s'expriment avec plaisir quand on leur donne la parole ne soient pas mieux pris en compte, que ce soit en termes de vie quotidienne ou de choix du lieu de vie.

Depuis 2017, chaque rapport des Petits Frères des Pauvres propose un volet de recommandations afin de faire évoluer les politiques publiques sur des champs très divers, du maintien du lien social au numérique en passant par une meilleure prise en compte des conséquences du vieillissement sur les territoires ou le développement de solutions alternatives d'habitat et de sensibiliser le grand public à l'isolement des personnes âgées. La plupart de ces préconisations sont plus que jamais d'actualité avec une crise sanitaire qui a montré la rapidité de la bascule dans l'isolement et ses conséquences délétères ainsi que l'expérimentation brutale, par des confinements successifs, que la privation de lien social affecte chacun de nous, quel que soit son âge, et fragilise. Nous appelons la société, décideurs comme citoyens, à faire une vraie révolution en ce qui concerne l'accompagnement du grand âge et à mettre en œuvre des stratégies de prévention de l'isolement relationnel tout au long du parcours de vie.

Préconisation n°1

Produire des données officielles régulières sur la solitude et l'isolement de la population française avec des définitions partagées par tous.

Produire des statistiques officielles : il n'y a toujours pas de données réalisées régulièrement par les organismes officiels de statistiques sur l'isolement relationnel. On trouve quelques éléments disparates mais amplement insuffisants comme la solitude résidentielle, qui ne peut pas, nous l'avons déjà signalé, se transformer en données sur l'isolement. L'observatoire interrégime des situations de fragilités, réalisé à partir d'indicateurs issus des bases de données de l'Assurance Maladie et de l'Assurance Retraite du Régime Général, ainsi que des bases de données de la Mutualité Sociale Agricole, définit les situations d'isolement social à partir des pensions de réversion, un critère qui n'a rien à voir avec les critères permettant de qualifier l'isolement et peut être très trompeur. Tant que l'isolement relationnel ne sera pas mieux objectivé, avec des données chiffrées basées sur des critères communs et reconnus par tous, les acteurs publics, qu'ils soient à l'échelle nationale ou territoriale, seront démunis ou peu enclins à apporter ou s'appuyer sur des réponses correspondantes aux besoins.

Inclure des données sur l'isolement dans les schémas départementaux à l'autonomie et dans les diagnostics des territoires de proximité

Étudier les situations d'isolement sur toutes les tranches d'âge : la crise sanitaire ayant confirmé que l'isolement relationnel ne touche pas qu'une seule tranche de la population, la production de statistiques officielles sur toutes les tranches d'âge aidera aussi à mettre en place une vraie politique de prévention des ruptures de lien social tout au long de la vie.

Aider les élus locaux à mieux connaître les questions relatives à la transition démographique de leur territoire

Préconisation n°2

Inclure la variable de l'isolement relationnel dans les processus d'évaluation de la perte d'autonomie

Inclure l'isolement dans l'évaluation de l'autonomie préalable à l'attribution de l'APA à partir de l'outil AGGIR

la grille AGGIR de fait est un outil d'évaluation des incapacités dans la réalisation des actes essentiels de la vie qui permet de déterminer le niveau d'attribution de l'allocation personnalisée à l'autonomie, à domicile comme en établissement. Dans cette conception, les besoins liés à l'inclusion sociale des personnes âgées, considérés comme non essentiels, se trouvent complètement négligés alors que l'isolement relationnel est reconnu comme un facteur puissant de perte d'autonomie.

Il s'avère désormais primordial de prendre en considération le lien social, dans une évaluation globale et multidimensionnelle de l'autonomie qui permettrait de déterminer les actions à mener pour répondre aux besoins des personnes en situation de perte d'autonomie. Ce type d'évaluation a été mis en œuvre pour les personnes en situation de handicap âgée de moins de 60 ans, dans le cadre de l'instruction des demandes de Prestation de Compensation du Handicap. **Il n'est pas admissible que les personnes dont le handicap survient après 60 ans par suite d'un accident, un choc émotionnel ou des pathologies en soit plus longtemps privées.**

Promouvoir une démarche d'évaluation multidimensionnelle en veillant à ne pas multiplier les grilles d'évaluation

d'autres grilles que la grille AGGIR existent. Comme FRAGIRE, grille testée dès 2014 et mise en place depuis fin 2017 par la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV), la Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole (CCMSA) et le Régime Social des Indépendants (RSI), et qui permet, dans un objectif de prévention, d'évaluer les fragilités des retraités

classés en GIR 5 et 6, faisant appel à l'action sociale vieillesse des caisses de l'inter régime. Cette grille, destinée à la prévention de la perte d'autonomie a des indicateurs concernant la vie sociale puisque l'évaluation prévoit des questions sur la fréquence (fréquentes, occasionnelles ou exceptionnelles) des visites et des contacts téléphoniques de la famille, des proches et des voisins, questionne sur le sentiment de solitude et/ou d'abandon et sur la sociabilisation de la personne. FRAGIRE a été évalué en décembre 2016 par des chercheurs de l'université Paris Descartes qui soulignent son intérêt mais également ses limites en recommandant de « *développer un cadre d'évaluation rigoureux de ces indices et de veiller à ce qu'il y ait un outil commun (assurance retraite, mutuelle) de mesure de la fragilité et d'évaluation des actions* ». Cet outil commun permettrait d'éviter une certaine hétérogénéité dans la mesure et la confusion des individus face à leurs risques de perte d'autonomie. Une des pistes pour améliorer le ciblage de l'Action sociale serait également de généraliser cette mesure de détection de la fragilité aux individus qui sont à risque de perte d'autonomie, mais qui ne font pas appel à l'ACTION SOCIALE des régimes de retraite. Le CREDOC, dans une étude réalisée à la demande de la CNAV s'est montré sceptique sur la possibilité de prendre en considération l'ensemble des besoins et de proposer une offre de service à partir des critères de l'outil FRAGIRE.

Un autre outil est actuellement testé par le gérontopôle du CHU de Toulouse. Il s'agit d'une grille élaborée dans le cadre du programme ICOPE (*Integrated Care for Older People*) mis en place par l'OMS. Cette grille vise à évaluer en quelques minutes les six capacités considérées comme essentielles pour prévenir la perte d'Autonomie : la mobilité, la mémoire, la nutrition, l'humeur, la vue, l'audition. Le lien social n'est pas abordé dans cet outil d'évaluation, très centré sur la détection de symptômes dépressifs.

Cet inventaire non exhaustif des outils existants montre bien que la question de l'isolement social et relationnel reste bien la grande absente dans ces processus d'évaluation. C'est davantage au champ du handicap qu'il faut se référer pour trouver des méthodes d'évaluation multidimensionnelle intégrant la question de la participation à la vie sociale



(outil GEVA). Ce constat nous permet de souligner à nouveau la discrimination dont sont victimes les personnes âgées dans la compensation de leurs handicaps. Le maintien de deux prestations de compensation pour les besoins d'aide à l'Autonomie (APA et PCH) sur le seul critère de l'âge (+ de 60 ans) ne peut perdurer. Il est maintenant urgent d'unifier ces deux allocations en une seule prestation de compensation des handicaps, attribuée quel que soit l'âge sur la base d'une évaluation multidimensionnelle intégrant la compensation de l'isolement relationnel.

Préconisation n°3

Prioriser dans les actions de lutte contre l'isolement les personnes âgées aux revenus les plus modestes en mobilisant les crédits de la Conférence des financeurs sur cet axe

Depuis 2016, la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées, pilotée et animée par la CNSA, a pour objectif de coordonner dans chaque département les actions de prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de 60 ans et plus et leurs financements dans le cadre d'une stratégie commune. La loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement prévoit six axes du programme coordonné de financement : l'amélioration de l'accès aux équipements et aux aides techniques individuelles ; l'attribution d'un forfait autonomie par le conseil départemental aux résidences autonomie via un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) ; la coordination et l'appui des actions de prévention mises en œuvre par les services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) et les services polyvalents d'aide et de soins à domicile (SPASAD) ; le soutien aux proches aidants et le développement d'autres actions collectives de prévention. C'est dans ce dernier axe que sont soutenus les projets visant à l'aide au maintien du lien social mais pas uniquement puisque des projets

concernent la prévention des chutes ou l'encouragement à l'activité physique. **Face à la forte hausse de l'isolement social, nous encourageons à prioriser les crédits de financement sur les actions qui ont comme objectif principal la lutte contre l'isolement, en privilégiant celles qui auront ciblé les personnes âgées aux revenus modestes, qui sont les plus à risque d'isolement et à améliorer l'évaluation de ces projets.**

Préconisation n°4

Ne pas faire de l'isolement relationnel un nouveau business et ne pas proposer seulement une société de la surveillance des personnes âgées

Plusieurs start-up utilisent régulièrement les chiffres des rapports des Petits Frères des Pauvres pour présenter leurs solutions commerciales présentées comme des réponses à l'isolement. Nous rappelons avec détermination que nous sommes opposés à toute forme de marchandisation du lien social, à toute solution qui consiste à faire payer une personne âgée isolée pour qu'elle puisse parler à quelqu'un ou recevoir de la visite, à toute promesse commerciale, sans évaluation de la preuve, qui se positionne comme un moyen de lutter contre l'isolement des personnes âgées.

Considérer la marchandisation du lien social (comme les prestations commerciales visant à faire payer aux personnes âgées des appels visant à rompre leur isolement ou des services de mise en relation avec des prestations d'activités de loisirs ou d'animation) **comme un critère de non-éligibilité à un soutien financier** (subvention publique ou crédit d'impôt).

Mettre en place un centre de preuve indépendant pour les produits de la filière Silver Economie : nous invitons à nouveau la filière Silver économie à donner à ses adhérents une meilleure connaissance de ce qu'est l'isolement relationnel et à mettre rapidement en place un centre de preuve indépendant

pour évaluer la pertinence des nombreux produits et services qui se commercialisent. Les hautes performances technologiques de certains services et produits ne sont pas le gage de l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées.

Sécuriser de meilleurs garde-fous éthiques : tout particulièrement sur les objets connectés intrusifs qui proposent d'analyser les paramètres biologiques ou les modes de vie des personnes en équipant le domicile de capteurs (salle de bains, chambre, frigo, ouverture de portes, etc.).

Préconisation n°5

Prioriser l'aide au maintien du lien social dans les actions de sensibilisation au numérique

La stratégie nationale pour un numérique inclusif de 2018 avait fait du « pass numérique » l'outil principal de la lutte contre l'exclusion numérique. Outre que ce système de chèques services était très orienté sur l'accès aux droits, il n'a pas donné satisfaction comme l'a constaté la Cour des Comptes dans son rapport annuel 2021 : « *Il n'existe pas aujourd'hui d'évaluation de l'efficacité de cet instrument. Les retours d'expérience des premiers déploiements du pass sont, pour le moment, peu convaincants, les commanditaires rencontrant des difficultés à définir le public cible et à l'atteindre effectivement... Des difficultés de suivi et d'évaluation de l'impact des pass pour leurs bénéficiaires ressortent de la majorité des expériences, jetant un doute sérieux sur l'efficacité de l'instrument.* ».

Faire du maintien du lien social un des piliers de la sensibilisation au numérique : la crise sanitaire a montré, même s'il ne peut se substituer aux interactions sociales réelles, tout l'intérêt du numérique pour aider au maintien du lien social. En quelques mois, l'utilisation des outils visio s'est démocratisée auprès du public âgé et a permis à un grand nombre d'aînés, d'avoir un précieux moyen de rester en contact avec leurs proches. Toute action de sensibilisation au numérique des personnes âgées doit vraiment prioriser l'aide au maintien du lien social.

Poursuivre l'équipement des établissements en outils numériques pour les résidents : en établissements médico-sociaux, l'accès aux outils numériques qui s'est fortement développé pendant le premier confinement doit se poursuivre en veillant à ce que du temps soit octroyé au personnel, avec l'appui éventuel de bénévoles ou de jeunes en service civique, pour permettre aux résidents les plus éloignés du numérique qui le souhaitent de pouvoir être aidés à rentrer en contact avec leurs proches grâce à ces nouvelles technologies.

Garantir des moyens alternatifs pour les personnes non-internautes ou en difficulté : l'exclusion numérique pénalise désormais les personnes âgées face à une offre de santé qui a accéléré sa transition numérique. Il est indispensable de maintenir des solutions d'accueil physique ou téléphonique pour ne pas accentuer les inégalités.

Préconisation n°6

S'appuyer sur les acteurs de proximité et les soutenir dans la construction des politiques de lutte contre l'isolement des personnes âgées

Les acteurs de proximité ont un rôle très protecteur pour aider au maintien du lien social et les personnes âgées expriment clairement leur souhait d'avoir accès aux services et commerces de proximité.

Continuer à développer la politique du « Aller vers » : au-delà de toutes les initiatives visant à maintenir les commerces et services de proximité, le développement de la politique du « aller vers » a toute sa place dans les stratégies de lutte contre l'isolement à mettre en place dans les territoires. Nous invitons les décideurs publics de ces territoires à favoriser le développement d'initiatives itinérantes (commerces, services publics, centres de santé mobiles mais aussi lieux de convivialité) pour permettre aux personnes âgées les plus isolées et les moins mobiles d'avoir un quotidien facilité.



Doter chaque Maison France Service d'un dispositif mobile

Inclure des actions qui tiennent compte de la transition démographique dans tous les programmes d'ingénierie favorisant la cohésion des territoires (comme *Action Cœur de Ville et Petites Villes de Demain*)

Mettre en place des actions de sensibilisation des commerçants et des établissements de services à l'accueil du public âgé

Sensibiliser les commerçants, artisans à leur rôle de veille pour détecter l'isolement des personnes âgées

Préconisation n° 7

Soutenir les structures associatives et les inciter à mieux intégrer les personnes âgées du grand âge en adaptant leurs missions

Le réseau associatif offre de formidables possibilités de socialisation et d'utilité sociale. Un vrai travail de réflexion doit être lancé au sein des structures associatives, avec le soutien du Ministère en charge de la vie associative, pour les encourager à adapter leurs missions aux personnes du grand âge et faire du réseau associatif un cercle de sociabilité pour tous les âges.

Préconisation n°8

Faire de la sortie en extérieur un élément primordial de lutte contre la perte d'autonomie et de l'isolement

Aménager l'espace urbain : tenir compte du vieillissement de la population implique de mieux aménager l'espace urbain avec des initiatives qui seront profitables à tous (adaptation du mobilier urbain, bancs, marquages au sol...)

Proposer et soutenir des solutions alternatives de transport : favoriser le maintien à domicile des personnes âgées ne doit pas signifier les maintenir dans le domicile. Au-delà du nécessaire aménagement de l'espace urbain, il est indispensable de développer des solutions alternatives de transport. Revient régulièrement dans les médias et dans le discours de certains élus, la discussion sur un contrôle de l'aptitude à la conduite des personnes âgées après des accidents de la route mettant en cause des conducteurs. L'arrêt de la conduite est une redoutable perte d'autonomie qui peut en effet inciter certaines personnes âgées à continuer à utiliser leur véhicule. Toute mesure de contrôle de l'aptitude à la conduite ne peut se mettre en place si des solutions de transport ne sont pas proposées à la population vieillissante, tout particulièrement celle du grand âge. Quand les personnes âgées ont à leur disposition un réseau de transport qui leur permet de continuer à vivre leur quotidien, elles l'utilisent et n'ont pas de véhicule. Des initiatives adaptées comme le transport à la demande se multiplient dans de nombreux territoires et certains expérimentent de nouvelles formules de mobilité comme le Libournais en Gironde qui vient de lancer une expérimentation inspirée d'une solution hollandaise (bus communautaires conduits par des bénévoles qui permettent de relier des zones rurales non desservies par une ligne régulière, selon un itinéraire et des horaires fixes). Elle est le fruit de la coordination de plusieurs acteurs : les communes, une association et une société de transport. Elle s'appuie sur l'engagement citoyen et offre un transport gratuit.

Sécuriser les mobilités à pied des aînés : selon le Conseil National de la Sécurité Routière, les personnes de plus de 75 ans représentent 40 % de la mortalité piétonne. Nous invitons les pouvoirs publics à lancer une grande campagne de sensibilisation au vieillissement de la population pour les conducteurs et les futurs conducteurs.

Développer et soutenir les dispositifs d'aide à la sortie sur l'exemple de Paris en compagnie.

Préconisation n°9

Mener une politique de sensibilisation des plus jeunes au vieillissement et à l'isolement des personnes âgées

Favoriser le bénévolat des jeunes : des universités et des grandes écoles propose un parcours civique dans leur formation. Mettre en place le même dispositif dans les formations plus courtes (DUT, BTS, formation en alternance, apprentissage) pour favoriser la culture de l'engagement et faire changer de regard sur la vieillesse.

Proposer un module sur la transition démographique et l'isolement social dans la phase 1 du SNU (service national universel).

Développer des programmes de sensibilisation et d'éducation en milieu scolaire : parce que les Petits Frères des Pauvres ne peuvent à eux seuls résoudre le fléau de l'isolement des personnes âgées, ils sont convaincus que la mobilisation citoyenne est essentielle dans ce combat. C'est pourquoi ils souhaitent que soit proposé aux collèges et aux lycées, un grand plan de sensibilisation permettant de lutter contre l'âgisme mais, également d'éduquer à la préservation des liens. C'est l'éducation par les pairs qui sera ici mobilisée avec de jeunes bénévoles et de jeunes volontaires qui s'engageront pour que les liens intergénérationnels restent naturels. Notre Association ambitionne d'être une force motrice dans la création et le développement de ce programme.



Préconisation n°10

Mieux prévenir les risques de mort solitaire en expérimentant un système d'alerte

En menant une réflexion collective avec les établissements bancaires, les services du Trésor Public, les distributeurs d'énergie pour expérimenter la mise en place d'un système d'alerte sur le modèle de celui mis en place au Japon.

LES CHIFFRES CLÉS

DES PETITS FRÈRES DES PAUVRES

Depuis 1946, les Petits Frères des Pauvres ont pour mission le maintien du lien social jusqu'au bout de la vie de personnes âgées isolées et démunies : visites régulières de bénévoles à domicile comme en établissement, actions collectives (repas, goûters, sorties), actions favorisant le départ en vacances, actions autour des fêtes de Noël. Cet accompagnement fidèle et régulier est possible grâce à l'investissement de **13 802 bénévoles**.

En 2020, les Petits Frères des Pauvres ont aidé 34 714 personnes âgées dont 13 559 accompagnées régulièrement. 49,8 % des personnes accompagnées ont plus de 80 ans. 64 % sont des femmes. 60 % des personnes accompagnées par l'Association vivent à domicile.

Plus de 60 % des personnes entrées dans l'accompagnement en 2020 et pour lesquelles nous disposons d'informations quant à leur niveau de ressource disposent de revenus inférieurs à 1 000 € / mois.

BIBLIOGRAPHIE

Les travaux des Petits Frères des Pauvres

- Baromètre 2017 : Solitude et isolement, quand on a plus de 60 ans en France, septembre 2017
<https://fr.calameo.com/read/0023577492cfba2d96185>
- L'exclusion numérique des personnes âgées, septembre 2018
<https://fr.calameo.com/read/002357749bdd3d45cf818>
- Solitude et isolements des personnes âgées en France, quels liens avec les territoires ?, septembre 2019
<https://fr.calameo.com/read/0023577498322e60045dc>
- Isolement des personnes âgées : les effets du confinement, juin 2020
<https://fr.calameo.com/read/00235774975665d1218a6>
- Isolement des personnes âgées : les impacts de la crise sanitaire, réalisé en collaboration avec le Cercle Vulnérabilité et Société, mars 2021
<https://fr.calameo.com/read/002357749720290a19ce8>

Autres ressources documentaires

- Aisance à 60 ans, dépendance et isolement à 80 ans, Marie Gabrielle David et Christophe Starzec, Division études sociales, Insee, avril 1996
<https://www.epsilon.insee.fr/jspui/bitstream/1/885/1/ip447.pdf>
- La sociabilité des personnes âgées, Nathalie Blanpain, Jean-Louis Pan Ké Shon, division Conditions de vie des ménages, Insee, mai 1999
<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02149519/document>
- Vivre seul, sentiment de solitude et isolement relationnel, Jean-Louis Pan Ké Shon, Division Conditions de vie des ménages, Insee, octobre 1999
<https://www.epsilon.insee.fr/jspui/bitstream/1/629/1/ip678.pdf>
- Isolement relationnel et mal-être, Jean-Louis Pan Ké Shon, division Études territoriales, Insee, novembre 2003
<https://www.epsilon.insee.fr/jspui/bitstream/1/347/1/ip931.pdf>

- L'expérience du voisinage : propriétés générales et spécificités au cours de la vieillesse, Marcel Druhle, Serge Clément, Jean Mantavoni et Monique Membrado
http://marcel.drulhe.online.fr/pub/P.Ag.Voisiner-CIS2007_paper.pdf
- Les solitudes en France, Fondation de France, 2010
https://www.fondationdefrance.org/sites/default/files/atoms/files/les_solitudes_en_france_en_2010.pdf
- Les solitudes en France, Fondation de France, 2014
<https://www.fondationdefrance.org/sites/default/files/atoms/files/solitudes142.pdf>
- Les solitudes en France, Fondation de France, 2016
https://www.fondationdefrance.org/sites/default/files/atoms/files/solitudes_2016_rapport_final_0.pdf
- Les Français en quête de lien social, Sandra Hoibian, Collection des rapports n°292, juin 2013
<http://www.credoc.fr/pdf/Rapp/R292.pdf>
- Combattre l'isolement social pour plus de cohésion et de fraternité, Jean-François Serres, CESE, 2017
<https://www.lecese.fr/travaux-publies/combattre-l-isolement-social-pour-plus-de-cohesion-et-de-fraternite>
- Rapport 2018 : Les mobilités résidentielles en France – tendances et impacts territoriaux, Observatoire des territoires, 2018,
<https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/kiosque/rapport-2018-les-mobilites-residentielles-en-france-tendances-et-impacts-territoriaux>
- Cohabitation intergénérationnelle, quels leviers de développement ? CNAV/Cohabillis, septembre 2020
<https://www.lassuranceretraite.fr/portail-info/files/live/sites/pub/files/PDF/Cohabitation%20Intergenerationnelle%20Solidaire.pdf>
- 10 ans d'observation de l'isolement relationnel : un phénomène en forte progression – Baromètre « Les solitudes en France – édition 2020 », Credoc, décembre 2020
<https://www.credoc.fr/publications/10-ans-dobservation-de-lisolement-relationnel-un-phenomene-en-forte-progression-barometre-les-solitudes-en-france-edition-2020>
- L'isolement social des bénéficiaires de minima sociaux et de la prime d'activité, Drees, février 2021
https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/sites/default/files/2021-02/dd70_0.pdf

- Rapport public annuel 2021 Tome II, Cour des Comptes, mars 2021
<https://www.ccomptes.fr/fr/documents/55057>
- Les formes contemporaines du voisinage - Espaces résidentiels et intégration sociale, sous la direction de Jean-Yves Authier & Joanie Cayouette-Remblière, avril 2021
https://mon-quartier-mes-voisins.site.ined.fr/fichier/s_rubrique/31550/les.formes.contemporaines.du.voisinage_authier_cayouette_vf.fr.pdf
- Ined, Jean-Yves Authier & Joanie Cayouette-Remblière, Voisiner, une pratique qui demeure sélective, Population & Société n°589, mai 2021
https://www.ined.fr/fichier/s_rubrique/31437/589.population.societes.mai.2021.voisiner.selective.fr.pdf
- Nous vieillirons ensemble, propositions pour un pacte entre les générations, Luc Broussy, mai 2021
<https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/nous-vieillirons-ensemble-80-propositions-pour-un-nouveau-pacte-entre-generations>
- Observatoire de l'accès au numérique en santé : un état des lieux inédit des défis de l'inclusion numérique en santé en France, Fondation Roche, juin 2021
<https://observatoire.fondationroche.org/?fbclid=IwAR3XqjAms0B-4aFx40Se97t5C4tEhSLRMJgxy2evQNT-z75Jk7inyfFCneA>
- L'Ehpad du futur commence aujourd'hui, Matières Grises, juin 2021
https://matieres-grises.fr/nos_publication/lehpad-du-futur-commence-aujourd'hui/
- #Covid-19 : où en sont les associations un an après ? Le Mouvement associatif, juin 2021
https://lemouvementassociatif.org/wp-content/uploads/2021/06/LMA_COVID19_enquete3_resultats-detailles.pdf
- Baromètre du numérique édition 2021, Arcep, juillet 2021
https://www.arcep.fr/uploads/tx_gspublication/rapport-barometre-numerique-edition-2021.pdf
- Rapport 2020 de l'Observatoire national de la politique de la ville (ONPV), juillet 2021
http://www.onpv.fr/uploads/media_items/onpv-rapport-2020.original.pdf
- Renoncement aux soins : la faible densité médicale est un facteur aggravant pour les personnes pauvres, Drees, juillet 2021
<https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/sites/default/files/2021-07/ERI200.pdf>

REMERCIEMENTS

Merci à la Fondation des Petits Frères des Pauvres et la CNAV (Caisse nationale d'assurance vieillesse) pour leur soutien financier qui a permis la réalisation de ce rapport.

Merci à tous ceux qui ont accepté d'apporter leur éclairage : Brigitte Bourguignon, ministre déléguée en charge de l'Autonomie et Dominique Argoud, maître de conférences en sciences de l'éducation, Université Paris-Est Créteil Val de Marne, Clément Boisseuil, chercheur associé Sciences Po, Sophie Buhnik, chercheuse à l'Institut français de recherche sur le Japon, Boris Cyrulnik, psychiatre, Jean Dionis, maire d'Agen, Bernard Ennuyer, sociologue, Cécilia Guinet, pilote de Paris en Compagnie, Isabelle Mallon, directrice adjointe du Centre Max Weber, Mélanie Rossi, cheffe de projet en téléphonie sociale Petits Frères des Pauvres, Fabrice Talandier, directeur Fraternité régionale Hauts-de-France Petits Frères des Pauvres, Claire Thoury, présidente du Mouvement associatif.

Merci à l'ensemble des personnes accompagnées pour le temps qu'elles nous ont consacré et pour les riches échanges qui ont nourri ce rapport ainsi qu'à tous ceux, bénévoles et salariés, qui ont facilité leur participation. Merci à Jean-Pierre, bénévole d'accompagnement Petits Frères des Pauvres de son témoignage sur son bénévolat.

Analyse des résultats, réalisation des entretiens et rédaction :

Isabelle Sénécal, responsable du pôle Plaidoyer/Relations presse Petits Frères des Pauvres et CSA Research pour l'analyse de l'étude qualitative.

Crédits photo

AdobeStock : p.13 ; Sophie Brandstrom : p.85 ; Jérôme Coton : p.18, p.47, p.78 ; Jean-Louis Courtinat : p.35, p.43, p.60, p.77, p.91 ; Constance Decorde : Couverture, p.21, p.42 ; Philippe Delval : p.51 ; Marion Dunyach : p.37, p.95, p.104 ; EFStock : p.103 ; OHÉ – William Jezequel : p.97 ; T. Larey : p.79 ; Studio Lazareff : p.33, p.81 ; MisterStock : p.100 ; Paris en compagnie : p.54, p.75 ; Pascal Simonin : p.9 ; SylvRob1 : p.99 ; Serge Torrione : p.5 ; Pierre Toury : p.11, p.65 ; Raphaëlle Trecco : p.52 ; Loïc Trujillo : p.15, p.30, p.40, p.73, p.82, p.90 ; Fernand Zacot : p.86 ; D.R. : p.8, p.27, p.28, p.36, p.39, p.41, p.48, p.35, p.53, p.42, p.62, p.67, p.72, p.74, p.78, p.96.

Conception graphique : Agence Gaya – gayacom.fr

Impression : Les ateliers Voisin



**PETITS FRÈRES
DES PAUVRES**

Non à l'isolement de nos aînés

Lieu d'Accueil et d'Animation National

19 cité Voltaire - 75011 Paris

Tél. : +33 (0)1 49 23 13 00

www.petitsfreresdespauvres.fr